



ATLAS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GRAND PARIS SUD

2^e édition

Direction de la publication

Direction de la prospective, de l'observation territoriale et du SIG
DGA développement et attractivité territoriale

Réalisation

François Ollivary, Christelle Robiteau, Observatoire territorial
Direction de la prospective, de l'observation territoriale et du SIG

Mickael Scherr, Observatoire de l'habitat
Direction du logement et de l'habitat

Emmanuel Fortuny, Observatoire du développement économique
Direction du développement, de l'attractivité et de l'innovation économiques

Cartes du pôle SIG, Direction de la prospective, de l'observation territoriale et du SIG

Document co-construit également avec la direction de la cohésion et de l'innovation sociale, la direction du renouvellement urbain et la direction du projet urbain et social de Grigny

Septembre 2022

Contact

observatoire@grandparissud.fr



Corbeil-Essonnes, Les Tarterêts
©Lionel Antoni

À Grand Paris Sud, un quart de la population vit dans l'un des 19 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Cette forte présence de la géographie prioritaire reflète une certaine concentration des fragilités sur notre territoire qui peuvent se traduire au quotidien par des réalités sociales et économiques particulièrement difficiles.

L'inclusion républicaine et, à travers elle, la possibilité de se réaliser, de ne pas seulement vivre mais d'exister, de construire son propre parcours, est un des axes politiques majeurs de Grand Paris Sud où presque autant de personnes pauvres vivent en-dehors des QPV. Visant à réduire les écarts avec le reste du territoire et à améliorer les conditions de vie de ces habitants, la Politique de la Ville demeure un outil indispensable.

C'est alors dans un objectif de mieux connaître les réalités territoriales et d'envisager les politiques d'accompagnement, comme celle de la formation, au plus près des besoins des habitants que cet atlas a été pensé. Il ressort de l'analyse une plus grande présence de jeunes, de familles nombreuses, monoparentales et de situations de sur-occupation au sein des QPV de Grand Paris Sud comparés à ceux d'Ile-de-France. Néanmoins, un niveau de formation plus élevé et une meilleure résistance des emplois face à la crise des habitants de nos QPV sont également soulevés.

Cet Atlas des quartiers prioritaires est donc bien plus qu'une somme de chiffres et de pourcentages réajustés année après année. Il est la boussole de notre politique d'inclusion républicaine, pour les habitants de ces quartiers prioritaires et pour tous les habitants de notre territoire.

Michel BISSON

Président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Sud

Marie-Line PICHERY

Vice-présidente de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Sud
en charge de l'inclusion républicaine, de l'éducation
et de la politique de la ville



AVANT-PROPOS

ANALYSES THÉMATIQUES

1. DÉMOGRAPHIE

5

- Un quart de la population de Grand Paris Sud en QPV
- Une population plus jeune, un vieillissement plus rapide
- Les familles nombreuses et monoparentales surreprésentées
- Les femmes plus nombreuses que les hommes
- Une part des étrangers renforcée dans le temps

2. NIVEAU DE VIE

11

- Des niveaux de vie contrastés
- Une concentration de la pauvreté
- L'importance de la redistribution sur les niveaux de vie

3. HABITAT ET LOGEMENT

15

- Un parc social souvent majoritaire dans les QPV
- Une plus grande présence de logements anciens
- Un surpeuplement plus fréquent

4. ÉDUCATION

19

- Un niveau de formation supérieur aux QPV franciliens
- Une forte présence de l'éducation prioritaire
- Une poursuite d'études plus difficile

5. EMPLOI

23

- Des emplois plus précaires et moins qualifiés
- Une certaine « résistance » des QPV face à la crise
- Une inactivité importante, notamment chez les femmes

6. ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

27

- Un tissu économique moins abondant et plus précaire
- Une concentration importante de l'activité ubérisée
- Une offre de commerces essentiels moins dense

RÉFÉRENCES

31

INDICATEURS CLÉS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

CORBEIL-ESSONNES

Montconseil	35
La Nacelle	39
Rive Droite	43
Les Tarterêts	47

ÉVRY-COURCOURONNES

Les Aunettes	51
Le Canal	55
Champs Élysées	59
Champtier du Coq	63
Les Épinettes	67
Le Parc aux Lièvres	71
Les Passages	75
Petit Bourg	79
Pyramides – Bois sauvage	83

GRIGNY

La Grande Borne – Le Plateau	87
Grigny 2	91

MOISSY-CRAMAYEL

Lugny-Maronniers – Résidence du Parc	95
--------------------------------------	----

RIS-ORANGIS

Le Plateau	99
------------	----

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Centre-ville – Quartier de l'Europe	103
Droits de l'Homme	107

SOURCE DES DONNÉES	113
--------------------	-----

GLOSSAIRE	115
-----------	-----

8 % de la population, soit 5,4 millions de personnes, vivent dans l'un des 1 514 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de France métropolitaine et d'Outre-mer.

En vigueur depuis 2015 et caractérisés par une concentration de bas revenus, la définition des périmètres de ces QPV induit de fortes disparités territoriales. S'ils sont en effet répartis sur 859 communes, la part de la population vivant dans ces zones géographiques varie fortement d'une région à l'autre.

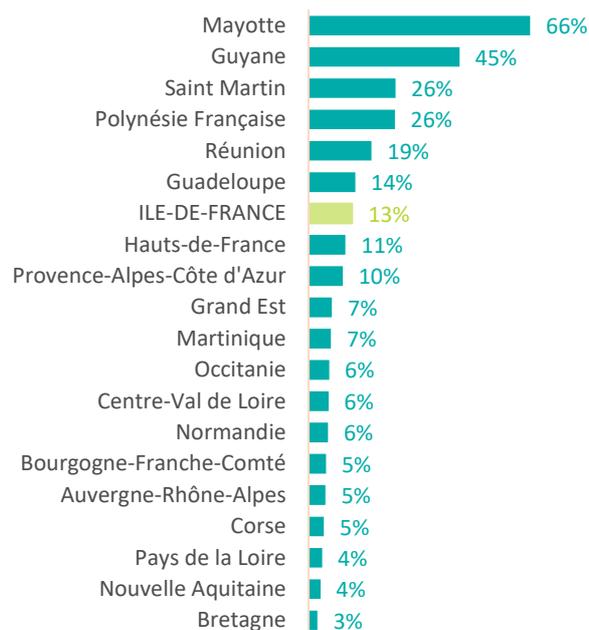
Avec 272 QPV, regroupant 13 % des habitants, l'Ile-de-France est la région de France métropolitaine la plus concernée. La proportion d'habitants vivant en QPV y est effectivement 2 fois plus importante qu'en province (6,2 %). [1]

De nouveau, des inégalités territoriales s'y observent avec des départements, des Établissements public de coopération intercommunale (EPCI) ou encore des communes plus touchés que d'autres par ces problématiques.

À Grand Paris Sud, 86 256 habitants vivent au sein de 19 QPV répartis sur 6 communes : Corbeil-Essonnes (4 QPV), Évry-Courcouronnes (9), Grigny (2), Moissy-Cramayel (1), Ris-Orangis (1) et Savigny-le-Temple (2). Ces habitants représentent 6 % des Franciliens concernés par la politique de la ville mais surtout un quart de la population de Grand Paris Sud. Par ailleurs, 10 Quartiers de veille active (QVA), issus de la précédente géographie prioritaire existent également.

Avec une telle proportion, la politique de la ville est un pilier majeur de la politique du territoire. Les actions menées dans ce cadre visent à faire de Grand Paris Sud un territoire inclusif. La Communauté d'agglomération (CA) est en effet déterminée à garantir un avenir à tous, y compris aux plus fragiles. L'ambition est portée par une politique publique volontaire, des dispositifs moteurs et des actes concrets dans les domaines de l'emploi et de la formation, du logement, de la culture ou encore du sport, entre autres.

PART DE LA POPULATION VIVANT EN QPV



Source : INSEE, Recensement de la population 2018.

LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu : le revenu.

À travers cette démarche, l'État a souhaité simplifier les interventions publiques et resserrer les périmètres d'action pour concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté. Les quartiers relevant précédemment d'un zonage de la politique de la ville mais qui ne sont plus dans la géographie prioritaire du fait du nouveau critère font l'objet d'un dispositif de veille active (QVA) mis en place par l'État et les collectivités territoriales.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec

Établis en partenariat avec l'État dans le cadre de la loi ville et cohésion sociale, les contrats de ville, d'une durée initiale de 6 ans et prorogés jusqu'en décembre 2023, s'inscrivent dans une démarche intégrée tenant compte des enjeux de développement économique, urbain et social.

Conclus à l'échelle intercommunale, ces contrats de ville portent des engagements forts et définissent des programmes d'actions autour d'orientations stratégiques de cohésion sociale, de cadre de vie et de renouvellement urbain, du développement de l'activité économique et de l'emploi. [2]

À Grand Paris Sud, 4 contrats de ville formalisent les engagements du territoire au bénéfice des habitants des 19 QPV et des 10 QVA.

En parallèle, 9 QPV du territoire sont ciblés au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) dont 5 d'intérêt national et 4 d'intérêt régional. L'objectif est d'intervenir fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires. [3]

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il paraissait important de porter un nouveau regard sur les QPV, d'actualiser et d'enrichir le précédent atlas. [4]

Piloté par l'Observatoire territorial de Grand Paris Sud, ce travail est le résultat d'une co-construction entre les directions de la Prospective, de l'observation territoriale et du SIG, de la Cohésion et de l'innovation sociale, du Renouvellement urbain, du Projet urbain et social de Grigny, de l'Habitat et du logement, du Développement économique et de l'innovation.

Le présent document répond à un triple objectif.

D'une part, partager une connaissance objective du territoire et de sa population via des analyses thématiques et des indicateurs statistiques.

Il est ainsi proposé, dans une 1^{ère} partie, une lecture guidée de sujets nécessaires à la compréhension des problématiques rencontrées dans les QPV : la démographie, le niveau de vie, l'habitat et le logement, l'éducation, l'emploi et les établissements économiques.

Si d'autres, notamment liés au cadre de vie, à la santé, à la citoyenneté, sont également apparus intéressants, la faiblesse ou l'absence de données n'a pas permis de les traiter convenablement ici.

La 2^e partie du document présente, sous forme de fiches par QPV, une série d'indicateurs clés reprenant les thématiques précédemment citées.

D'autre part, cet atlas a également vocation à aider les acteurs du territoire à la décision.

Enfin, il vise à alimenter les conventions pluriannuelles de renouvellement urbain et notamment les indicateurs relatifs au tableau de bord des objectifs urbains des projets.

Ce document permet, au-delà d'une photographie à un instant T, de traduire l'évolution de la situation des 19 QPV du territoire dans le temps et de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre tout en les inscrivant dans un contexte plus global, à l'échelle de Grand Paris Sud et de l'Ile-de-France.

METHODOLOGIE

Les données mobilisées dans le cadre de ce document sont mises à disposition par divers fournisseurs institutionnels (voir sources des données page 113). Si elles sont les plus récentes au moment de la rédaction de l'analyse, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a actualisé depuis ses estimations démographiques. Ces données étant quasi-exclusivement sous forme de pourcentages, les variations entre celles de l'année 2016 (ici mobilisées) et 2018 (les plus récentes) sont néanmoins minimes et n'impactent pas l'analyse réalisée. Comparativement au précédent atlas, l'ensemble des données ont été renouvelées.

Par ailleurs, les QVA et leur évolution ne rentrent pas dans le cadre de cette analyse dans le sens où l'INSEE ne fournit pas de données pour ces quartiers. Selon les estimations de l'Observatoire, ils représentent près de 19 000 habitants.

QUARTIERS PRIORITAIRES

GRIGNY

1 La Grande Borne - Le Plateau	[NPRU]	Habitants	16 459
2 Grigny 2	[NPRU]		13 337

ÉVRY-COURCOURONNES

3 Le Canal	[NPRU]	Habitants	4 890
4 Les Aunettes			2 757
5 Champs Elysées			1 428
6 Champtier du Coq			3 265
7 Les Épinettes			2 475
8 Le Parc aux Lièvres	[NPRU]		2 189
9 Petit Bourg			1 288
10 Les Passages			2 019
11 Pyramides - Bois Sauvage	[NPRU]		12 854

CORBEIL-ESSONNES

12 Montconseil		Habitants	7 068
13 La Nacelle			1 671
14 Rive Droite			1 211
15 Les Tarterêts	[NPRU]		5 582

SAVIGNY-LE-TEMPLE

16 Centre-Ville – Quartier de l'Europe	[NPRU]	Habitants	3 131
17 Droits de l'Homme			1 137

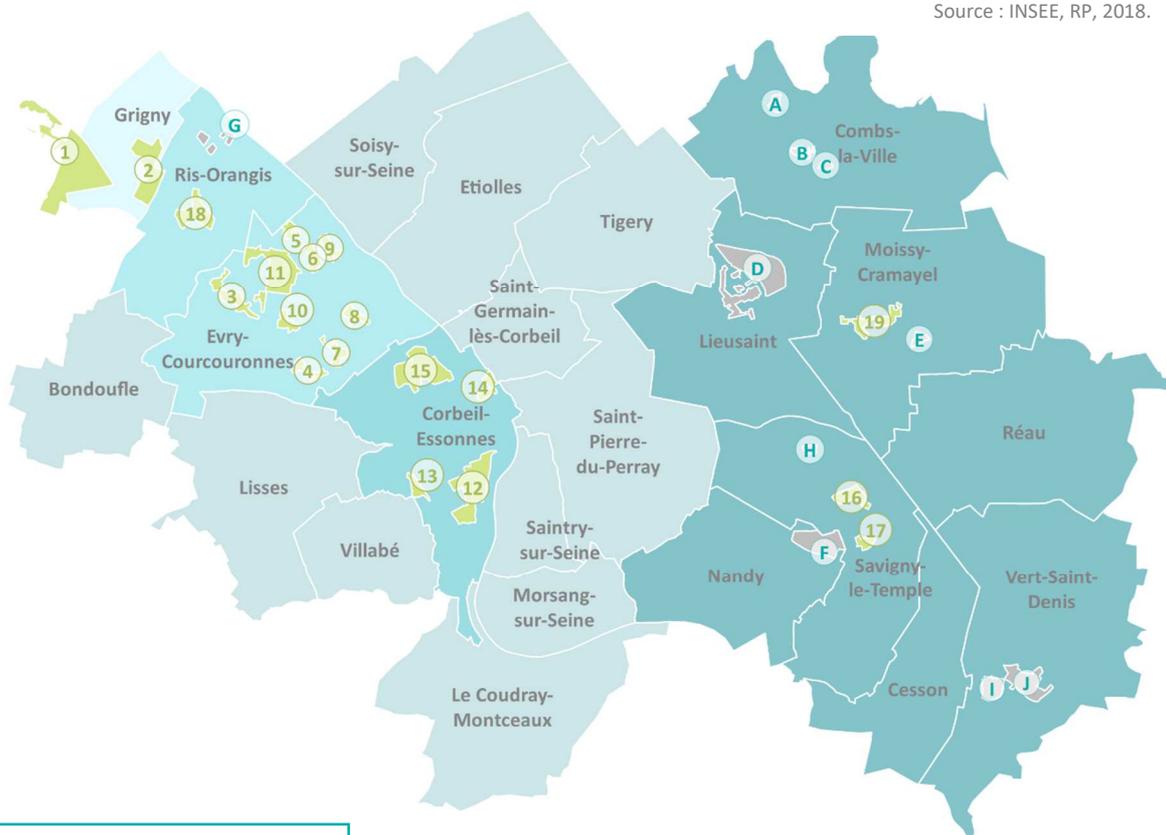
RIS-ORANGIS

18 Le Plateau	[NPRU]	Habitants	5 435
---------------	--------	-----------	-------

MOISSY-CRAMAYEL

19 Lugny-Maronniers	[NPRU]	Habitants	3 753
---------------------	--------	-----------	-------

Source : INSEE, RP, 2018.



QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

COMBS-LA-VILLE

- A Les Brandons
- B Les Cités Unies
- C Icare

LIEUSAIN

- D Le Mail des Pépinières, Les Pyramides

MOISSY-CRAMAYEL

- E Noyet-Perrot

NANDY

- F Les bois

RIS-ORANGIS

- G Rénovation – Les Oiseaux - Gare

SAVIGNY-LE-TEMPLE

- H Les Arcades

VERT-SAINT-DENIS

- I La Ramonerie
- J La Vallée de Bailly

PÉRIMÈTRES DES COMMUNES SIGNATAIRES DES 4 CONTRATS DE VILLE

- Les Lacs de l'Essonne
- Centre Essonne
- Seine Essonne
- Sénart 77
- Sans contrat de ville



PARTIE 1

DÉMOGRAPHIE



25 %
de la population en QPV à
Grand Paris Sud contre 13 %
en Ile-de-France



30 %
de familles monoparentales
dans les QPV contre 14 % à
Grand Paris Sud



44 %
de moins de 25 ans dans les
QPV contre 37 % à Grand
Paris Sud



28 %
d'étrangers dans les QPV
contre 15 % à Grand Paris Sud



Un quart de la population de Grand Paris Sud en QPV

En Ile-de-France, 12,9 % de la population vit en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2018. Si c'est le cas de 11,6 % des essonniers et 6,4 % des seine-et-marnais, à Grand Paris Sud ce sont 24,5 % des habitants qui sont concernés.

Avec une telle proportion, la Communauté d'agglomération (CA) se situe à la 5^e place des 34 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) franciliens ayant des QPV, juste derrière 3 territoires de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune, Est Ensemble et Paris terre d'Envol, puis Roissy Pays de France.

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des EPCI franciliens ayant des QPV ont vu leur nombre d'habitants croître dans ces zones entre 2013 et 2018, une tendance dans laquelle s'inscrit Grand Paris Sud. Avec 2,1 % d'habitants supplémentaires dans les QPV du territoire entre les deux dates, cette augmentation est légèrement supérieure à celle observée au niveau des QPV franciliens dans leur globalité (+ 1,6 %).

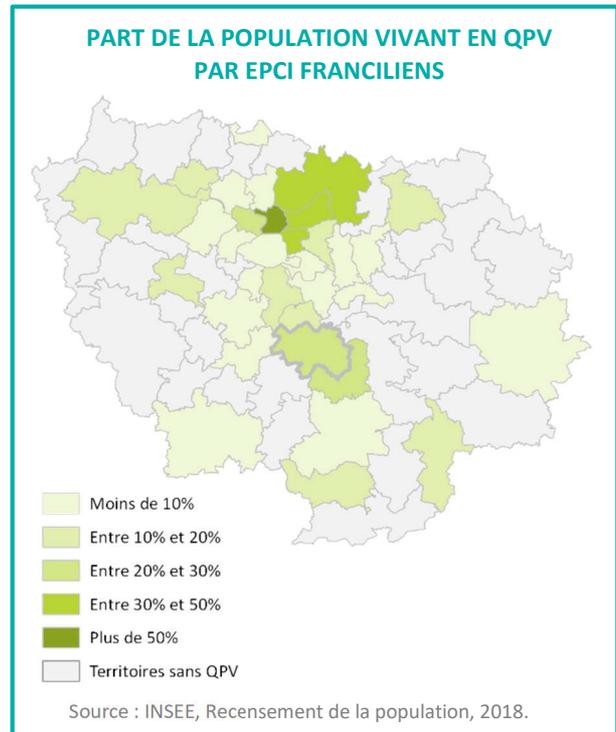
Répartis sur 6 communes, les 19 QPV de Grand Paris Sud sont principalement situés sur la partie essonnienne du territoire : c'est le cas de 16 d'entre eux. Ces derniers représentent 91 % de la population vivant en QPV sur la CA. D'ailleurs, 52 % des essonniers habitant en zone prioritaire se trouvent à Grand Paris Sud, alors que c'est le cas de 9 % des seine-et-marnais.

Au sein de Grand Paris Sud, la situation des QPV et des communes concernées est hétérogène.

Tandis que les 2/3 des quartiers comptent chacun entre 1 000 et 4 000 habitants ([voir la carte page 3](#)), 3 en ont plus de 10 000, se classant parmi les 30 premiers des 272 QPV franciliens : La Grande Borne-Le Plateau (16^e), Grigny 2 (24^e) et Pyramides-Bois sauvage (26^e).

Aux échelles communales, cette diversité se traduit par une présence plus ou moins importante de la population vivant en QPV : tandis que 14,3 % sont concernés à Savigny-le-Temple, c'est le cas de la moitié des habitants d'Évry-Courcouronnes.

Quant à Grigny, la situation est particulièrement singulière : près de 9 habitants sur 10 vivent en QPV, se classant à la 4^e position des villes de France les plus concernées (3^e d'Ile-de-France).



TERRITOIRES	NOMBRE DE QPV	PART DE LA POPULATION EN QPV
Grand Paris Sud	19	24,5 %
Corbeil-Essonnes	4	30,5 %
Évry-Courcouronnes	9	49,4 %
Grigny	2	85,3 %
Moissy-Cramayel	1	21 %
Ris-Orangis	1	18,4 %
Savigny-le-Temple	2	14,3 %
Essonne	39	11,6 %
Seine-et-Marne	24	6,4 %
Ile-de-France	272	12,9 %

Source : INSEE, Recensement de la population, 2018.

Une population plus jeune, un vieillissement plus rapide

Grand Paris Sud a la particularité d'être un territoire jeune. En 2016, 37,4 % de la population y avaient moins de 25 ans contre 32,2 % en Ile-de-France. Si la jeunesse est également l'une des caractéristiques des habitants vivant en QPV, à Grand Paris Sud, cela est encore plus marqué : 43,7 % ont moins de 25 ans, contre 39,3 % dans les QPV franciliens.

Sur les 19 QPV du territoire, seuls Rive Droite (31,7 %), Champs Élysées (36,6 %) et Le Parc aux Lièvres (38 %) ne dépassent pas la moyenne régionale, tandis que Droits de l'Homme (46,6 %), Canal (46,3 %) ou encore Grigny 2 (45,8 %), entre autres, atteignent des proportions parmi les plus importantes de la région.

L'indice de jeunesse, rapport entre la part des moins de 20 ans à celle des 60 ans et plus, est en effet particulièrement élevé dans les QPV de Grand Paris Sud. Alors qu'il atteint 2,2 jeunes pour 1 personne âgée au sein des QPV franciliens, il est de 3,5 pour les territoires prioritaires de Grand Paris Sud, plaçant la CA au 2^e rang des 34 EPCI ayant des QPV au niveau régional pour sa proportion de jeunes.

À l'échelle des QPV, tous ont un indice supérieur à la valeur régionale avec une sur-représentation forte de la jeunesse à Centre-Ville-Quartier de l'Europe, Le Canal, Les Passages et Grigny 2 (au-delà de 5).

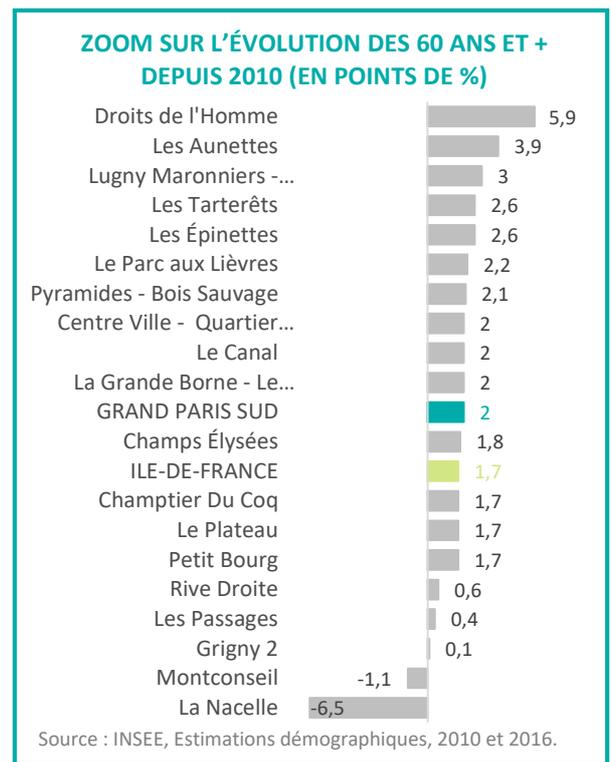
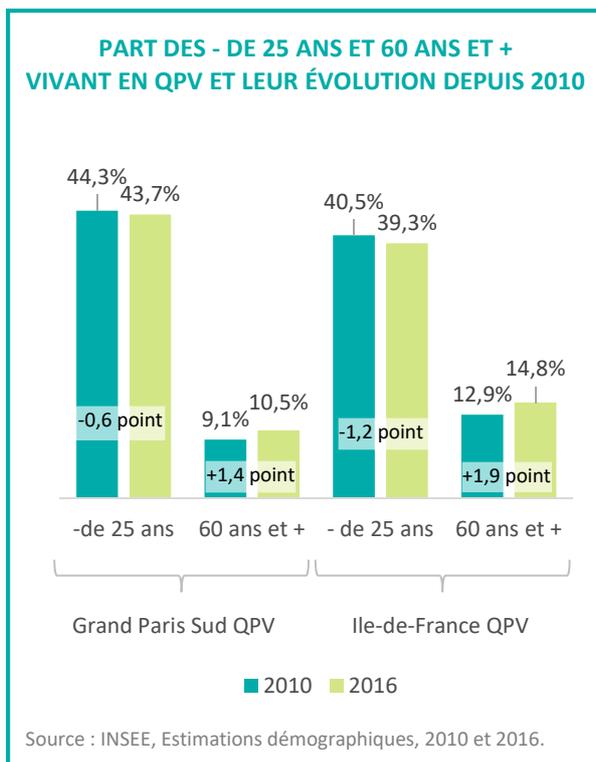
Aussi, tandis que la proportion des moins de 25 ans recule d'1,2 point entre 2010 et 2016 dans les QPV franciliens, à Grand Paris Sud, elle n'en perd que 0,6.

À l'inverse, le poids des 60 ans et plus augmente de 1,9 point dans les QPV franciliens, contre 1,4 à l'échelle des QPV de Grand Paris Sud.

Ce constat masque cependant de fortes disparités infra-territoriales. À l'exception de La Nacelle et Montconseil, tous les autres QPV de Grand Paris Sud ont connu une progression des 60 ans et plus. Celle-ci est particulièrement importante à Droits de l'Homme, et Les Aunettes. D'ailleurs, pour 10 des 19 QPV, cela se fait plus rapidement que dans les QPV franciliens, à l'image des tendances démographiques à venir pour le territoire. [5]

Parmi cette population âgée, les 75 ans et plus, plus fragiles encore, augmentent de façon similaire à celle des QPV franciliens (+ 0,3 point) à l'exception des Tarterêts (+ 1,1 point).

Si tous les baby-boomers n'ont pas encore atteint 75 ans, cette tranche d'âge devrait augmenter dans les prochaines années. Cela interroge la nécessaire adaptation des politiques publiques à faire face aux nouveaux besoins de cette population vieillissante, sur des territoires déjà fortement marqués par la précarité.



Familles nombreuses et monoparentales surreprésentées

Caractérisé par sa jeunesse, le territoire de Grand Paris Sud est de fait essentiellement constitué de familles et plus particulièrement de familles nombreuses. Les parts des ménages de 4-5 personnes mais surtout de 6 personnes et plus y sont en effet plus importantes qu'à l'échelle francilienne et cela est particulièrement vrai au sein des QPV.

Avec 9,1 % des ménages composés de 6 personnes et plus dans les QPV du territoire, leur proportion est 2 fois plus importante qu'au niveau de l'agglomération. Ce taux atteint 13,7 % à La Nacelle ou encore 13,4 % à La Grande Borne - Le Plateau.

Également surreprésentées à Grand Paris Sud, les familles monoparentales constituent 13,6 % des ménages en 2016 contre 10,8 % en Ile-de-France.

De nouveau, cette proportion est multipliée par 2 à l'échelle des QPV du territoire (29,8 %) et presque par 3 plus localement, à La Nacelle (38,3 %) ou à Lugny-Maronniers (37,3 %) par exemple. D'ailleurs, ces 2 quartiers se classent parmi les 20 % les plus concernés d'Ile-de-France.

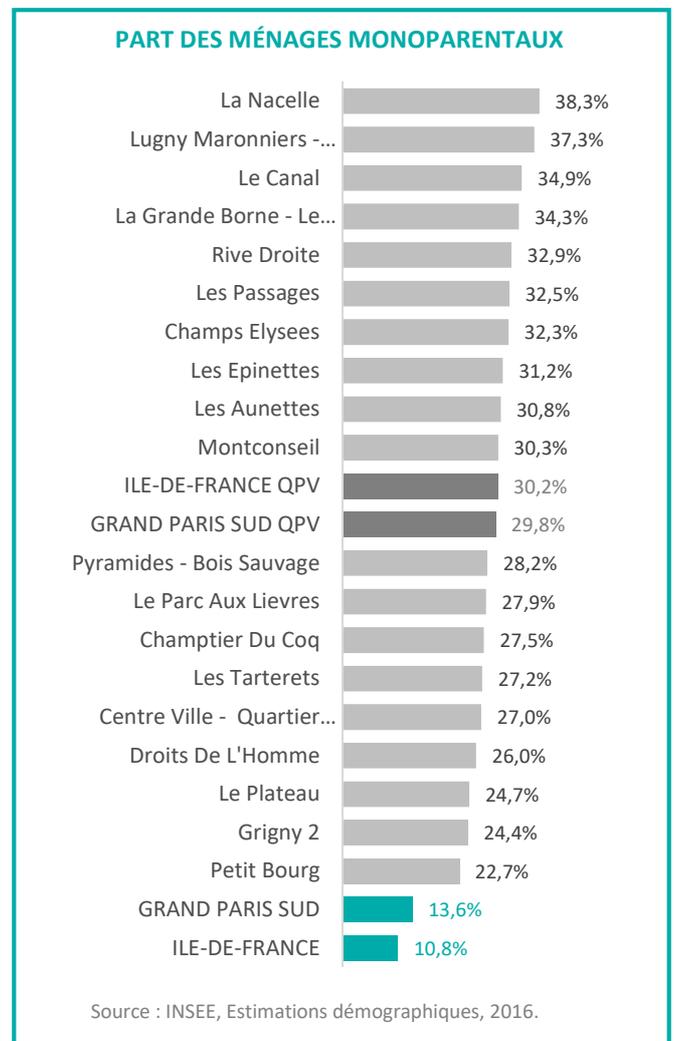
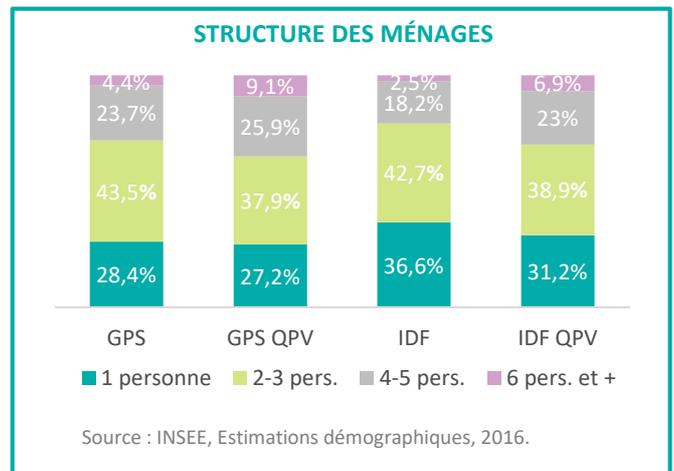
La monoparentalité étant un phénomène qui prend de l'ampleur, entre précarité, isolement social et protection des enfants, les enjeux liés à cette situation sont grandissants, notamment dans les quartiers prioritaires où les inégalités y sont les plus fortes.

À l'inverse, les ménages d'une personne sont en proportion moins importants dans les QPV de Grand Paris Sud (27,2 %) tout comme sur le territoire dans sa globalité (28,4 %) comparativement aux niveaux franciliens (31,2 % en QPV, 36,6 % en Ile-de-France).

En effet, les personnes vivant seules étant essentiellement âgées, elles sont de fait moins représentées sur le territoire.

Certains QPV sont pour autant très concernés, notamment à Rive Droite (41,3 %) ou à Champs Élysées (36 %), entre autres.

En lien avec le vieillissement de la population et l'évolution des comportements sociétaux, le nombre de ces ménages est globalement en augmentation à Grand Paris Sud, comme ailleurs, notamment chez les plus âgés.



Les femmes plus nombreuses que les hommes

D'une manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la population. En 2016, elles représentaient en effet 51,7 % des franciliens et 51,2 % des habitants de Grand Paris Sud. Quant aux QPV dans leur globalité, les proportions sont relativement proches (51 % en Ile-de-France, 51,3 % à Grand Paris Sud). C'est cependant à l'échelle de certains d'entre eux que des disparités s'observent.

À Grand Paris Sud, 4 quartiers prioritaires sont majoritairement composés d'hommes (Champs Élysées, Grigny 2, Les Tarterêts et Le Parc aux Lièvres). Les autres sont donc davantage féminins, certains atteignant des taux supérieurs aux moyennes observées. C'est par exemple particulièrement le cas de Droits de l'Homme (55 %), Le Plateau (53,9 %) ou encore Le Canal (53,4 %).

Si la plus forte présence de femmes pourrait s'expliquer du fait d'une espérance de vie plus longue, c'est aussi parce que la composition des ménages au sein des QPV y est propice.

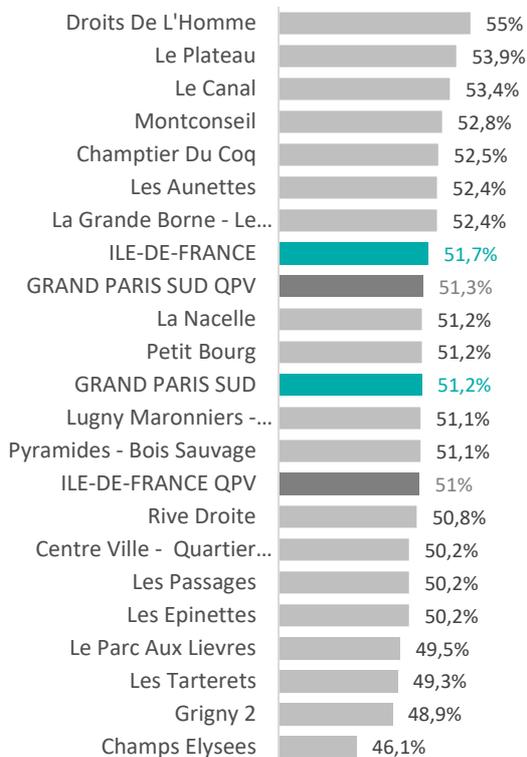
En effet, plus l'avancée dans l'âge se fait, plus les femmes sont en nombre supérieur. Cela est particulièrement observable à l'échelle de Grand Paris Sud, notamment parmi les 60 ans et plus, mais également, dans une moindre mesure, sur l'ensemble des QPV du territoire.

Par ailleurs, les mères cheffes de familles monoparentales sont surreprésentées dans ces zones prioritaires.

Si ces deux facteurs n'expliquent pas à eux seuls, une plus forte présence de femmes, d'autres davantage liés aux difficultés rencontrées par ces dernières d'une manière générale dans la société, peuvent également être évoquées.

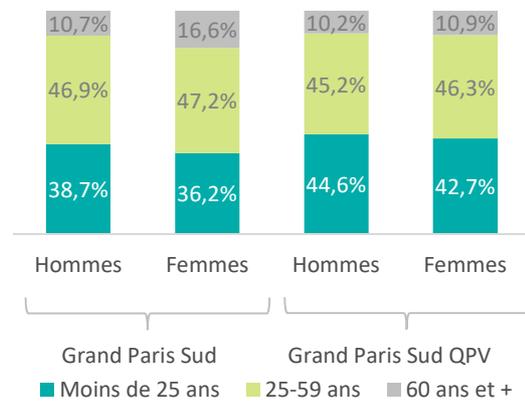
Plus exposées aux contraintes familiales, à l'inactivité, à l'emploi précaire, entre autres, elles sont potentiellement plus propices à avoir recours à un habitat se trouvant en QPV, où l'offre en logements sociaux est plus importante et accessible aux personnes ayant de faibles ressources.

PART DES FEMMES DANS LA POPULATION



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.



Corbeil-Essonnes, Les Tarterêts
© Lionel Antoni

Une part des étrangers renforcée dans le temps

Comparativement aux QPV métropolitains, les quartiers franciliens sont, entre autres, caractérisés par une part plus importante d'habitants étrangers (27,4 % contre 21,8 % en France métropolitaine en 2016) et cela est particulièrement vrai pour les QPV de Grand Paris Sud (27,6 %).

En effet, la proportion de résidents de nationalité étrangère est un peu plus importante à Grand Paris Sud qu'au niveau francilien, aussi bien sur la globalité du territoire que pour l'ensemble de ses QPV. Grand Paris Sud se situe ainsi parmi les territoires franciliens les plus concernés (8^e EPCI sur 64). [6]

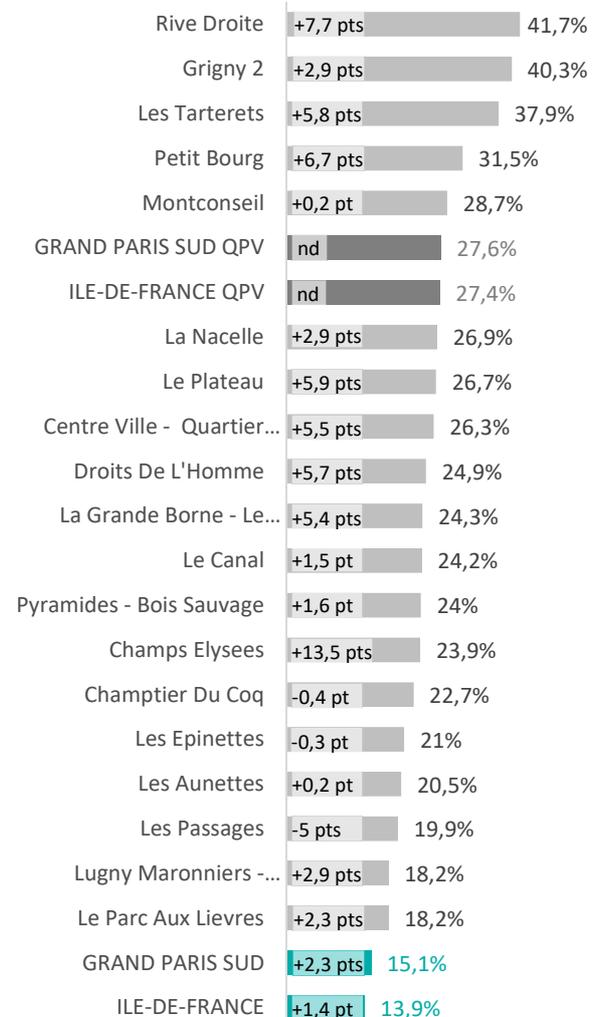
Aux échelles communales et des QPV, les situations sont contrastées. À Grigny, la part d'étrangers est 2 fois supérieure (30,1 %) à celle de Grand Paris Sud, à Grigny 2 et Rive Droite, elle dépasse les 40 %, suivis de près par les Tarterêts. Comparés aux autres QPV d'Ile-de-France, ces 3 quartiers se situent dans les 10 % des QPV aux proportions d'étrangers les plus importantes.

À l'inverse, Le Parc aux Lièvres et Lugny Maronniers - Résidence du parc se positionnent parmi les plus faibles (18,2 %).

À l'exception de 3 QPV, tous connaissent une augmentation de la part des étrangers parmi les habitants depuis 2010. Elle est particulièrement remarquable à Champs Élysées (+ 13,5 points), QPV de Grand Paris Sud où leur proportion était la plus faible en 2010. C'est également le cas de Rive Droite (+ 7,7 points), et de Petit Bourg (+ 6,7 points).

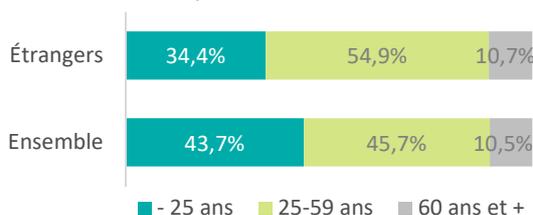
Avec un indice de 2,8 jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée de 60 ans et plus, contre 3,5 pour les habitants des QPV de Grand Paris Sud, les étrangers sont plus âgés que le reste de la population, notamment du fait de leur parcours migratoire.

PART DES ÉTRANGERS DANS LA POPULATION (EN %) ET ÉVOLUTION 2010-2016 (EN POINTS DE %)



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2010 et 2016.
nd : non-disponible.

RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION DANS LES QPV DE GRAND PARIS SUD



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

QU'EST-CE QU'UN ÉTRANGER ?

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Source : INSEE.

PARTIE 2

NIVEAU DE VIE



1 075 à 1 500 €/mois
de revenu disponible médian
par UC dans les QPV contre
1 738 € à Grand Paris Sud



31 à 61 %
de ménages imposés dans les
QPV contre 63 % à Grand Paris
Sud



22 à 52 %
de taux de pauvreté dans les
QPV contre 19 % à Grand
Paris Sud



18 %
des allocataires CAF vivant en QPV
dépendent financièrement à 100 %
des aides contre 12 % hors QPV



Des niveaux de vie contrastés

L'Île-de-France a la particularité d'être la région la plus riche de France. Avec un revenu disponible médian à 2 005 € par mois et par Unité de consommation (UC) en 2019, le niveau de vie des franciliens se situe en effet bien au-delà de la moyenne française (1 828 €).

Cependant, elle y concentre également les plus grands écarts avec des EPCI ayant des niveaux de vie allant de 1 309 € mensuels et par UC (Plaine Commune) à 2 939 € (Communauté de communes Gally Mauldre). [7]

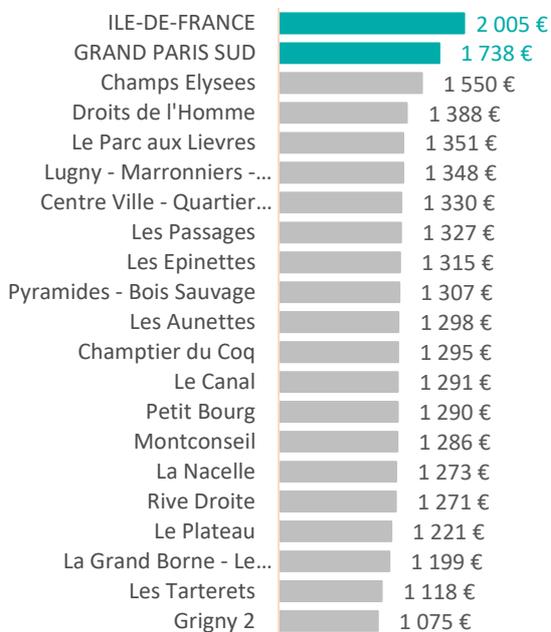
Comparativement à ces territoires, Grand Paris Sud se positionne parmi les moins riches (1 738 €, 59^e sur 64) et, à l'image de la région, se présente comme contrasté. Grigny 2 et Les Tarterêts font partie des 10 quartiers franciliens aux plus bas revenus (268^e et 265^e sur 272), suivis de La Grande Borne (239^e) et Le Plateau (221^e). À l'inverse, Droits de l'Homme (29^e) et plus particulièrement Champs Élysées (3^e) sont aujourd'hui parmi les zones prioritaires les moins pauvres de la région.

Un écart moyen de 475 € mensuels par UC s'observe alors entre les habitants de Grigny 2 et de Champs Élysées.

Les QPV ayant été définis pour la période 2014-2022 à partir du critère unique de concentration de bas revenus, son évolution est un élément incontournable de l'évaluation du dispositif.

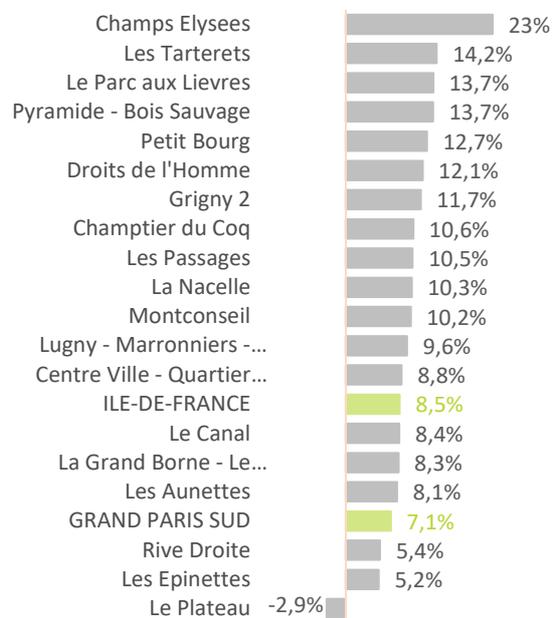
En Île-de-France, 3 QPV présentent une diminution du niveau de vie de leurs habitants entre 2012 et 2019, parmi lesquels Le Plateau (-2,9 %) pour Grand Paris Sud. Les autres quartiers du territoire connaissent l'effet opposé, évoluent positivement, mais parfois dans de faibles proportions : au total 6 QPV marquent une évolution inférieure à l'évolution régionale. Champs Élysées, QPV le moins pauvre de la CA, est aussi celui dont le revenu a augmenté le plus fortement (+ 23 %). De telles évolutions suscitent des questionnements quant à la définition des futurs quartiers prioritaires dont les indicateurs de création ne sont à ce jour pas connus.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL PAR UC



Source : INSEE, FILOSOFI 2019.

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL PAR UC ENTRE 2012 ET 2019



Source : INSEE, FILOSOFI 2012 et 2019.

LE REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (UC)

Constitué du revenu déclaré (activité, chômage, retraites, pensions, patrimoine), des prestations sociales (minima sociaux, prestations familiales, allocations logement) et de la prime d'activité, nets d'impôts directs, ce revenu par UC permet d'analyser le niveau de vie des habitants d'un territoire tout en prenant en compte la diversité des ménages fiscaux (taille et composition).

Source : INSEE.

Une concentration de la pauvreté

Comparativement aux autres EPCI franciliens, Grand Paris Sud apparaît comme un territoire au faible niveau de vie du fait d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques de la population qui induisent un revenu disponible relativement moins élevé qu'ailleurs. En effet, il est relevé dans le présent document une forte proportion d'habitants vivant en QPV qui, par définition, ont de faibles ressources. C'est particulièrement le cas des jeunes, des couples avec enfants, des familles monoparentales, des ouvriers et des employés, entre autres, tous particulièrement présents sur le territoire.

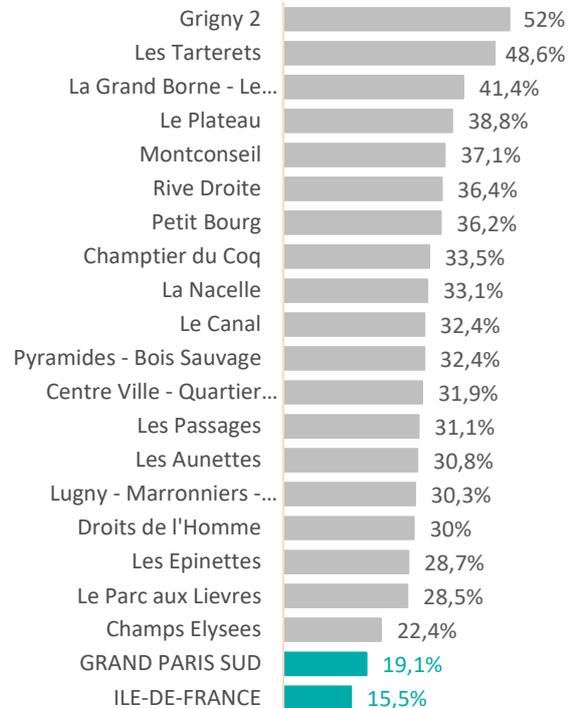
À Grand Paris Sud, 19,1 % des ménages fiscaux sont considérés « pauvres » en 2019 car vivant sous le seuil de pauvreté, plaçant la CA parmi les dix EPCI franciliens les plus concernés.

Si sur le territoire, presque autant de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en-dehors qu'au sein des QPV (59 %), elles sont particulièrement concentrées dans les zones prioritaires. À Grigny 2, plus d'une personne sur deux est pauvre, suivi de près par les Tarterêts (48,6 %). Dans ces 2 quartiers, le taux de pauvreté est 2,7 et 2,5 fois plus important qu'à l'échelle de Grand Paris Sud ou encore 3 fois plus important que la moyenne régionale. Entre 2016 et 2019, le taux de pauvreté a reculé de 0,3 point à Grand Paris Sud. Parmi les 19 QPV du territoire, 5 connaissent l'effet inverse : Champs Élysées (+ 3,6 pts), Montconseil (+ 2,9 pts), Le Plateau (+ 1,5 pt), La Grande Borne (+ 0,7 pt) et Droits de l'Homme (+ 0,5 pt). Le poids des trajectoires résidentielles des habitants des QPV pourrait être l'un des éléments explicatifs de ces évolutions de niveaux de vie.

Le rapport interdécile permet de mettre en évidence les disparités de niveau de vie au sein de la population d'un même territoire.

Globalement, cet écart entre les 10 % les plus aisés (9^e décile) et les 10 % les plus modestes (1^{er} décile) est moyen à Grand Paris Sud : les premiers gagnent 3,4 fois plus que les seconds, contre 4,4 fois en Ile-de-France qui concentre une pauvreté et une richesse extrêmes. L'éventail des revenus est alors moins important sur le territoire et, à l'exception de Grigny 2 (3,5) et Petit Bourg (3,4), l'ensemble des QPV de Grand Paris Sud se situe sous le rapport interdécile de la Communauté d'agglomération. Les disparités de revenus entre les habitants de ces zones sont donc plus réduites, traduisant une faible mixité sociale.

TAUX DE PAUVRETÉ À 60% DU REVENU MÉDIAN



Source : INSEE, FILOSOFI 2019.



59 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté à Grand Paris Sud habitent en quartiers prioritaires.



Les 10 % les plus aisés gagnent **3,4 fois** plus que les 10 % les plus modestes à Grand Paris Sud. Ce rapport est de **2,6 à 3,5** dans les QPV du territoire.

LES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES EN QPV

En 2015, 9,8 % des habitants vivant en QPV en Ile-de-France ont déménagé. Parmi eux, 55 % ont quitté la géographie prioritaire. Si ces sortants sont globalement plus aisés que les autres, ceux qui restent ou s'installent présentent des profils plus modestes.

[8]

Ce sont dans les QPV de l'Essonne que les habitants sont les plus mobiles. Sont entre autres évoqués la forte proximité d'autres QPV, une rotation élevée dans le parc HLM, un parc privé ancien peu attractif mais aux loyers peu élevés, la présence de résidences sociales et de foyers et les projets de rénovation urbaine, entraînant un turn-over important. [9]

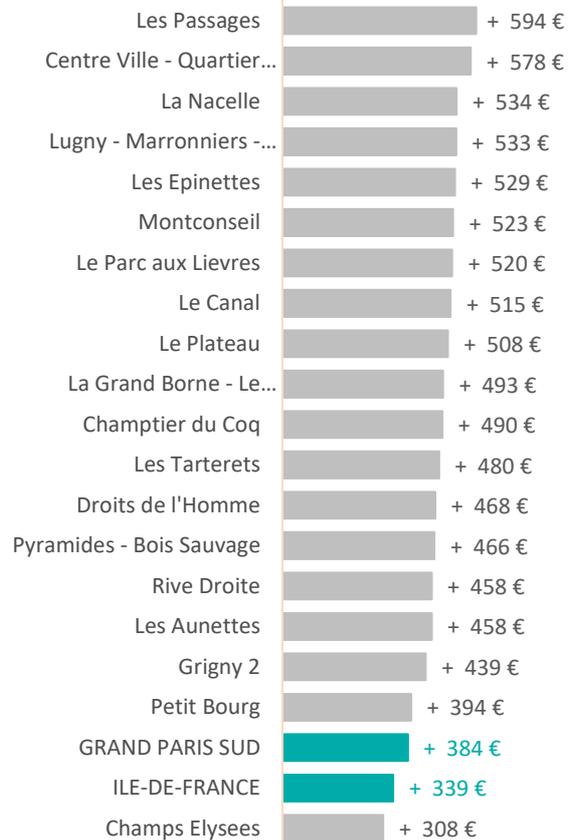
L'importance de la redistribution sur les niveaux de vie

Afin de réduire la pauvreté et les inégalités, le modèle français redistribue les richesses par le biais de prestations sociales permettant la prise en charge de la protection contre divers risques (vieillesse, santé, perte d'emploi,...), et des impôts, qui les financent en partie. À Grand Paris Sud, 62,7 % des ménages fiscaux étaient imposés en 2019, contre 69,2 % en Ile-de-France, confirmant le bas niveau de vie des habitants de l'agglomération. À l'exception des Champs Élysées (60,6 %), moins d'un habitant sur deux est imposé dans les QPV du territoire, allant jusqu'à concerner moins d'un tiers de la population vivant aux Tarterêts (31,2 %).

La décomposition des revenus des ménages vivant en zone prioritaire montre que, si les revenus liés à une activité restent majoritaires, ils sont pour la plupart des QPV en proportion moins importante qu'ailleurs. Ils représentent ainsi 66 % des revenus des habitants de La Nacelle contre 83 % à l'échelle de Grand Paris Sud. Les quartiers Droits de l'Homme, Les Aunettes, Les Épinettes ainsi que Champs Élysées font exception avec une part des revenus liée à une activité supérieure à celle du territoire dans son ensemble. À l'inverse, les prestations sociales, qui visent avant tout les revenus les plus faibles, constituent entre 9 % (Champs Élysées) et 23 % (Les Tarterêts) des revenus des habitants des QPV quand elles en représentent 8 % à l'échelle de Grand Paris Sud. [10]

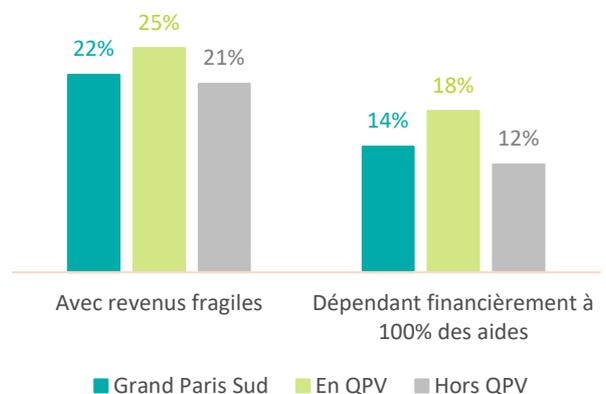
Cette redistribution a un impact notable sur les niveaux de vie puisqu'elle permet d'une part de réduire le taux de pauvreté des habitants de Grand Paris Sud de 9,7 points, d'autre part, de disposer de 308 € à 594 € supplémentaires par mois et par UC pour les 10 % les plus modestes selon les QPV. Pour la grande majorité des quartiers, cette redistribution est positive pour 90 % des habitants contre 50 % à Grand Paris Sud. Pour 6, elle est bénéfique à l'ensemble de la population. Malgré cela, une frange importante de la population de ces quartiers demeure dans une précarité financière importante. Un quart des allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) vivant en QPV à Grand Paris Sud ont des revenus qualifiés de fragiles car supérieurs au seuil de bas revenus grâce aux prestations versées. 18 % dépendent financièrement uniquement de ces prestations sociales pour vivre, c'est le cas d'un quart des allocataires vivant aux Épinettes, traduisant une précarité extrême.

EFFETS DE LA REDISTRIBUTION SUR LES NIVEAUX DE VIE DES 10% LES PLUS MODESTES (PAR MOIS ET UC)



Source : INSEE, FILOSOFI 2019.

ALLOCATAIRES CAF



Source : CAF, 2020.

PARTIE 3

HABITAT ET LOGEMENT



33 000

logements en QPV, soit 22 % du parc de logements de l'agglomération



47 %

des logements du parc social en QPV ont été construits avant 1975 contre 22 % en dehors



48 %

de logements sociaux dans les QPV de Grand Paris Sud contre 31 % dans les QPV d'Ile-de-France



25 %

des ménages en situation de surpeuplement en QPV contre 13 % sur le territoire



Un parc social souvent majoritaire dans les QPV

En 2019, un peu moins de 150 000 logements étaient comptabilisés à Grand Paris Sud dont un peu plus de 33 000 sur l'ensemble des 19 QPV qui rassemblent alors 22 % du parc de logements.

Au sein de ce dernier, la diversification des typologies de logements est particulièrement faible. En effet, l'habitat collectif y prédomine très largement : il représente 97 % des logements en QPV à Grand Paris Sud, contre 53 % en-dehors.

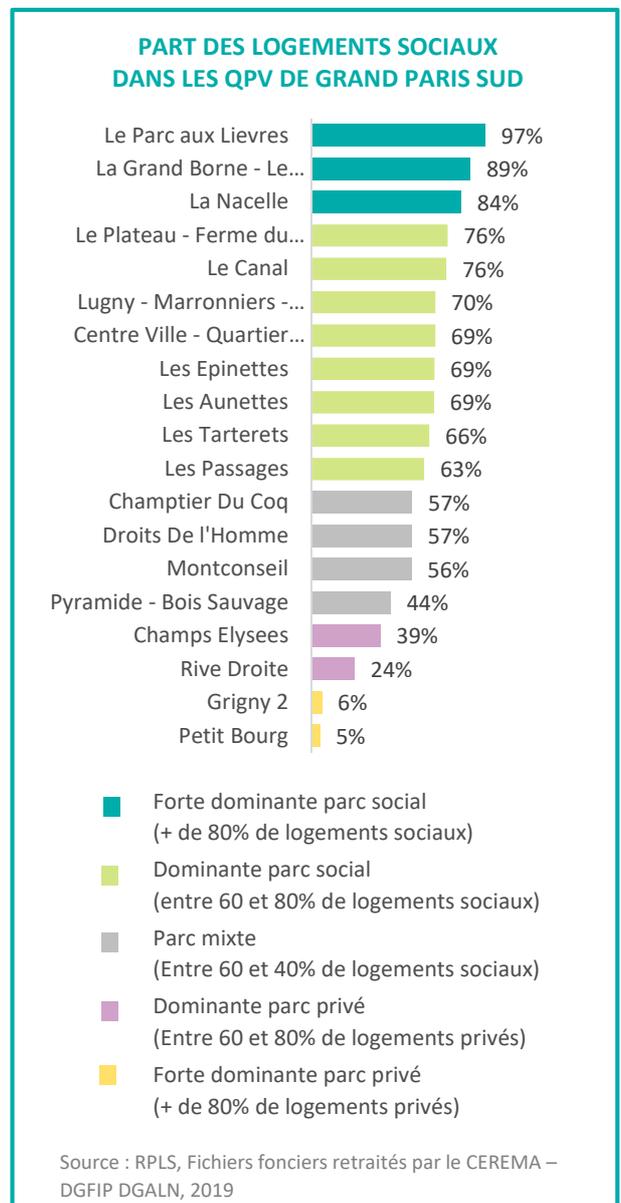
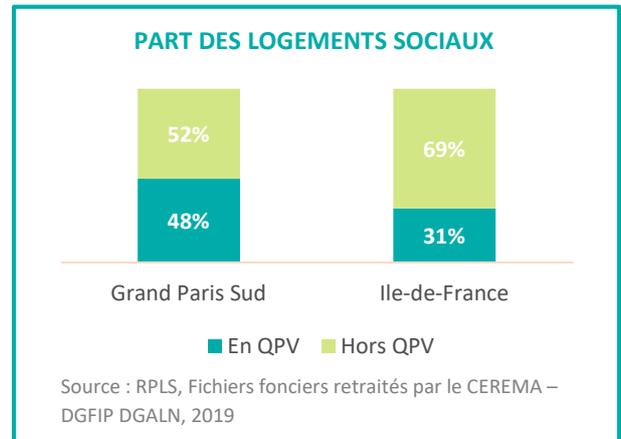
Près de 6 logements sur 10 relèvent du parc social en QPV contre 3 sur 10 à Grand Paris Sud, ce qui implique que près de la moitié des logements sociaux de l'agglomération se situent en QPV (contre moins d'un tiers en Ile-de-France). Le taux de logements sociaux est ainsi d'au moins 10 points supérieur au taux communal dans 15 des 19 QPV du territoire.

Cette situation masque cependant de grandes disparités entre les QPV. Avec plus de 60 % de logements sociaux, onze sont considérés "à dominante parc social". Parmi eux, Le Parc aux Lièvres, La Grande-Borne et La Nacelle se démarquent par une présence très importante de ce parc (+ de 80 %). De fait, ces quartiers sont occupés quasi-exclusivement par des locataires (entre 95 % à La Grande Borne et 99,7 % au Parc aux Lièvres).

Bien que les logements sociaux soient très répandus dans les QPV, le parc privé peut parfois être dominant. C'est particulièrement le cas pour 4 QPV du territoire : Rive Droite, Champs Élysées et, de manière plus marquée, Petit Bourg et Grigny 2 où le privé concerne entre 94 et 95 % du parc.

Enfin, les logements des quartiers Pyramides-Bois Sauvage, Montconseil, Droits de l'Homme et Champtier du Coq sont considérés comme mixtes du fait d'une répartition quasi-équilibrée entre le social et le privé.

S'il y a en effet une certaine concentration du parc social dans les QPV, c'est aussi parce que, par définition, il répond aux besoins d'une population particulièrement modeste. Cependant, le parc de logements de ces zones prioritaires est voué à évoluer notamment dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) au sein duquel 9 quartiers du territoire sont inscrits (voir la carte page 3). Il est ainsi prévu que 2 500 logements sociaux environ soient démolis et que l'offre de logements soit plus diversifiée (logement social, privé et accession à la propriété).



Une plus grande présence de logements anciens

À Grand Paris Sud, la moyenne d'âge du parc de logements s'établit à 43 ans et un logement sur deux construit avant 1975 se situe en QPV. [11]

Mis à part Rive-Droite pour lequel les logements ont en moyenne plus de 100 ans, dans les autres QPV de l'agglomération, la moyenne d'âge oscille entre 27 et 60 ans.

47 % des logements du parc social en QPV ont été construits avant 1975 contre 22 % en dehors. Certains quartiers sont particulièrement concernés par un parc vieillissant : c'est notamment le cas du Parc aux Lièvres, de la Grande-Borne, du Plateau et des Tarterêts.

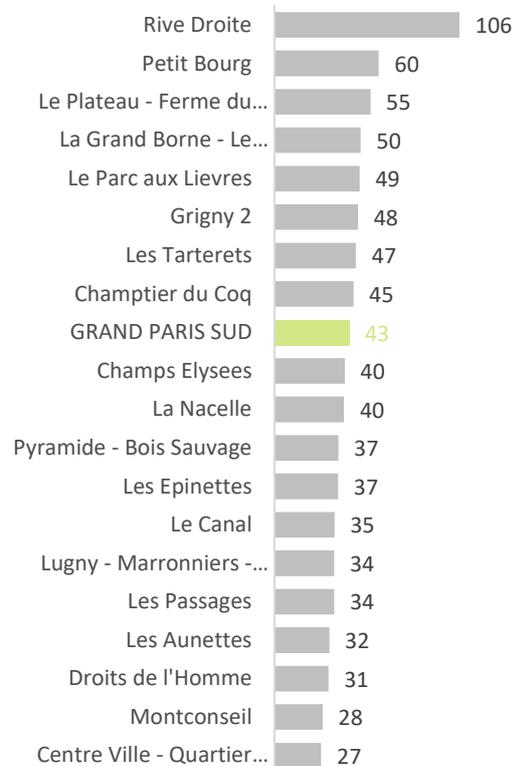
L'offre en logements sociaux la plus accessible pour les ménages est plus importante dans les QPV. À titre d'exemple, 62 % des logements ayant un loyer inférieur à 5,5 €/m² sont situés dans les QPV à Grand Paris Sud. De plus, la présence d'un parc plus ancien entraîne un niveau de loyer moyen plus bas : 5,7 €/m² contre 6,4 €/m² en dehors.

Véritable enjeu de rééquilibrage géographique de l'offre de logement social, ce constat interroge les possibilités d'accès au parc à bas loyers situé en-dehors des QPV, notamment pour les demandeurs prioritaires les plus précaires, et appelle à une vigilance sur les niveaux de loyers de l'offre créée via la reconstitution hors site dans le cadre des opérations de renouvellement urbain (ANRU2).

Concernant le parc privé, 36 % des logements en copropriété à Grand Paris Sud ont été construits avant 1975 contre 63 % dans les QPV. Les copropriétés de Grigny 2 et Petit Bourg ont exclusivement été construites avant 1975, c'est également majoritairement le cas de celles de Rive-Droite.

Bien que déjà engagées dans le cadre de dispositifs visant à réhabiliter le patrimoine bâti, ce taux questionne la mise aux normes des bâtiments, l'amélioration thermique et l'entretien des logements. Par ailleurs, l'analyse des impayés montre que les copropriétés sont plus fragiles dans les QPV : 23 % sont potentiellement en difficulté contre 8 % en dehors. Cela complexifie de fait les actions en faveur de la rénovation énergétique ou de la réhabilitation du bâti. Les copropriétés sont fragilisées par d'importants taux d'impayés conduisant à un endettement, parfois sans travaux engagés. Cette problématique est plus aiguë dans ces zones prioritaires.

MOYENNE D'ÂGE DU PARC DE LOGEMENTS (EN ANNÉE)



Source : Fichiers fonciers retraités par le CEREMA – DGFiP DGALN, 2019

L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux destinées à des populations différentes. Elles correspondent à des loyers et des plafonds de ressources différents. En PLA-I pour les locataires en situation de grande précarité, en PLUS pour des habitations à loyer modéré, en PLS pour les locataires ne pouvant prétendre aux HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour le privé. La géographie des loyers dépend du mode de financement et de l'époque de construction des logements sociaux. Les logements récents affichent des loyers plus élevés que ceux construits à l'époque des grands ensembles.

L'objectif réglementaire fixe un minimum de 25 % d'attributions en dehors des QPV ou assimilés pour les demandeurs ayant des revenus compris dans le 1^{er} quartile ou les ménages relogés dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain (ANRU2) ou d'une opération de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD).

Source : Observatoire des loyers du parc social

Un surpeuplement plus fréquent

L'analyse de la typologie des logements est révélatrice d'une situation contrastée selon les quartiers : La Grande Borne et Parc aux Lièvres comptent environ un logement sur deux d'au moins 5 pièces quand c'est le cas de moins d'un logement sur dix dans les quartiers de La Nacelle, Rive-Droite ou du Plateau. Au regard des autres QPV, la copropriété de Grigny 2 est également atypique avec une part importante de grands (41 % de 5 pièces ou plus) et petits logements (22 % de T1).

Les conditions d'habitat dans les QPV sont incontestablement plus dégradées qu'en dehors. Au-delà de logements parfois vétustes car anciens, les ménages y sont notamment bien plus souvent en situation de surpeuplement. [12] [13]

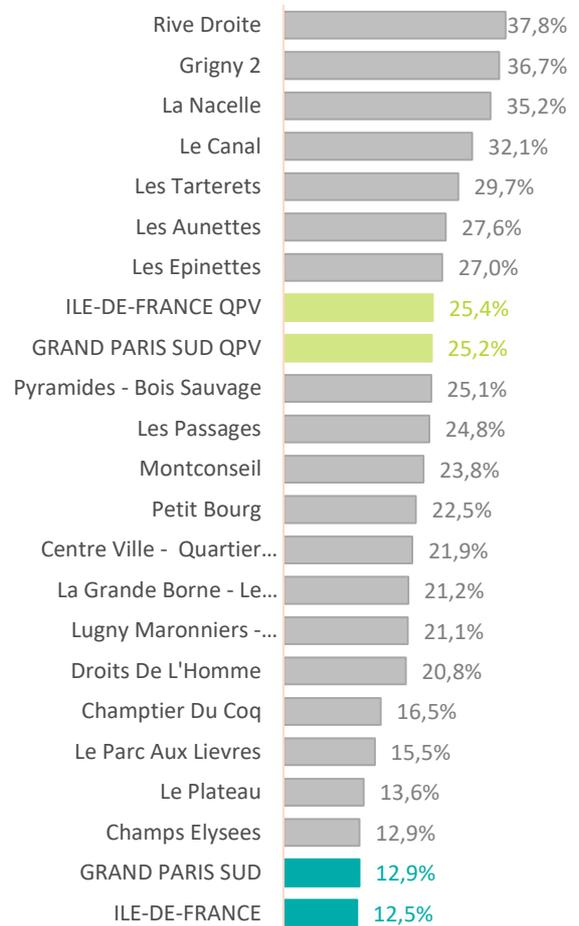
À Grand Paris Sud, en lien avec une présence importante de familles et notamment de familles nombreuses, le nombre moyen de personnes par ménage est plus important qu'à l'échelle francilienne (2,6 personnes contre 2,3) et cela est d'autant plus vrai en QPV (2,9 dans ceux de Grand Paris Sud et 2,7 d'Ile-de-France).

Les habitants de ces zones prioritaires sont 2 fois plus impactés par la suroccupation que l'ensemble des habitants du territoire (25,2 % contre 12,9 % en 2016). Avec plus de 30 % de résidences principales suroccupées, les quartiers Rive droite, Grigny 2, La Nacelle et Le Canal sont les plus concernés. D'ailleurs, ces 3 quartiers se classent parmi les 10 zones prioritaires franciliennes les plus touchées. Comparativement aux autres EPCI d'Ile-de-France ayant des QPV, Grand Paris Sud se situe parmi ceux où la suroccupation est particulièrement présente (6^e sur 34).

Conséquence de la forte représentation des propriétaires au sein des ménages de ces quartiers, les situations de suroccupation sont bien moins fréquentes à Champs Élysées, Le Plateau et dans une moindre mesure à Petit Bourg et Droits de l'Homme. Une exception est notable à Grigny 2 avec 36,7 % de logements surpeuplés mais où le parc, quasi-exclusivement privé, est occupé à 42 % seulement par leurs propriétaires.

Dans le cadre du NPNRU et notamment des démolitions de grands logements, l'un des enjeux consistera à proposer une offre adaptée à la composition des ménages, en particulier des familles nombreuses, au risque de générer davantage de situations de suroccupation dans le cas contraire.

LOGEMENTS SUROCCUPÉS



Source : INSEE, Recensement de la population, 2016.

INDICE D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Une résidence principale est considérée comme suroccupée quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la situation d'occupation "normale" définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ou un couple, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Source : INSEE.

PARTIE 4

ÉDUCATION



20 %

des 15 ans et + ont au moins un bac+2 dans les QPV contre 30 % à Grand Paris Sud



74 %

des établissements scolaires des QPV de Grand Paris Sud relèvent de l'éducation prioritaire



58 %

des collégiens dans les QPV sont socialement défavorisés contre 32 % à Grand Paris Sud



22 %

des 16-25 ans sont ni en emploi, ni scolarisés dans les QPV contre 17 % à Grand Paris Sud



Un niveau de formation supérieur aux QPV franciliens

Dans les QPV, le niveau de formation des habitants est plus faible et le poids des personnes ne possédant aucun diplôme plus important qu'ailleurs.

En effet, tandis qu'un quart de la population francilienne âgée de 15 ans ou plus et ayant quitté le système scolaire ne possédait aucun diplôme en 2016, c'était le cas de 45,5 % de celle vivant en zone prioritaire.

À Grand Paris Sud, bien que les habitants des QPV soient également très concernés, le niveau de formation est supérieur à celui observé à l'échelle des QPV franciliens. Si les non-diplômés y sont majoritaires, ils sont aussi moins nombreux. Inversement, les habitants ayant un niveau baccalauréat et plus y sont plus présents, plaçant les QPV de Grand Paris Sud à la 2^e place, derrière Paris, des 34 EPCI franciliens ayant des QPV et à la 4^e place pour les plus diplômés (bac+2 et plus).

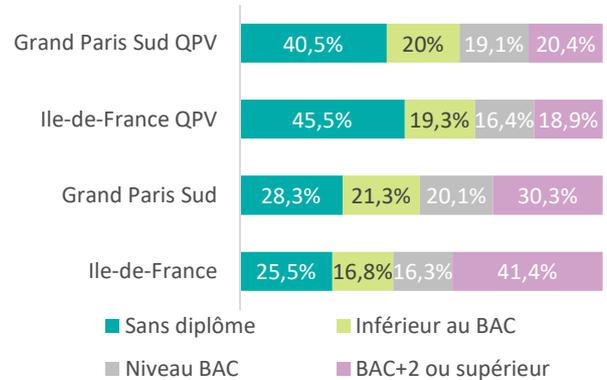
Le territoire étant caractérisé par sa jeunesse, la population y est de fait plus diplômée : un certain rattrapage du niveau de formation est en effet opéré par les jeunes sortant du système scolaire relativement à leurs aînés.

Malgré tout, certains QPV de Grand Paris Sud sont plus concernés que d'autres par l'absence de formation. C'est le cas de près de la moitié des habitants des Tarterêts et de La Grande Borne (48,9 %). Au contraire, c'est à Les Épinettes et Petit Bourg que les proportions de personnes avec un niveau bac+2 et plus sont les plus importantes (28 %), tout en restant bien inférieures à celles observées à Grand Paris Sud ou en Ile-de-France.

Public particulièrement touché par diverses inégalités, les étrangers présentent un niveau de formation encore plus faible que les autres. 56 % de ceux vivant dans les QPV de Grand Paris Sud n'en possèdent pas, seuls 15 % ont un bac+2 ou plus. De nouveau, comparés à l'échelle francilienne, ces taux restent plus élevés.

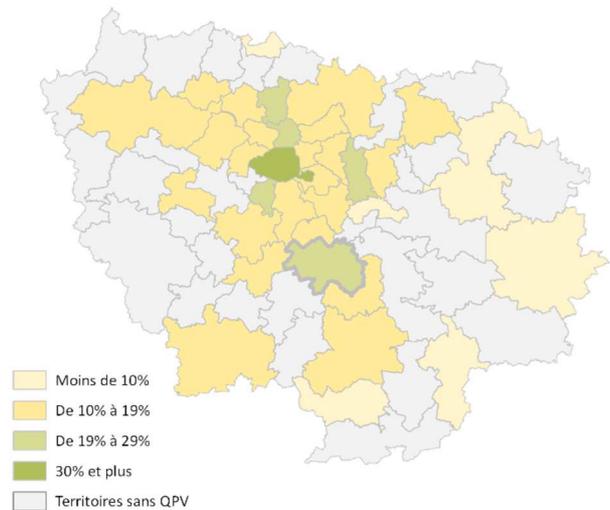
Cette faiblesse du niveau de formation des habitants de QPV, et en particulier des étrangers, entraîne d'autres inégalités notamment face à l'emploi : l'insertion professionnelle est plus difficile, les parcours moins linéaires, les emplois moins qualifiés, impactant de fait également leurs niveaux de vie.

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



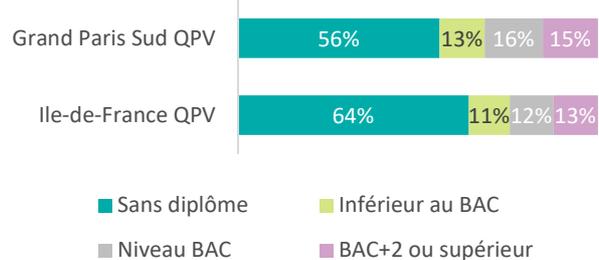
Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

PART DE LA POPULATION VIVANT EN QPV (PAR EPCI) AYANT UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC+2 ET +



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

NIVEAU DE DIPLÔME DES ÉTRANGERS DE 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

Une forte présence de l'éducation prioritaire

Les élèves habitants dans les QPV sont confrontés à des difficultés sociales fortes, à un décrochage et un échec scolaire plus marqués qu'ailleurs.

En effet, 58 % des collégiens des QPV de Grand Paris Sud ont pour représentant légal une personne rattachée à une Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) défavorisée quand c'est le cas de 32 % à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Alors que 7 % des entrants en 6^e ou encore 12,3 % des 3^e de Grand Paris Sud accusent un retard, ces taux sont toujours supérieurs à l'échelle des QPV, jusqu'à 18,1 % (6^e) à Grigny 2 et 28,9 % (3^e) à Centre Ville - Quartier de l'Europe.

Par ailleurs, les taux de réussite au diplôme national du brevet, témoignant de l'état des connaissances acquises en fin de cycle du collège, sont plus faibles dans les établissements implantés dans ou à proximité des QPV (moins de 300m). À Grand Paris Sud, tandis que 84 % des élèves réussissent l'examen, ce taux n'atteint que 71 % à La Grande Borne ou 74 % à Montconseil par exemple. À l'inverse, les élèves de Lugny Maronniers - Résidence du Parc et La Nacelle réussissent mieux qu'à l'échelle du territoire dans sa globalité (86 % et 87 %).

Afin de réduire les inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire des élèves de ces zones géographiques, les trois quarts des établissements scolaires publics (maternelles, élémentaires et collèges) appartiennent au Réseau d'éducation prioritaire (REP). Parmi les communes ayant des QPV sur le territoire, seule Savigny-le-Temple ne bénéficie pas de ce classement.

Comparativement aux valeurs régionales, le nombre d'élèves concernés est particulièrement important à Grand Paris Sud. C'était le cas de 36 % de ceux du 1^{er} degré et de 39 % des collégiens du secteur public à la rentrée 2020. Près de la moitié d'entre eux étaient plus spécifiquement inscrits en Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), traduisant un niveau de difficultés plus important.

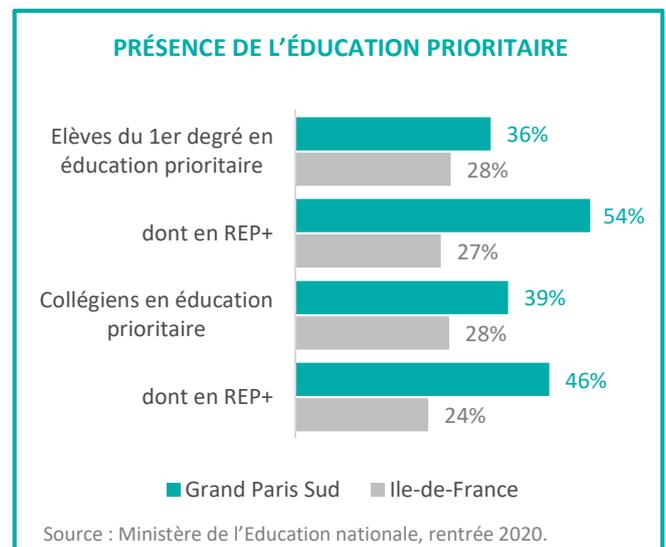
Toujours dans l'objectif d'améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers défavorisés, les six communes de Grand Paris Sud ayant des zones prioritaires sont dotées d'un Programme de réussite éducative (PRE) et quatre sont labellisées Cités éducatives (Corbeil-Essonnes, Évry-Courcouronnes, Grigny et Ris-Orangis).



12,3 % des élèves entrant en 3^e accusent un retard à Grand Paris Sud. Ce taux varie de **10,9 %** à **28,9 %** dans les QPV.



84 % des collégiens du secteur public obtiennent le brevet à Grand Paris Sud. Ce taux est de **71 %** à **87 %** dans les QPV.



REP ET REP+

Les REP regroupent des collèges et les écoles de leur secteur rencontrant des difficultés significatives. Classés selon un indice social (taux de PCS défavorisées, d'élèves boursiers, d'élèves résidant en QPV et d'élèves ayant redoublé avant la 6^e), l'objectif est de réduire les écarts de réussite avec les élèves qui ne sont pas en éducation prioritaire.

Les REP+ concernent des établissements aux difficultés sociales plus concentrées, ayant de fortes incidences sur la scolarité.

PRE ET CITÉS ÉDUCATIVES

Mis en place en 2005, le PRE est un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Il propose un suivi personnalisé de jeunes préalablement identifiés au travers la mise en place d'actions conduites hors temps et cadre scolaire. Nées d'une expérimentation à Grigny en 2017, les Cités éducatives ont pour objectif de mieux coordonner et de renforcer les dispositifs éducatifs existants.

Source : Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Une poursuite d'études plus difficile

Appartenant majoritairement à des catégories sociales défavorisées, les élèves résidant en QPV s'orientent plus souvent vers des études courtes ou sortent plus précocement du système scolaire.

À Grand Paris Sud, ils sont 98 % à poursuivre leurs études 2 ans après leur sortie du collège, soit un taux légèrement supérieur aux élèves des établissements scolaires implantés dans ou à proximité des QPV franciliens (97 %).

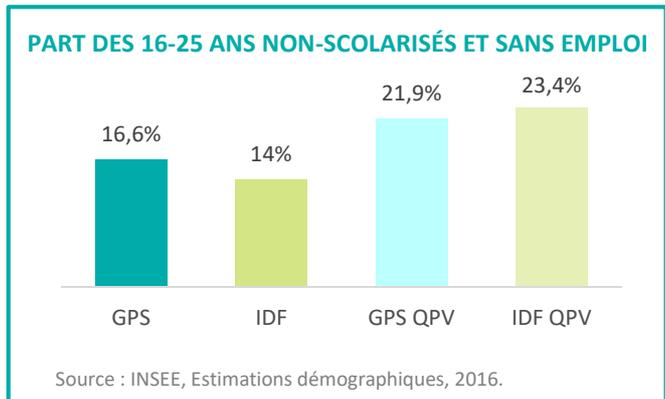
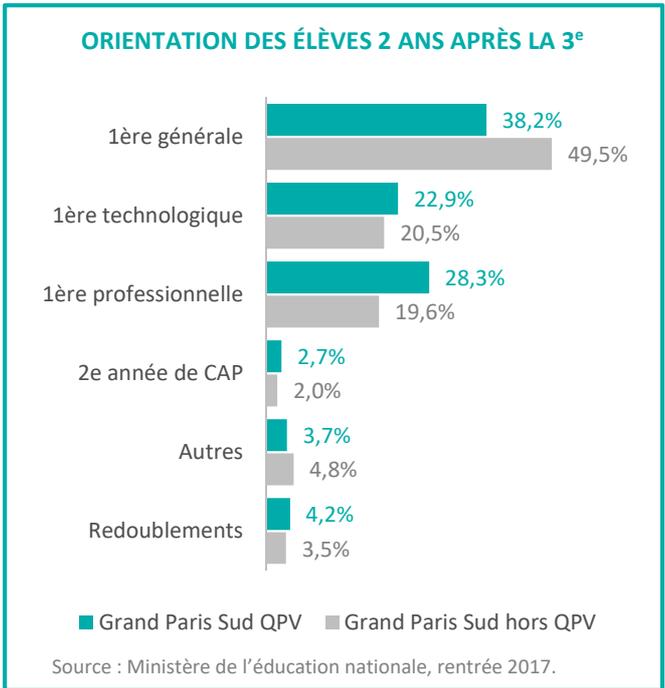
Aussi, si ces élèves s'orientent majoritairement vers un cursus général, ils sont moins nombreux que les élèves des établissements hors QPV à le faire, au profit de filières principalement professionnelles, moins prisées. Ils sont également davantage confrontés au redoublement.

Du fait de l'indisponibilité de données à l'échelle locale, retracer les trajectoires des élèves habitant dans les QPV de Grand Paris Sud est difficile. Néanmoins, il ressort des études nationales que les lycéens de ces zones géographiques échouent plus que les autres au baccalauréat. Ils émettent aussi moins souvent un vœu de poursuite d'études supérieures, notamment ceux étant issus d'un bac professionnel. Lorsqu'ils le font, ils se dirigent davantage vers les formations les moins élitistes et de proximité, le plus souvent une licence (accès non-sélectif, en particulier les filles) ou un BTS (les garçons notamment). Enfin, ces lycéens font plus souvent face à l'absence de proposition à l'issue de la procédure des vœux, conséquence d'une surreprésentation de bacs professionnels plus que d'un effet « quartier ». [14, 15, 16]

Ces éléments sont autant de facteurs favorisant le décrochage scolaire et donnent un aperçu des difficultés auxquelles sont confrontés ces jeunes.

À Grand Paris Sud, 16,6 % des 16-25 ans ne sont ni en emploi, ni scolarisés (NEET), contre 14 % en Ile-de-France, et les jeunes résidant en QPV sont davantage touchés. À l'échelle locale, les situations sont particulièrement contrastées avec des parts de jeunes non-insérés allant de 12,8 % à La Nacelle à 34,6 % au Parc Aux Lièvres.

Dans un tel contexte, les jeunes des QPV sont, plus que les autres, confrontés aux difficultés scolaires et de fait d'insertion sur le marché du travail, notamment lorsque la sortie du système scolaire s'accompagne de l'absence ou d'un faible niveau de diplôme.



PARTIE 5

EMPLOI



52,7 %

des habitants de QPV sont en emploi contre 63,6 % à Grand Paris Sud



22,3 %

des actifs de QPV sont au chômage contre 13,9 % des actifs de Grand Paris Sud



18,3 %

des habitants de QPV ayant un emploi ont un emploi précaire contre 12,6 % à Grand Paris Sud



32,2 %

des habitants de QPV sont inactifs contre 26,1 % à Grand Paris Sud



Des emplois plus précaires et moins qualifiés

À Grand Paris Sud, 63,6 % des 15-64 ans sont en emploi en 2016, un taux inférieur à la moyenne francilienne (66,6 %). Comparativement aux autres EPCI d'Ile-de-France, le territoire se classe parmi ceux dont les taux d'emploi sont les plus faibles (7^e sur 64) et parmi le quart des EPCI franciliens ayant des QPV les plus touchés (7^e sur 34).

Cet accès à l'emploi est plus difficile pour les habitants de QPV. À Grand Paris Sud, ils sont 52,7 %, soit 10,9 points de moins que l'ensemble du territoire, à être en emploi. Au sein des quartiers, c'est le cas de moins d'un habitant de La Grande Borne ou du Parc aux Lièvres sur deux, ces deux QPV se classant parmi ceux ayant les plus faibles taux d'emploi de la région (13^e et 35^e sur 272).

Depuis 2010, s'il diminue en Ile-de-France (- 0,4 pt), à Grand Paris Sud cette baisse est plus marquée (- 1,6 pt). À l'exception de Montconseil, Les Tarterêts et Centre Ville - Quartier de l'Europe, l'ensemble des QPV du territoire est concerné et de façon plus importante aux Passages (- 12,7 pts) et aux Épinettes (- 9,2 pts).

De plus, les habitants de QPV sont davantage confrontés aux emplois précaires (contrats hors CDI et temps complet) : c'est le cas de 18,3 % de ceux ayant un emploi contre 12,6 % à Grand Paris Sud.

Plus d'un quart des travailleurs sont concernés à La Nacelle (26,7 %), quartier qui d'ailleurs s'inscrit à la 3^e position des QPV les plus touchés d'Ile-de-France.

Avec une faible part d'emplois précaires (10,7 %), inférieur à celle de Grand Paris Sud et d'Ile-de-France, Champs Élysées fait figure d'exception.

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) souligne que le sous-emploi (souhait de travailler davantage) est deux fois plus fréquent dans les QPV. [17] Globalement, ce sont les femmes et les étrangers qui sont les plus exposés à ces situations de précarité.

Par ailleurs, les actifs résidant en QPV appartiennent aux catégories socio-professionnelles (CSP) les moins qualifiées. Moins présents à Grand Paris Sud qu'à l'échelle francilienne, ceux relevant de la CSP des artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures sont deux fois moins importants en QPV que sur le territoire.

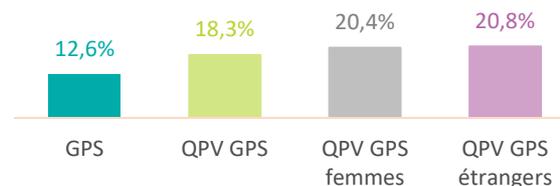
La majorité des actifs est alors constituée d'employés et d'ouvriers, en lien avec un plus faible niveau de formation de cette population.

TAUX D'EMPLOI (EN %) ET ÉVOLUTION 2010-2016 (EN POINTS DE %)

ILE-DE-FRANCE	-0,4 pt	66,6%
GRAND PARIS SUD	-1,6 pt	63,6%
Lugny Maronniers - ...	-4 pts	59,8%
Centre Ville - Quartier...	+0,3 pt	59,2%
Champs Elysees	-5,3 pts	59,1%
Montconseil	+7,4 pts	57,9%
Droits De L'Homme	-0,9 pt	56,5%
Champtier Du Coq	-1,4 pt	56,4%
Le Plateau	-6,6 pts	55,9%
Petit Bourg	-4,2 pts	55,7%
Les Aunettes	-6,5 pts	55,4%
Le Canal	-5,4 pts	54,9%
Rive Droite	-4,7 pts	53,2%
ILE-DE-FRANCE QPV	-1,7 pt	53,1%
GRAND PARIS SUD QPV	nd	52,7%
Les Tarterets	+1,6 pt	52,2%
Les Passages	-12,7 pts	52,1%
Les Epinettes	-9,2 pts	52,0%
Pyramides - Bois Sauvage	-3 pts	51,8%
La Nacelle	-2,6 pts	51,6%
Grigny 2	-6,6 pts	50,3%
Le Parc Aux Lievres	-5,9 pts	49,3%
La Grande Borne - Le...	-5,8 pts	47,4%

Source : INSEE, Estimations démographiques, 2010 et 2016.
nd : non-disponible.

TAUX D'EMPLOI PRÉCAIRES



Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

Parmi les actifs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles sup.	Ouvriers
ILE-DE-FRANCE	36 %	13 %
GRAND PARIS SUD	20 %	19 %
QPV ILE-DE-FRANCE	12 %	29 %
QPV GRAND PARIS SUD	10 %	31 %

Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016.

Une certaine « résistance » des QPV face à la crise

Grand Paris Sud est un territoire où le taux de chômage est l'un des plus élevés d'Ile-de-France. Avec 13,9 % des actifs en recherche d'emploi en 2016, soit 1,2 point de plus que l'Ile-de-France, la CA se classe parmi les 11 EPCI franciliens les plus concernés.

Au sein des QPV, la situation face à l'emploi est plus dégradée. Le taux de chômage est ainsi de 11 points supérieur dans les zones prioritaires franciliennes relativement au taux régional. À Grand Paris Sud, si cet écart est moins important (8 pts), notamment du fait d'un chômage déjà élevé, les taux varient fortement d'un quartier à un autre, allant du simple (14,5 % à Montconseil) au double (28,6 % à Rive Droite), un tiers se situant au-dessus du niveau des QPV franciliens.

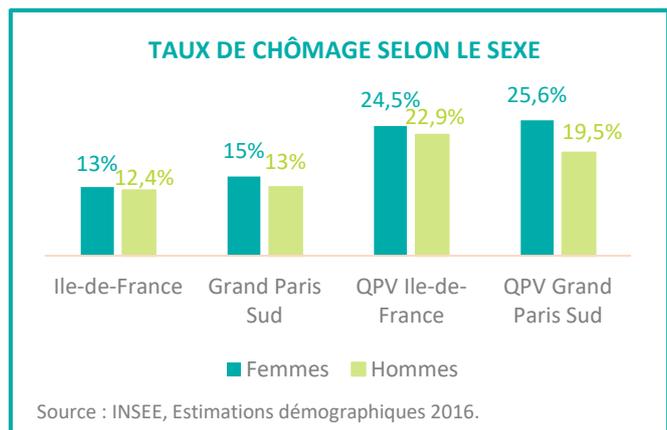
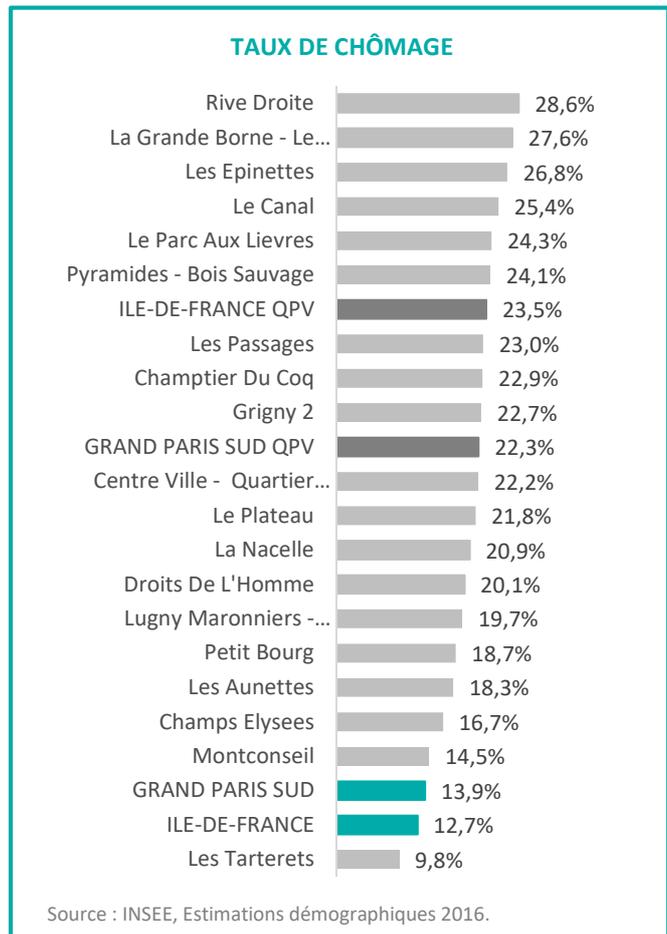
Les femmes sont, entre autres, davantage confrontées à cette situation. Dans les QPV de Grand Paris Sud, leur taux de chômage est supérieur de 6 points à celui des hommes (25,6 % contre 19,5 %), différence élevée en Ile-de-France où elle n'est que de 1,6 point (24,5 % contre 22,9 %). D'ailleurs, si une baisse de la demande d'emploi est constatée pour les catégories A, B et C entre décembre 2017 et 2019, notamment en QPV, cela est surtout le fait des hommes.

Néanmoins, la crise sanitaire de 2020 a impacté tous les territoires avec une hausse importante du nombre de demandeurs d'emplois : + 9 % en Ile-de-France entre fin 2019 et fin 2020.

Celle-ci s'est avérée cependant moins importante pour les QPV, et notamment pour ceux de Grand Paris Sud (+ 6 %, contre + 7 % de ceux d'Ile-de-France).

À l'inverse de ce qui est constaté sur la période précédente, ce sont les femmes qui ont été ici les moins impactées, en partie du fait de leur mobilisation au sein de métiers « clés », féminisés à 55 %. [18]

De nombreux dispositifs visent à améliorer l'insertion professionnelle des habitants des QPV et notamment à réduire l'écart des taux de chômage entre ces zones et les territoires englobants. Cependant, un récent rapport de la Cour des comptes constate qu'ils ne sont pas toujours adaptés aux publics, notamment les plus fragiles, ne permettant pas d'atteindre les objectifs initialement fixés. [19]



+ 6 % de demandeurs d'emploi dans les QPV de Grand Paris Sud durant la crise sanitaire contre **+ 7 %** dans les QPV franciliens.

Une inactivité importante, notamment chez les femmes

L'inactivité, c'est-à-dire la situation des 15-64 ans n'étant ni en emploi ni au chômage, est à Grand Paris Sud de 2 points plus élevée qu'à l'échelle francilienne en 2016. Cet état est d'autant plus important en QPV : à Grand Paris Sud, près d'un tiers des habitants de ces zones sont concernés contre un peu plus du quart sur l'ensemble du territoire. Les quartiers prioritaires de Grand Paris Sud sont particulièrement touchés comparativement à ceux des autres EPCI franciliens (11^e sur 34 EPCI ayant des QPV).

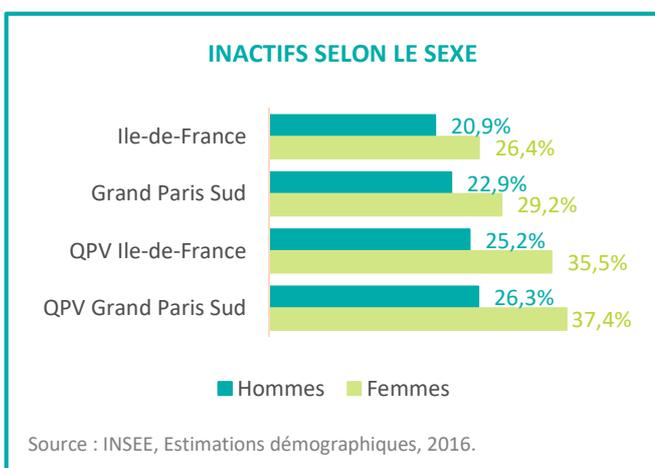
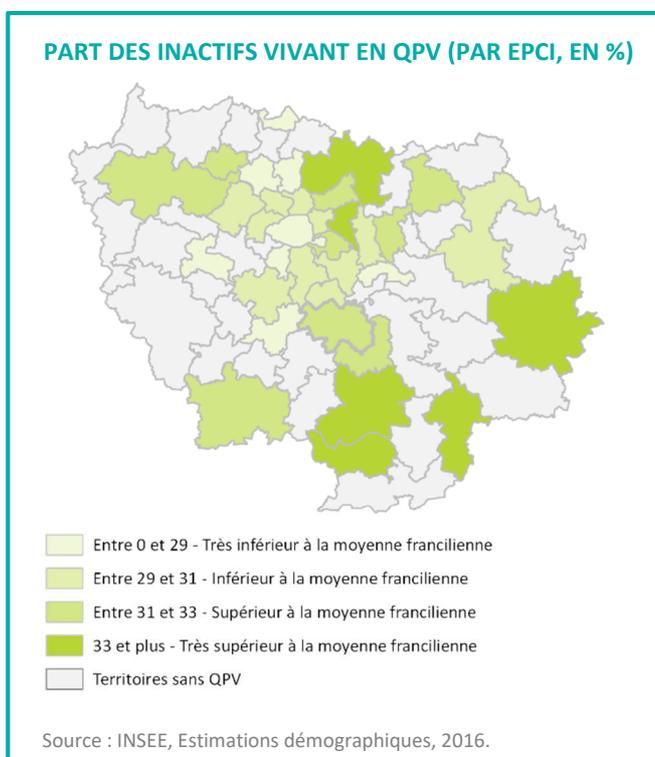
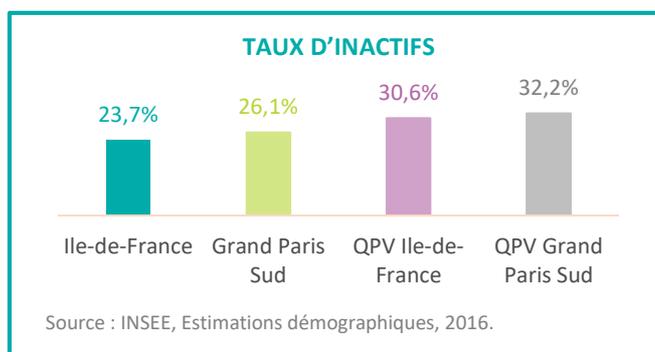
D'un QPV à l'autre, le taux d'inactivité varie dans de grandes proportions, passant de 23,9 % à Centre-ville – Quartier de l'Europe à 42,1 % aux Tarterêts. Globalement, les quartiers les plus peuplés du territoire sont ceux où l'inactivité est la plus forte.

Selon l'ONPV, cette différence d'inactivité entre les zones prioritaires et les unités urbaines englobantes est surtout le fait de personnes se trouvant en-dehors du marché de l'emploi pour d'autres raisons que celles de la formation. Si pour certains, ne pas travailler relève d'un choix, ce sont pour d'autres des contraintes ou des indisponibilités qui ne le permettent pas. Ces personnes inactives mais non-considérées comme étant au chômage, peuvent souhaiter travailler mais ne pas avoir fait de recherches, ni être disponibles dans les deux semaines. Elles forment le « halo du chômage » défini par l'INSEE. En 2019, 16,8 % des inactifs des QPV français étaient dans cette situation contre 12,7 % en-dehors.[17]

L'écart entre les quartiers prioritaires et le reste des unités urbaines qui les abritent est encore plus important concernant les femmes. En effet, leur inactivité est supérieure de 8 points dans les QPV de Grand Paris Sud à celle de la CA dans son ensemble quand cette différence est de 3 points pour les hommes. Près de la moitié des femmes habitant aux Tarterêts sont inactives, c'est le cas de 45 % à Grigny 2 ou encore 41 % aux Parc au Lièvres et à La Nacelle.

L'inactivité des femmes dans les QPV de Grand Paris Sud est l'une des plus importante d'Ile-de-France (7^e sur 34).

Entre un niveau de qualification des habitants plus faible, des conditions de travail plus précaires, des taux de chômage et d'inactivité plus importants, les habitants des QPV sont, plus que les autres, éloignés du marché du travail.



PARTIE 6

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES



5,6

établissements économiques pour 100 habitants en QPV contre 8,6 hors QPV et PAE



17 %

des établissements en QPV dans la logistique de la livraison urbaine contre 7 % hors QPV et PAE



52 %

d'entrepreneurs individuels en QPV contre 47 % hors QPV et PAE



2,7

Boulangeries pour 10 000 habitants en QPV contre 3,3 à Grand Paris Sud



Un tissu économique moins abondant et plus précaire

À Grand Paris Sud, 15,5 % des établissements économiques sont implantés dans le périmètre strict des 19 QPV du territoire.

Si il y a en moyenne 9,6 établissements économiques pour 100 habitants à l'échelle de la Communauté d'agglomération, une plus faible densité est observée en QPV : ce rapport est de 5,6 établissements contre 8,6 dans le diffus (hors QPV et Parcs d'activités économiques (PAE)).

Avec un nombre d'établissements supérieur à celui du diffus, trois QPV font figure d'exception de par leur proximité avec un centre-ville (Rive Droite à Corbeil-Essonnes) ou la présence de commerces en bas d'immeubles (Les Passages et Pyramide - Bois Sauvage à Evry-Courcouronnes). De fait, le tissu économique y est plus développé.

À l'inverse, c'est à Petit Bourg que les établissements économiques, rapportés à la population, sont les moins nombreux, la zone commerciale située à son bord ayant été exclue de son périmètre prioritaire.

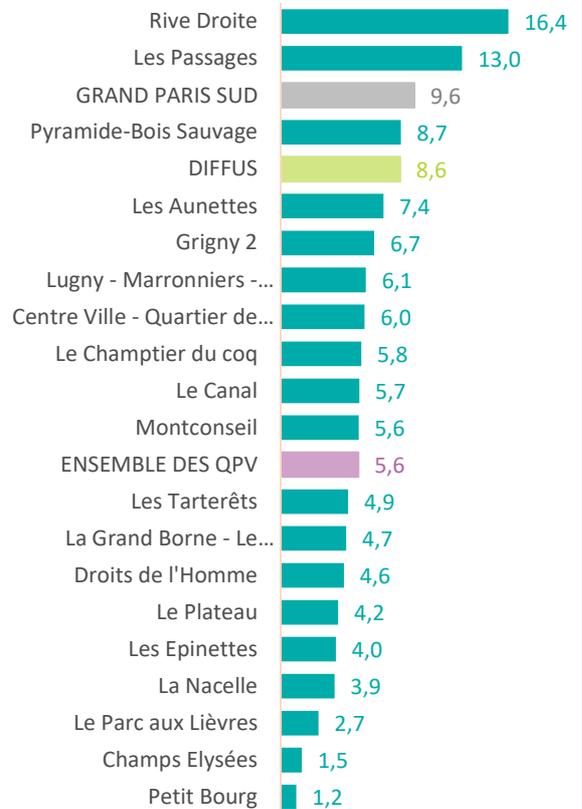
La prépondérance de statuts juridiques précaires apparaît comme un élément révélateur de la vulnérabilité des établissements économiques situés en QPV. Les entrepreneurs individuels y sont, en effet, relativement plus nombreux (52,1 % contre 47,4 % dans le diffus à Grand Paris Sud).

D'ailleurs, en France, la croissance du nombre d'entreprises dans les QPV est tout particulièrement le fait de micro-entrepreneurs. [20]

En 2020, 87 % des entreprises individuelles françaises créées le sont sous ce statut. Celui-ci a, en effet, permis la démocratisation de l'entrepreneuriat, notamment en simplifiant les démarches administratives et fiscales. [21]

Cependant, la question de la précarisation de ces travailleurs y est souvent associée. D'une part, ils ne bénéficient pas de la même protection sociale que les salariés. D'autre part, ces travailleurs dépendent grandement des donneurs d'ordre. Enfin, ce statut concerne pour partie des demandeurs d'emploi, mais également des salariés peu qualifiés ou en situation professionnelle précaire, qui voient dans ce dispositif la possibilité de maintenir une activité rémunérée minimale.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES POUR 100 HABITANTS



Source : INSEE, SIRENE et annonces légales du BODACC, juin 2021.

FORMES JURIDIQUES DES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES DE GRAND PARIS SUD

	QPV	DIFFUS
Entrepreneur individuel*	52,1 %	47,4 %
Société par actions simplifiées (SAS)	16,2 %	17,8 %
SARL	14,6 %	15,5 %
Profession libérale	4,7 %	6 %
Artisan	4,6 %	3,6 %
Commerçant	2,7 %	2,2 %
Autres	5,1 %	7,5 %

Source : INSEE, SIRENE et annonces légales du BODACC, juin 2021.

* personnes physiques et affaires personnelles incluses.



87 % des entreprises individuelles françaises créées en 2020 ont choisi le statut de micro-entreprise.

Une concentration importante de l'activité ubérisée

Au-delà d'un tissu économique moins abondant et plus précaire en QPV, un quart des établissements présents proposent comme activité les livraisons urbaines et le transport de voyageurs par taxi, deux secteurs essentiellement ubérisés, contre 12 % seulement dans le diffus.

La logistique des livraisons urbaines concentre 17 % des établissements en zone prioritaire contre un peu moins de 7 % dans le diffus. De même, 8 % des transports de voyageurs par taxi sont en QPV contre 5 % hors QPV et PAE.

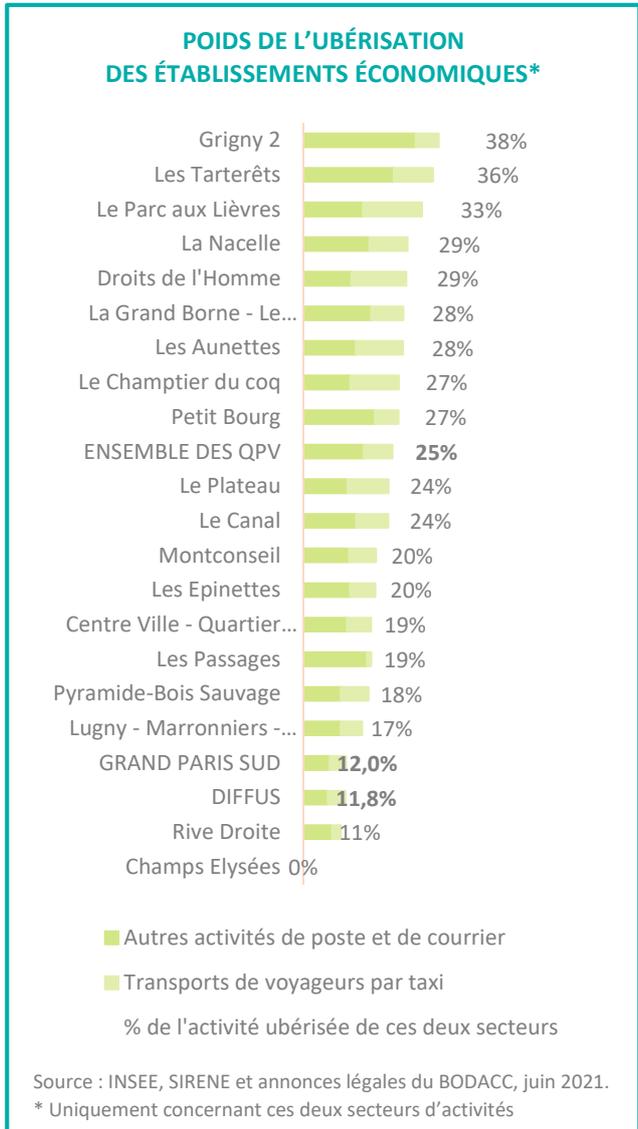
Si le premier a connu un essor important parmi les créations d'entreprises en France après le premier confinement, dans un contexte de fermeture des restaurants et des commerces non-essentiels, le second a particulièrement été affecté par la baisse des déplacements liée aux restrictions. [22]

Majoritairement pris en charge par des entreprises qui recourent massivement à la sous-traitance pour l'accomplissement des livraisons ou des transports de voyageurs, l'ubérisation de l'économie s'accompagne d'une certaine précarité de l'emploi. Elle « contourne le salariat en répondant à des besoins ponctuels par une main d'œuvre ponctuelle [...] Pour ces entreprises, il ne s'agit pas d'employer des salariés offrant des services, mais des indépendants qui louent leurs services quand ils le souhaitent ». [23]

À Grand Paris Sud, 92,1 % des établissements économiques de la livraison urbaine et 53,7 % du transport de voyageurs par taxi relèvent d'une activité exercée par un entrepreneur individuel. Ces taux atteignent respectivement 92,7 % et 51,8 % en QPV.

Si une moindre présence d'entrepreneurs individuels est observée dans les transports, c'est parce que la partie « traditionnelle » de ce secteur reste conséquente. D'après l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes, les véhicules non ubérisés représentaient 58 % des véhicules du secteur en 2018 en France. [24]

Cette concentration importante de l'ubérisation dans les QPV s'accompagne de fait, pour les travailleurs, de revenus incertains, fluctuants, et d'une dépendance économique vis-à-vis de l'entreprise plateforme.



L'UBÉRISATION

L'ubérisation est un processus économique qui, grâce aux nouvelles technologies numériques, contourne les secteurs classiques de l'économie en créant un nouvel intermédiaire. Celui-ci permet de mettre en relation directe les utilisateurs et les prestataires sous la forme d'une plateforme numérique.

Si les sociétés qui pratiquent cette intermédiation créent de l'emploi, il s'agit d'un travail essentiellement mal rémunéré et à temps partiel.

Source : Direction de l'information légale et administrative.

Une offre de commerces essentiels moins dense

Participant très largement à l'animation et au développement de la vie des quartiers, la densité et la diversité des commerces de proximité représentent un véritable enjeu pour le territoire.

Cela est d'autant plus vrai pour les habitants des QPV qui disposent de moyens de déplacement plus limités. En effet, tandis que 81 % des ménages de Grand Paris Sud possèdent au moins une voiture en 2016, c'est le cas de 64 % en QPV. La moitié des ménages seulement sont véhiculés à Rive Droite ou encore à Grigny 2 alors que les trois-quarts de ceux vivant à Droits de l'Homme, Montconseil ou Petit Bourg le sont.

La question de l'accessibilité à l'offre commerciale de première nécessité apparaît alors primordiale.

À partir d'une sélection de neuf types de commerces dits ici « essentiels », il ressort une plus faible densité de l'offre dans le strict périmètre des QPV comparativement au reste du territoire. Sont ainsi recensées 2,7 boulangeries pour 10 000 habitants au sein de la géographie prioritaire contre 3,3 à l'échelle de Grand Paris Sud ou encore 1,6 banques contre 2,6. L'offre de restauration rapide et de commerces alimentaires généralistes y est cependant supérieure. Cette répartition est toutefois inégale selon les QPV et les types de commerces. À titre d'exemple, Droits de l'Homme et La Nacelle en disposent peu (moins de 5 établissements contre une soixantaine à Pyramides - Bois Sauvage). Par ailleurs, 14 QPV sur 19 n'ont pas de banque, 8 de pharmacie et 7 de boulangerie.

Élargi à un rayon de 300m autour du périmètre exact des QPV, la situation se révèle différente. Certains quartiers situés à proximité de polarités commerciales importantes se trouvent alors très bien pourvus (Les Passages, Les Pyramides – Bois Sauvage, Rive Droite,...). Aussi, alors qu'aucune banque n'est implantée sur le QPV Le Canal, dix sont comptabilisées sur le secteur élargi.

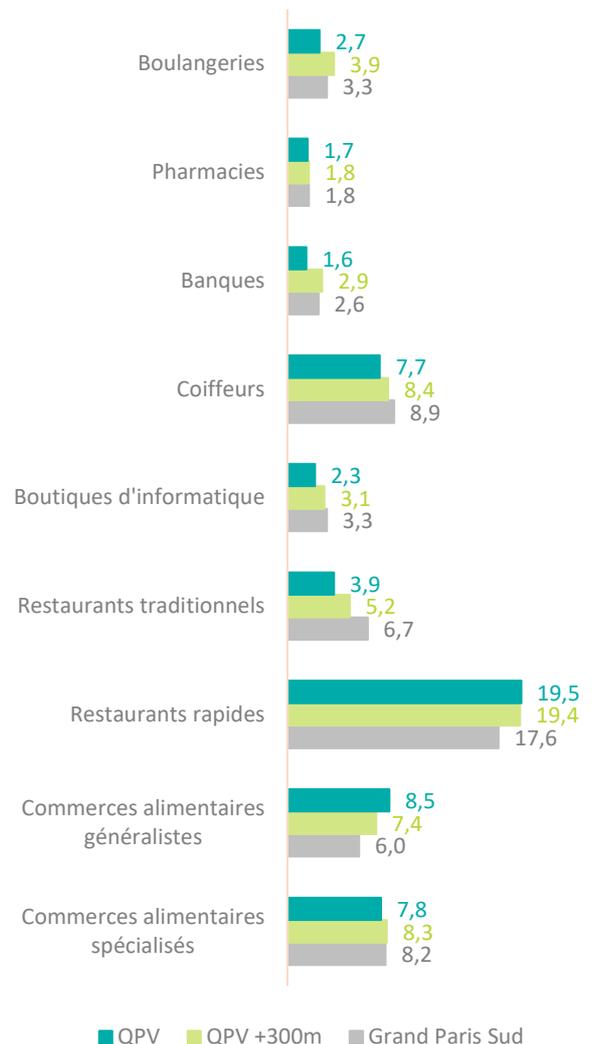
Isolé, le périmètre situé à 300m autour des QPV présente la particularité d'être doté d'une offre particulièrement dense, supérieure à celle des quartiers et du reste de Grand Paris Sud, rapportée au nombre d'habitants qui occupent chacune de ces zones.

Néanmoins, même en prenant en compte cet espace supplémentaire, correspondant davantage au bassin de vie des habitants, 8 QPV ne disposent pas de banque, 3 de pharmacie et 4 de restauration traditionnelle.



81 % des ménages de Grand Paris Sud sont équipés au moins d'une voiture en 2016. C'est le cas de **64 %** des ménages en QPV.

NOMBRE DE COMMERCES ET SERVICES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS À GRAND PARIS SUD



Source : INSEE, SIRENE et annonces légales du BODACC, juin 2021.

Commerces alimentaires généralistes : supérettes, alimentations générales,...

Commerces alimentaires spécialisés : bouchers, poissonniers, traiteurs,...

AVANT-PROPOS

- [1] M. Acs, A. Degbé, P. Laurent, En Ile-de-France, 13 % des habitants vivent dans un QPV, deux fois plus qu'en province, INSEE Flash Ile-de-France n°67, mai 2022.
- [2] Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.
- [3] Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).
- [4] Observatoire territorial de Grand Paris Sud, Atlas des Quartiers prioritaires de la politique de la ville de Grand Paris Sud, Grand Paris Sud, 2019.

DÉMOGRAPHIE

- [5] Observatoire territorial de Grand Paris Sud, Grand Paris Sud 2030 : tendances démographiques, L'Observatoire, Grand Paris Sud, novembre 2021.
- [6] Y. Lechevallier, Etude de caractérisation du profil international de Grand Paris Sud, Agence du Monde Commun, Grand Paris Sud, 2019.

NIVEAU DE VIE

- [7] Observatoire territorial de Grand Paris Sud, Niveau de vie et inégalités : quelle situation pour Grand Paris Sud ?, L'Observatoire, Grand Paris Sud, septembre 2022.
- [8] S. Beaufils, H. Joinet (IPR), F. Bertaux, P. Laurent, O. Wolber, V. Vicaire (INSEE), Les trajectoires résidentielles des habitants de QPV, Note rapide de l'Institut Paris Région n°860, juillet 2020.
- [9] F. Bertaux, P. Laurent, O. Wolber, V. Vicaire (INSEE), S. Beaufils, H. Joinet (IPR), Quartiers prioritaires franciliens : une mobilité résidentielle élevée dans l'Essonne et moindre dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, INSEE analyses Ile-de-France n°119, juillet 2020.
- [10] M. Sagot, La redistribution réduit la pauvreté et les inégalités entre territoires, Note rapide de l'Institut Paris Région n°879, décembre 2020.

HABITAT ET LOGEMENT

- [11] M. Sala (CGET-ONPV), Le parc locatif social dans les quartiers de la politique de la ville, pp212-213, Mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires, Rapport 2017, ONPV, CGET, 2018.
- [12] G. Gallic, L. Lequien (INSEE), La suroccupation des logements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), pp140-141, Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires, Rapport 2020, ONPV, 2021.
- [13] M. Sala (CGET-ONPV), Des conditions de logement plus dégradées dans les quartiers prioritaires, En détail, ONPV, CGET, 2018.

ÉDUCATION

[14] J. Robin, E. Drony (ANCT-ONPV), Chiffres clés des QPV, Éducation, ONPV, 2021.

[15] T. Couppié, M. Vignale, P. Dieusaert, Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après le bac ?, ANCT, CEREQ, mars 2022.

[16] P. Boulet (MESRI-SIES), M. Chaigneau, P. Dieusaert (CGET), Les lycéens des quartiers prioritaires dans l'enseignement supérieur : une orientation moins ambitieuse, essentiellement attribuable au cursus scolaire, Note d'information du SIES, SIES, ONPV, CGET, juillet 2019.

EMPLOI

[17] J. Robin (ANCT-ONPV), L. Lachkar (Pôle emploi), Chiffres clés des QPV, Emploi, ONPV, 2021.

[18] Observatoire régional de santé, Institut Paris Région, Femmes et Covid-19, mars 2021.

[19] Cour des comptes, Les dispositifs en faveur de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, Exercices 2015-2021, juin 2022.

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

[20] J. Robin (ANCT-ONPV), La démographie d'entreprises : une forte croissance du nombre d'entreprises implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en 2019, pp172-173, Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires, Rapport 2020, ONPV, 2021.

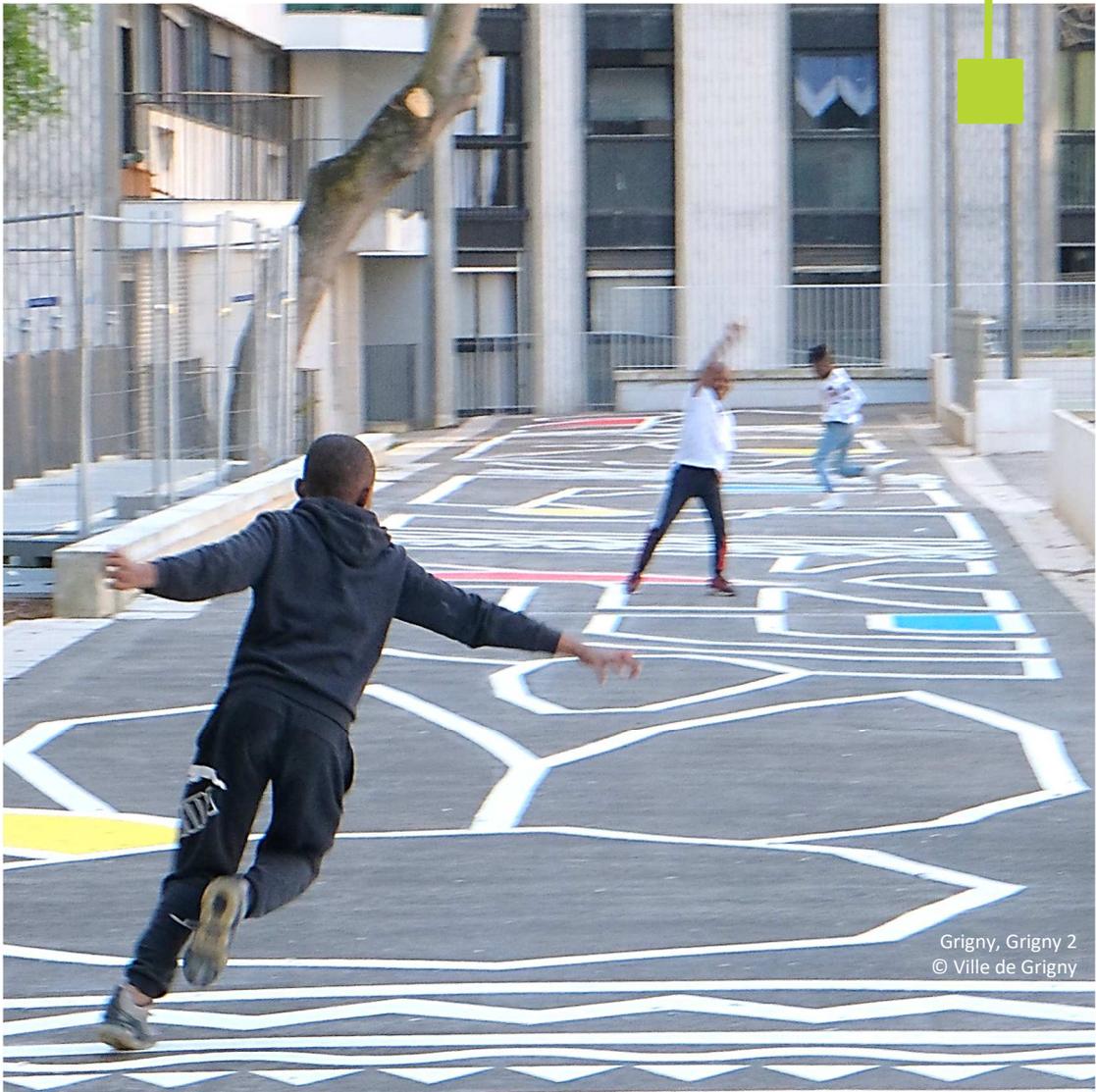
[21] H. Gourdon (INSEE), Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire, INSEE Première n°1837, février 2021.

[22] H. Gourdon (INSEE), Essor des créations d'entreprises de vente à distance et livraison à domicile pendant la crise sanitaire, INSEE Focus n°247, septembre 2021.

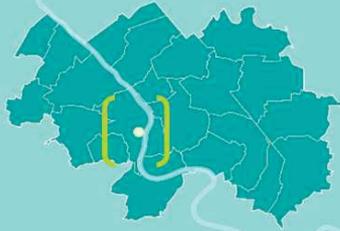
[23] P. Vétois (FretLink), N. Raimbault (LISER), L'« ubérisation » de la logistique : disruption ou continuité ? Le cas de l'Ile-de-France, 2017.

[24] M-F. Brasseur, F. Lézec, G. Wemelbeke (SDS), Les taxis et VTC en 2017-2018, Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes, Ministère de la transition écologique et solidaire, 2020.

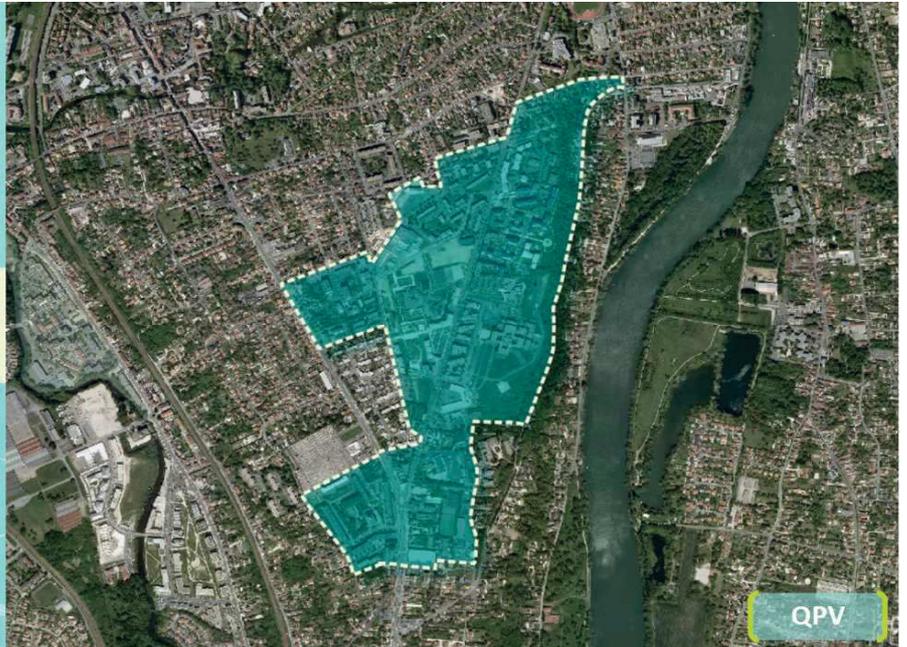
INDICATEURS CLÉS DES QUARTIERS PRIORITAIRES



Grigny, Grigny 2
© Ville de Grigny



MONTCONSEIL



QPV



Montconseil

7 068
habitants

en 2018


+15,2%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Situé sur les hauteurs au sud de Corbeil-Essonnes, le quartier Montconseil a longtemps été marqué par un habitat dégradé et une situation d'enclavement malgré sa proximité avec le centre-ville.

Inclus dans le programme ANRU1, le quartier a connu de nombreux réaménagements depuis 2007. D'abord centré sur le patrimoine social en cœur de quartier, le projet s'est étendu sur un territoire plus vaste, intégrant notamment le secteur de l'hôpital désaffecté en 2012, à l'est du quartier.

Aujourd'hui, la totalité des opérations liées au bâti ont été réalisées. Le programme ambitieux a permis de dédensifier et recomposer fortement la structure urbaine du quartier.

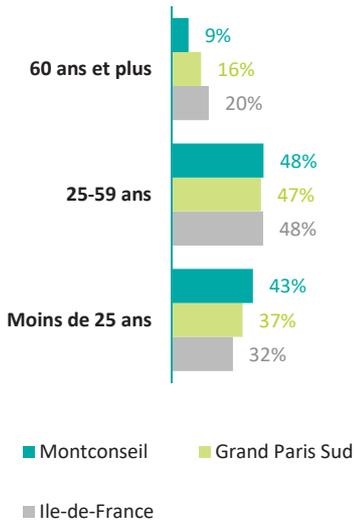
Au-delà de la déconcentration de l'offre, une attention particulière a été portée aux formes urbaines : la création de petits collectifs ou de résidences de taille intermédiaire, en lieu et place des tours, a fortement contribué à atténuer l'image de quartier d'habitat social qui caractérisait Montconseil jusqu'alors.

Surface du quartier : 58 ha
2862 Logements


© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Montconseil

4,2

PART DES FEMMES

53%

PART DES ÉTRANGERS

28,7%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

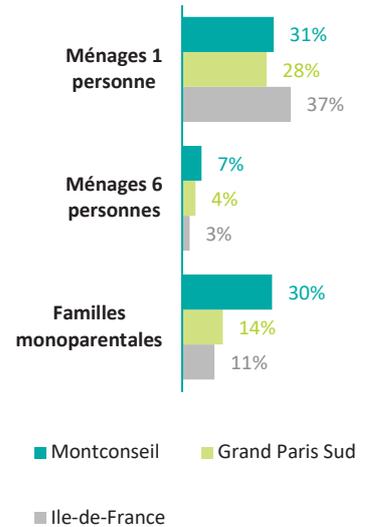
1,3

52%

13,9%



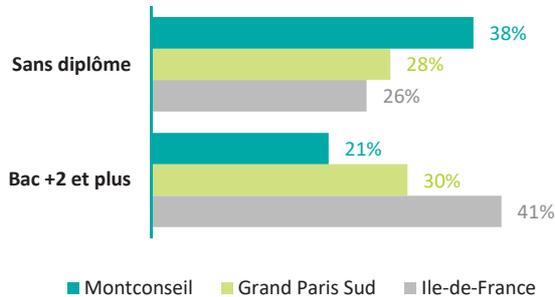
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

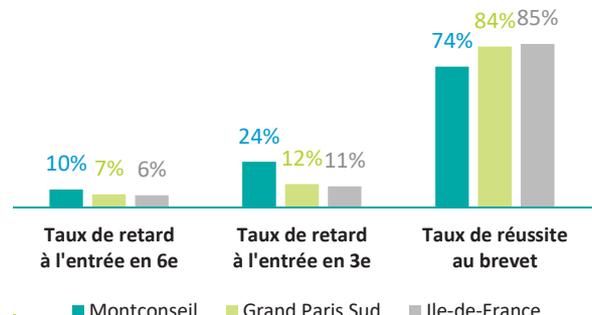
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Montconseil

69,4%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

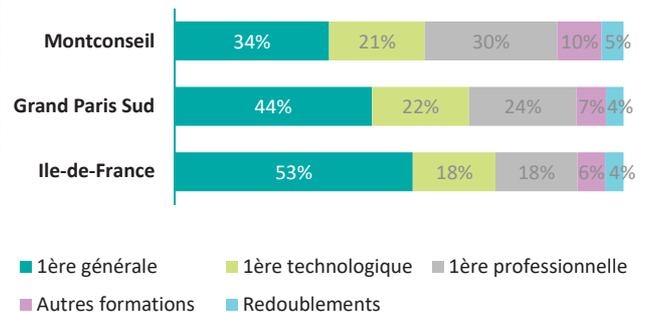
17,9%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

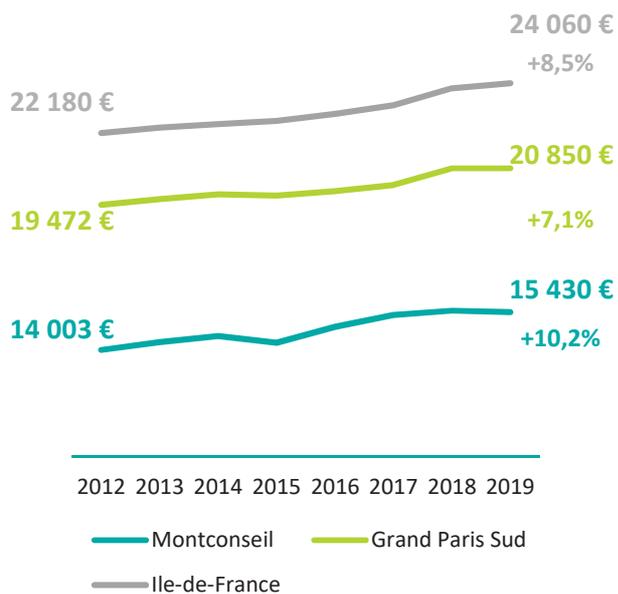
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Montconseil

37%

47%

20%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Montconseil

32%

15%

17%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

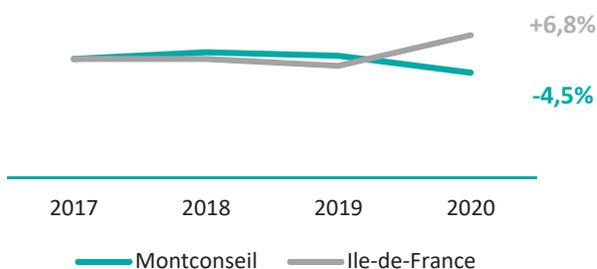
13%

12%

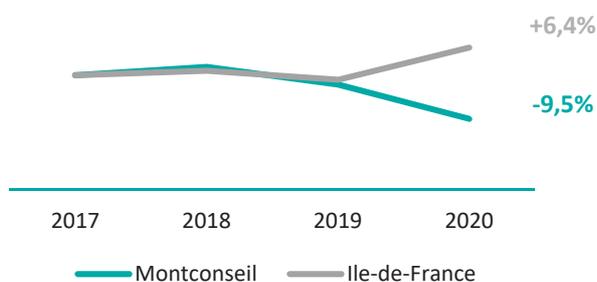


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Montconseil

81%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

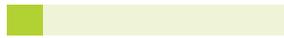
Montconseil

24%



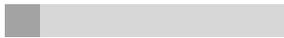
Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

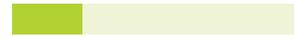
Montconseil

56%



Grand Paris Sud

25%



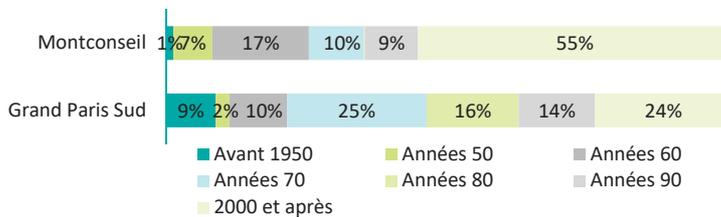
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Montconseil

5,6

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Montconseil

44%

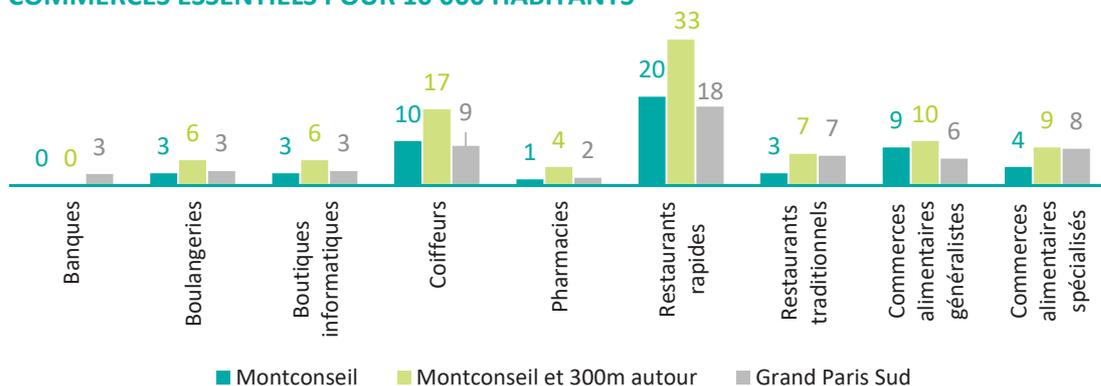


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



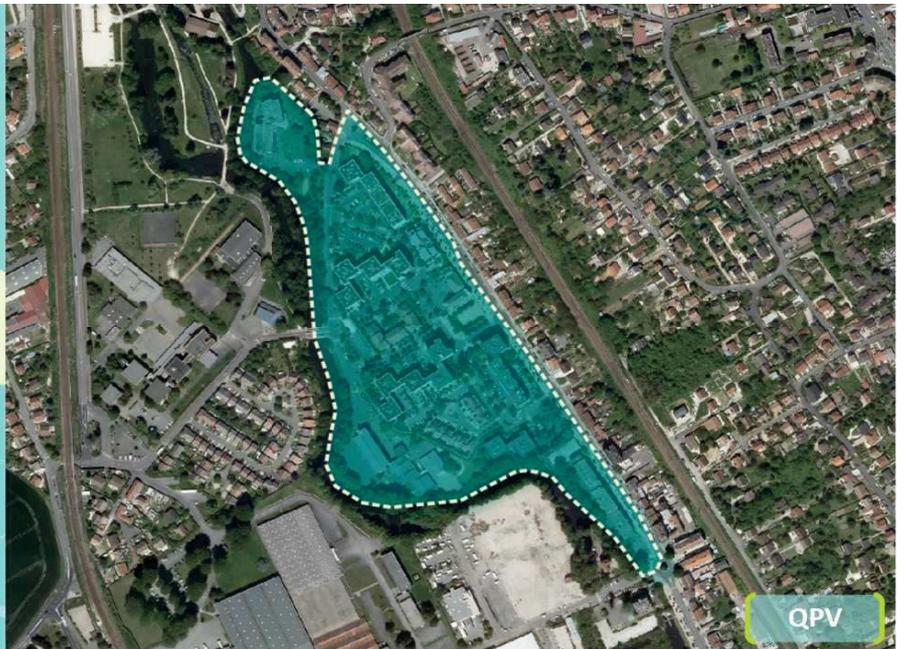
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LA NACELLE



QPV



La Nacelle

1 671
habitants

en 2018


+13,1%

entre 2013 et 2018

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Situé au bord de l'Essonne, éloigné des autres quartiers et du centre-ville, le quartier de la Nacelle est caractérisé par un enclavement marqué. Plus petit quartier impacté par la rénovation urbaine en 2007 avec ses 1 500 habitants, le secteur a considérablement évolué depuis la signature de la convention ANRU.

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

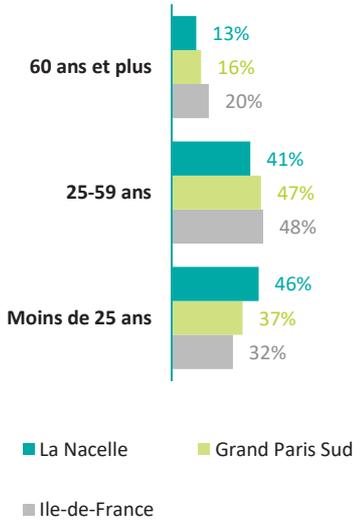
Aujourd'hui, les opérations sur le bâti de démolition-reconstruction et de réhabilitation-résidentialisation (362 logements) sont achevées, laissant place à un quartier métamorphosé. Longtemps qualifiée d'uniforme, avec un seul bailleur et d'un seul tenant, la Nacelle a été recomposée en plusieurs unités diversifiées, résidentialisées avec des accès sécurisés.

Surface du quartier : 9 ha
643 Logements


© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

La Nacelle

2,9

PART DES FEMMES

51%

PART DES ÉTRANGERS

26,9%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

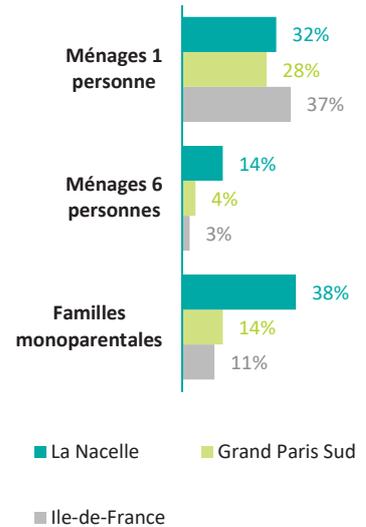
1,3

52%

13,9%



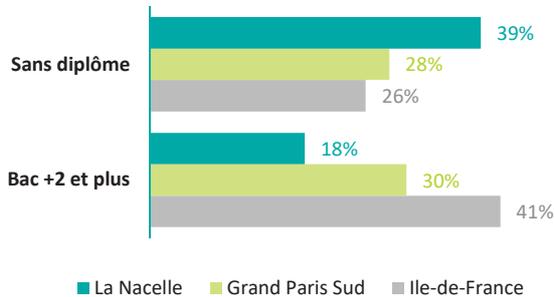
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

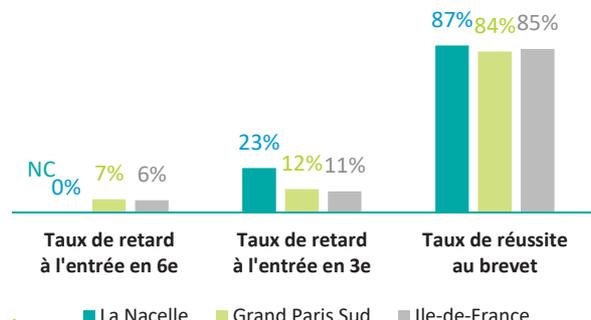
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

La Nacelle

70,9%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

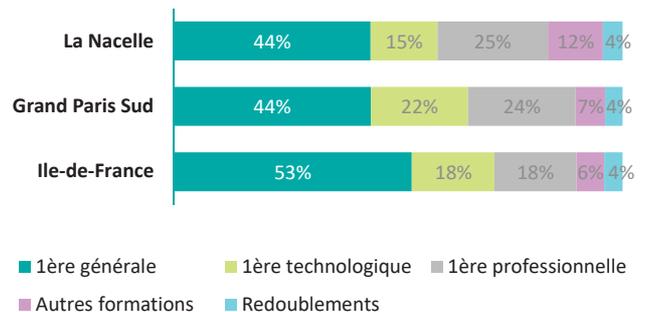
12,8%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

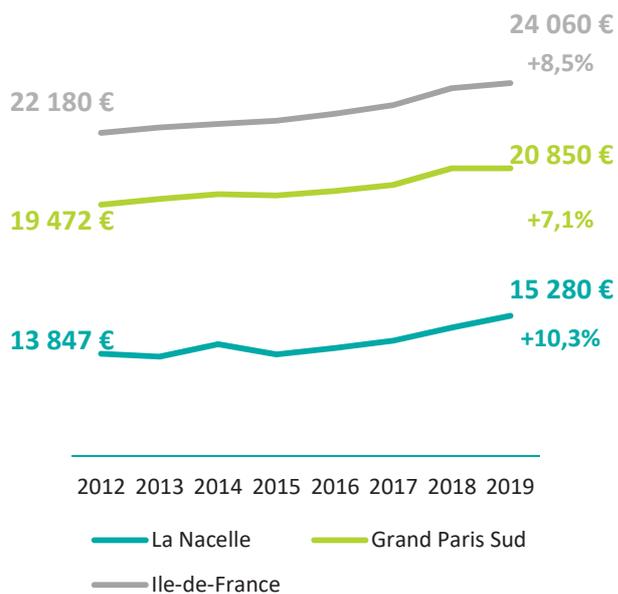
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

La Nacelle

33%

36%

18%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

La Nacelle

35%

21%

27%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

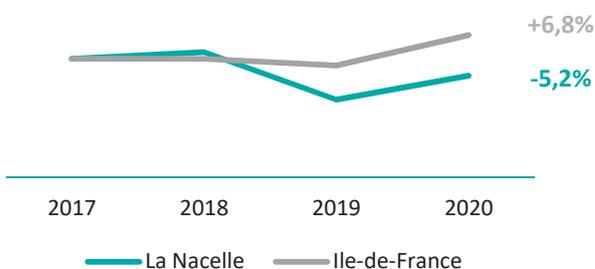
13%

12%

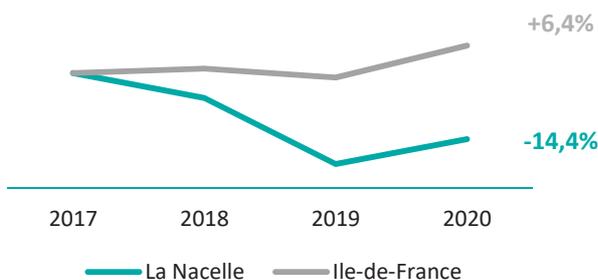


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

La Nacelle

99%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

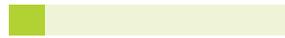
La Nacelle

35%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

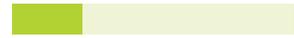
La Nacelle

84%



Grand Paris Sud

25%



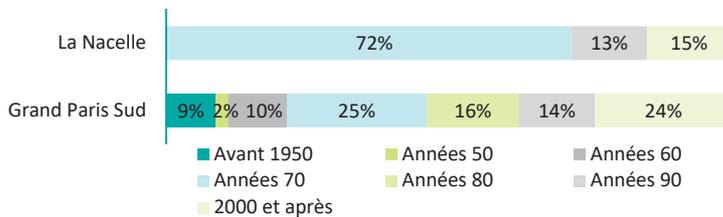
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

La Nacelle

3,9

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La Nacelle

68%

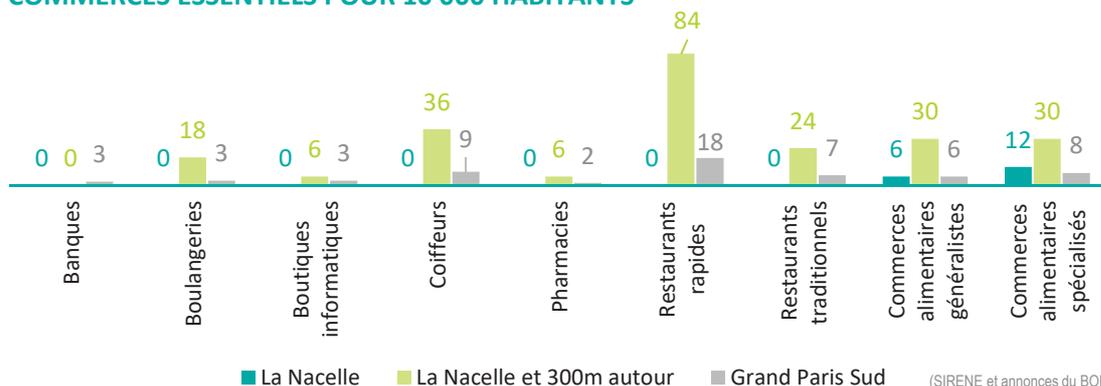


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



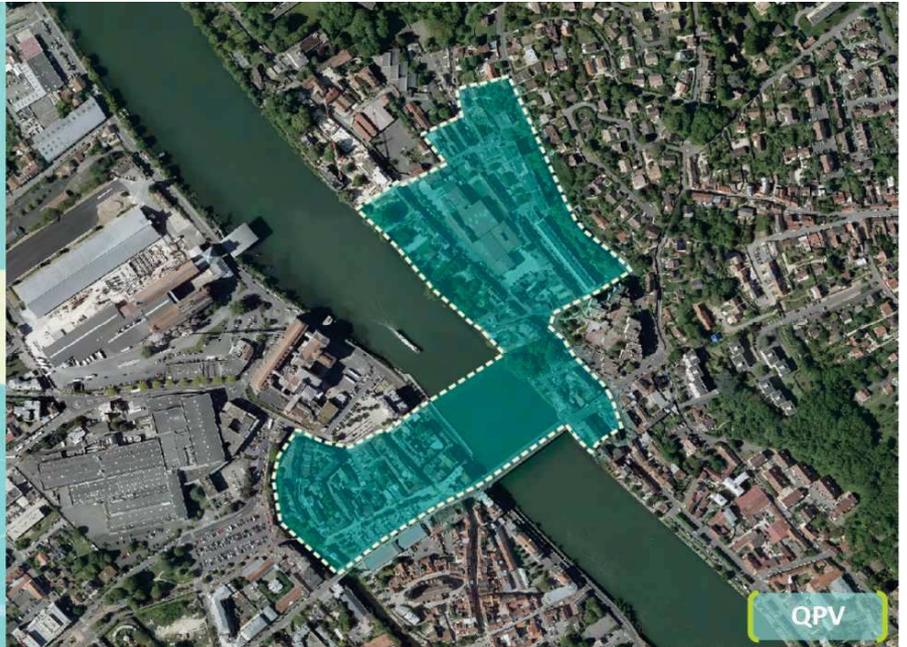
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



RIVE DROITE



Rive Droite

1 211
habitants

en 2018


+13,0%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Le quartier Rive Droite est enserré entre la Seine et le plateau de Saint-Germain-lès-Corbeil à l'angle du pont de l'Armée Patton.

Il constitue l'un des centres historiques de Corbeil-Essonnes et le berceau de l'urbanisation de la ville.

Le bâti, majoritairement plus ancien que l'ensemble des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville, est assez dégradé même si des résidences ont été construites à la fin des années 1960.

Le quartier est également concerné par le plan Action cœur de ville de l'État qui vise à redynamiser l'activité commerciale des centres de villes moyennes et dont le diagnostic a identifié plusieurs îlots au fort potentiel d'évolution.

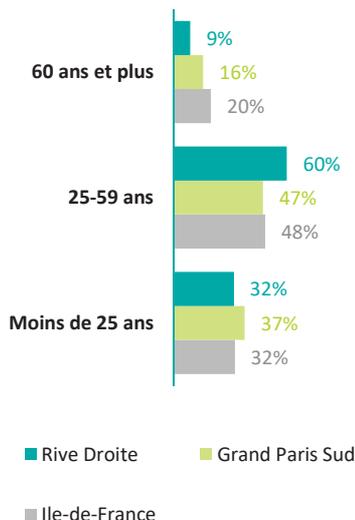
Surface du quartier : 10 ha
692 Logements



© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Rive Droite

0,0

PART DES FEMMES

51%

PART DES ÉTRANGERS

41,7%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

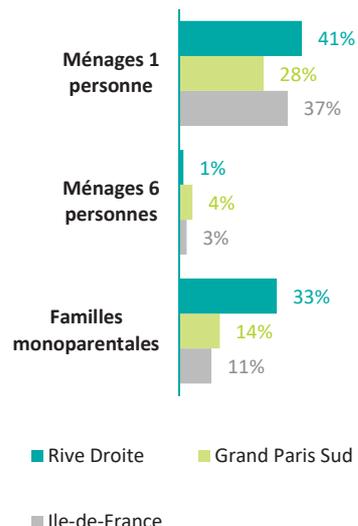
1,3

52%

13,9%



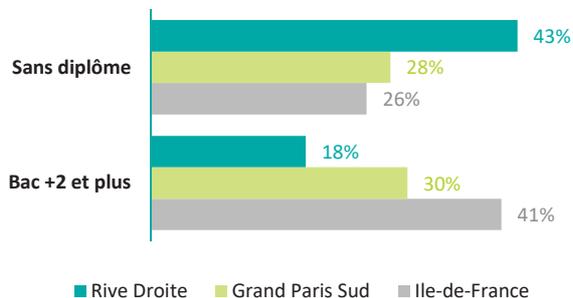
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

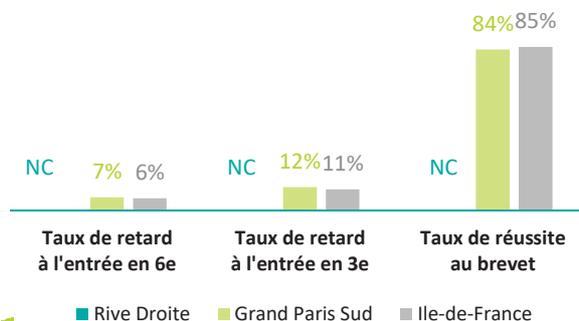
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Rive Droite

0,0%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

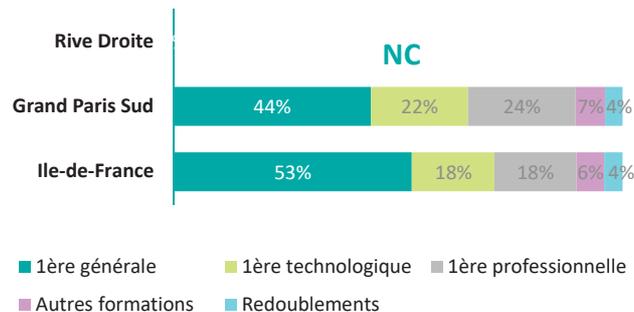
0,0%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

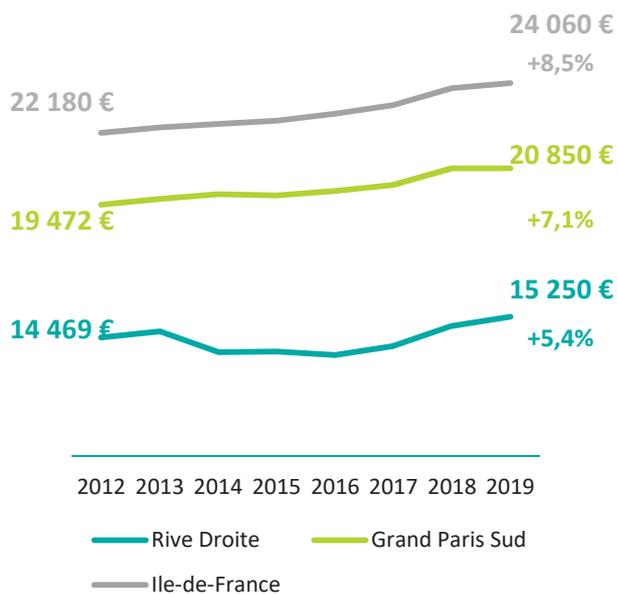
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Rive Droite

36%

45%

20%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Rive Droite

26%

29%

15%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

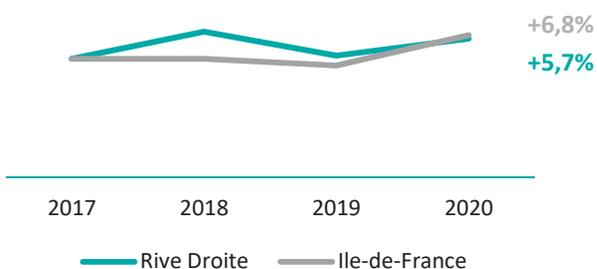
13%

12%

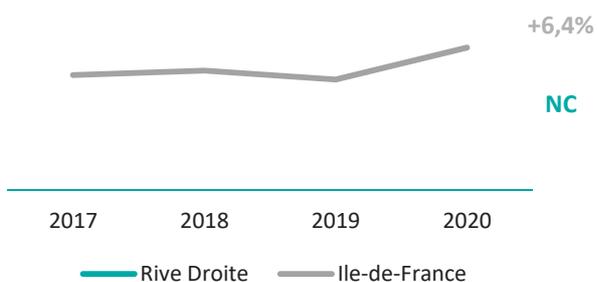


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Rive Droite

80%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

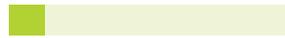
Rive Droite

38%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

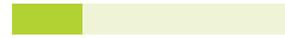
Rive Droite

24%



Grand Paris Sud

25%



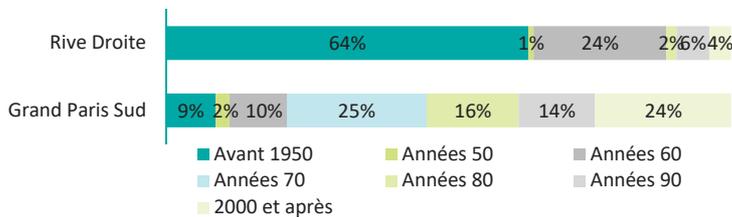
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Rive Droite

16,4

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Rive Droite

32%

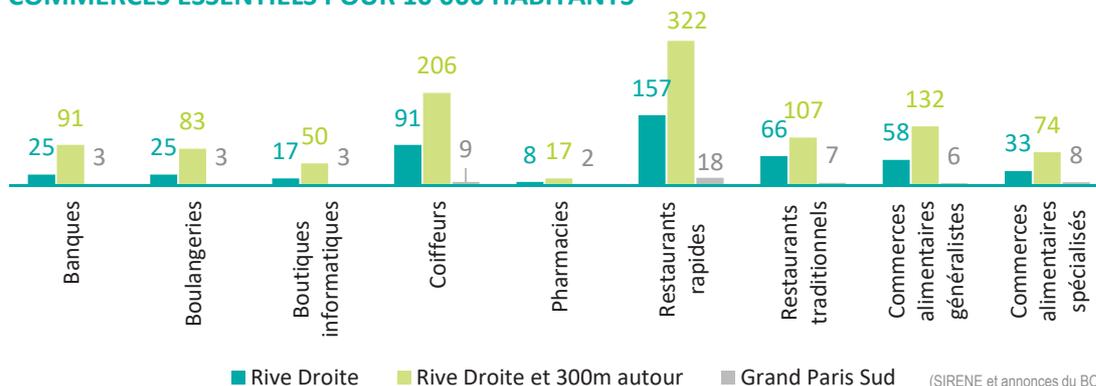


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



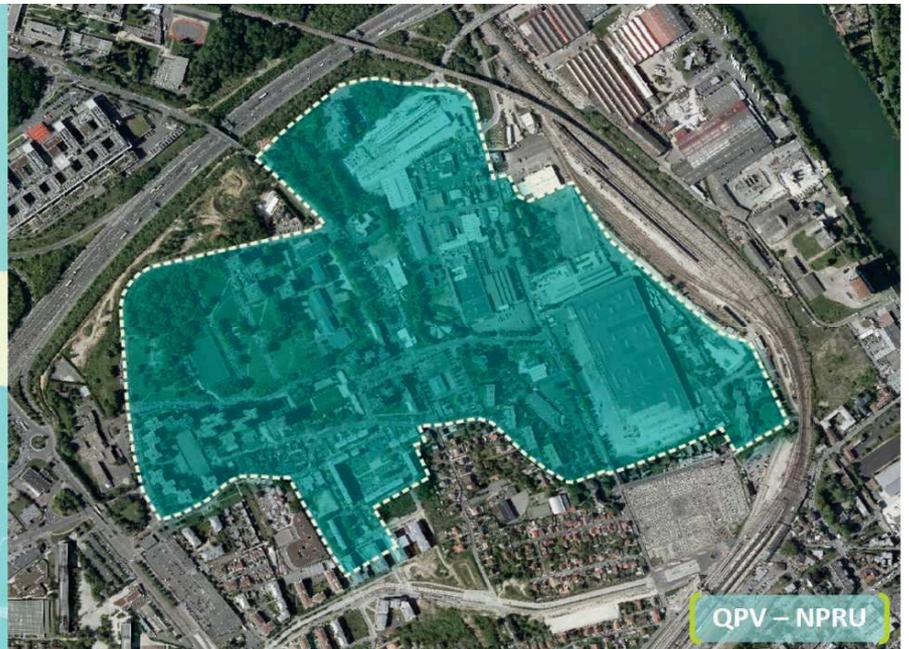
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LES TARTERÊTS



QPV – NPRU



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Les Tarterêts

5 582
habitants

en 2018

-1,4%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Construit dès le début des années 1960, le quartier des Tarterêts est situé au nord de Corbeil-Essonnes, à la jonction des nationales 7 et 104.

Le projet de renouvellement urbain actuel s'inscrit dans la continuité de l'ANRU 1. Au total, plus de 1 500 logements seront détruits et 1 000 logements requalifiés. Les terrains libérés permettront de développer une nouvelle offre de logements, sociaux et en accession, contribuant à la diversification de l'habitat et à la mixité des populations.

L'aménagement des espaces publics participera au désenclavement du quartier à travers la constitution d'une trame verte favorisant les mobilités douces et au développement d'une nouvelle centralité au cœur du quartier. Une offre d'équipements publics renouvelée répondant aux besoins quotidiens des habitants et à l'échelle de la ville sera déployée avec notamment la requalification de l'ancienne chaufferie, la construction d'un gymnase et le déploiement d'un pôle associatif.

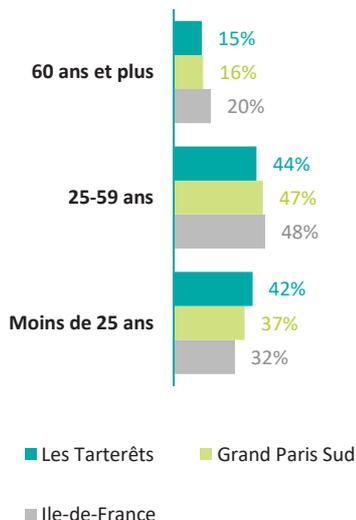
Surface du quartier : 55 ha
2221 Logements



© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Les Tarterêts

2,2

PART DES FEMMES

49%

PART DES ÉTRANGERS

37,9%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

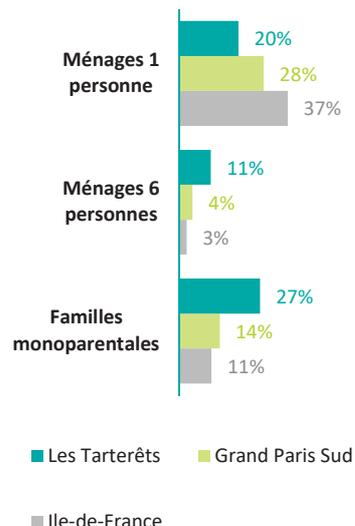
1,3

52%

13,9%



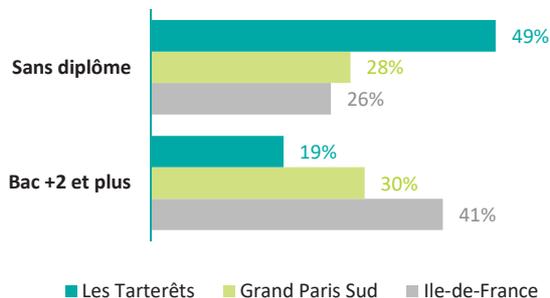
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

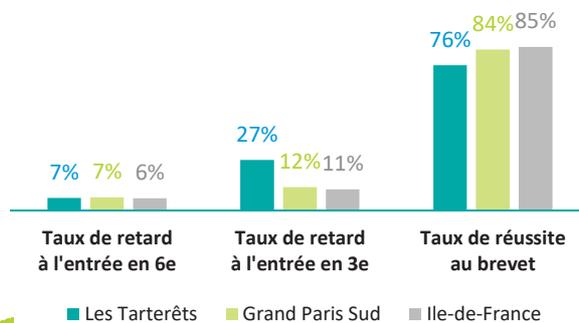
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Les Tarterêts

65,7%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

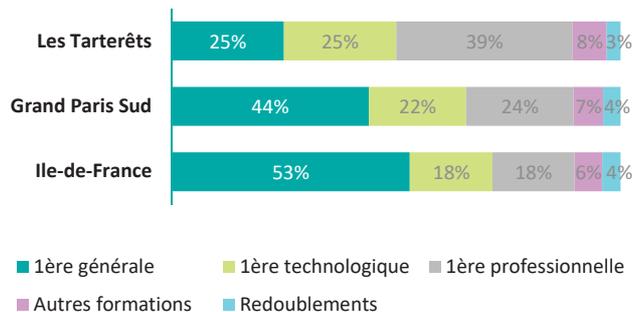
18,5%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

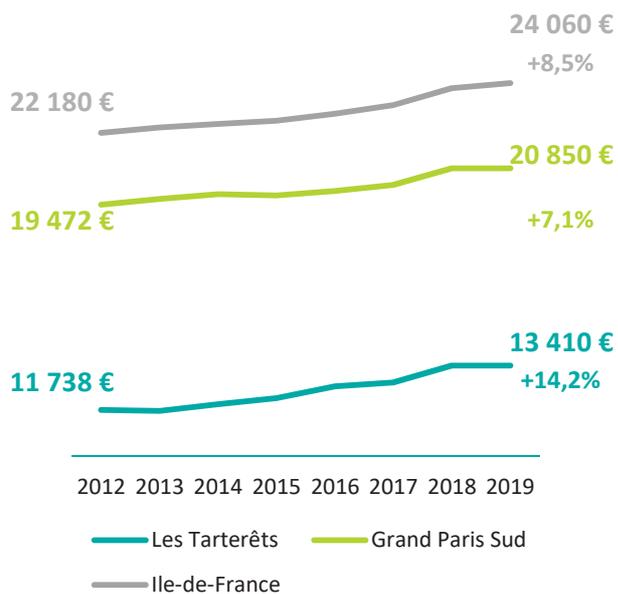
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Les Tarterêts

49%

31%

22%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Les Tarterêts

42%

10%

16%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

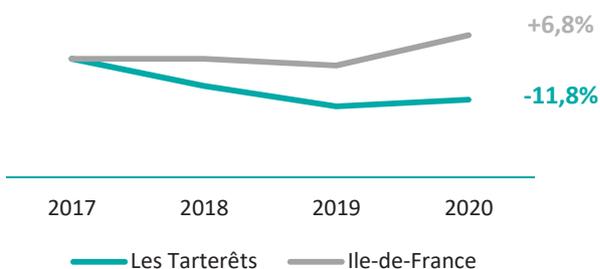
13%

12%

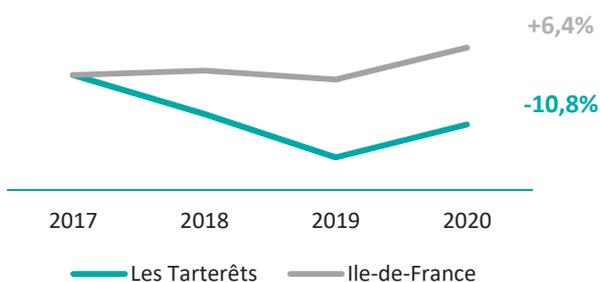


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Les Tarterêts

71%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

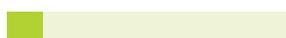
Les Tarterêts

30%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

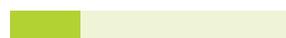
Les Tarterêts

66%



Grand Paris Sud

25%



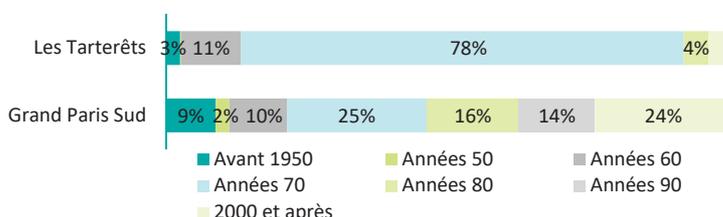
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Les Tarterêts

4,9

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les Tarterêts

54%

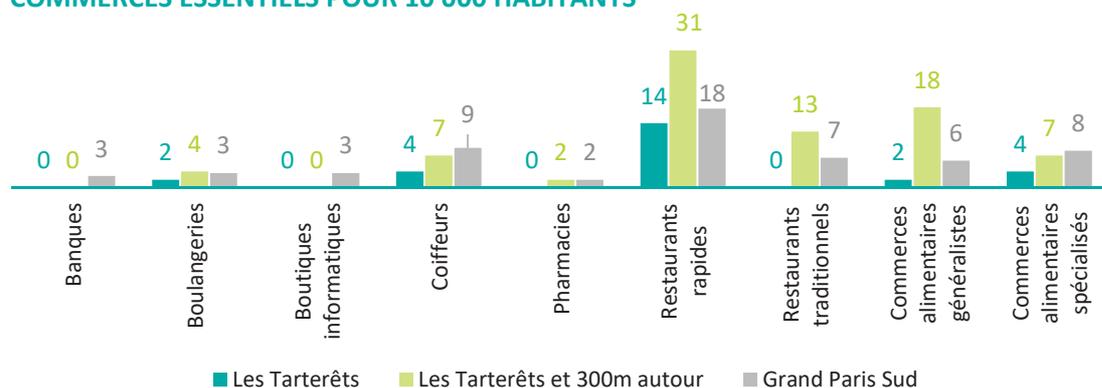


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LES AUNETTES



QPV



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Les Aunettes

2 757
habitants

en 2018

+1,6%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Le quartier des Aunettes, créé lors d'une seconde phase d'urbanisation de la ville nouvelle d'Evry (comme le quartier des Épinettes), fait partie de l'idée de développer un centre-ville animé, relié à des quartiers résidentiels sur la base d'un plan en X.

Relié au centre-ville par le parc des Coquibus, relais d'ambiance urbaine entre le centre et les quartiers d'habitation, il comprend également tous les services (écoles, collèges, centre de santé) permettant d'en faire une ville dans la ville comme d'autres quartiers créés à la même époque.

De même que dans d'autres quartiers de la ville, l'identité de quartier est profonde et le sentiment d'appartenance fort.

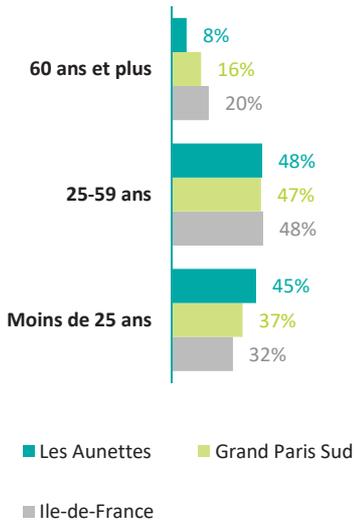
Surface du quartier : 9 ha
1020 Logements



© Angélique MIAN - Ville d'Évry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Les Aunettes

4,4

PART DES FEMMES

52%

PART DES ÉTRANGERS

20,5%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

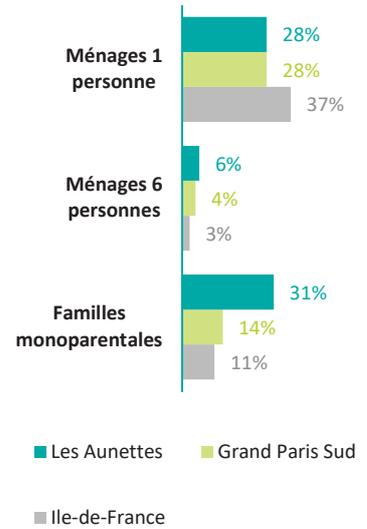
1,3

52%

13,9%



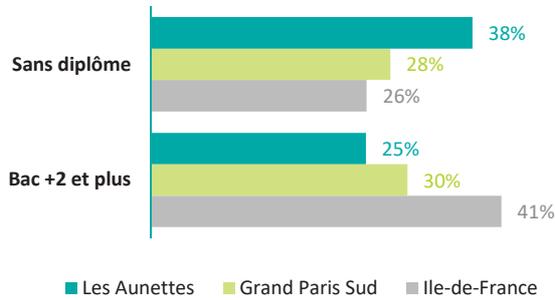
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

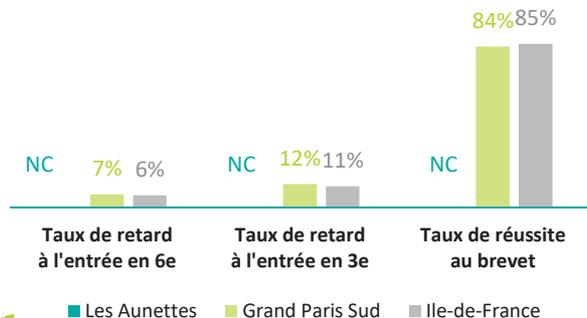
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Les Aunettes

78,4%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

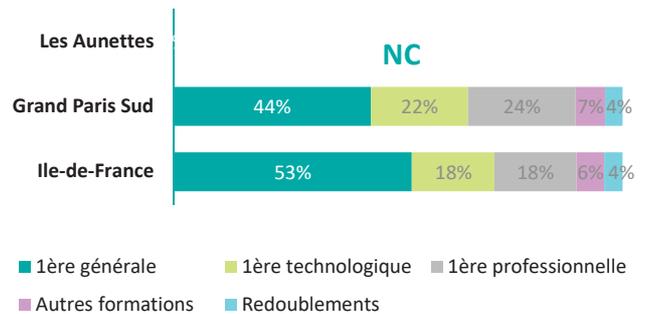
15,5%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

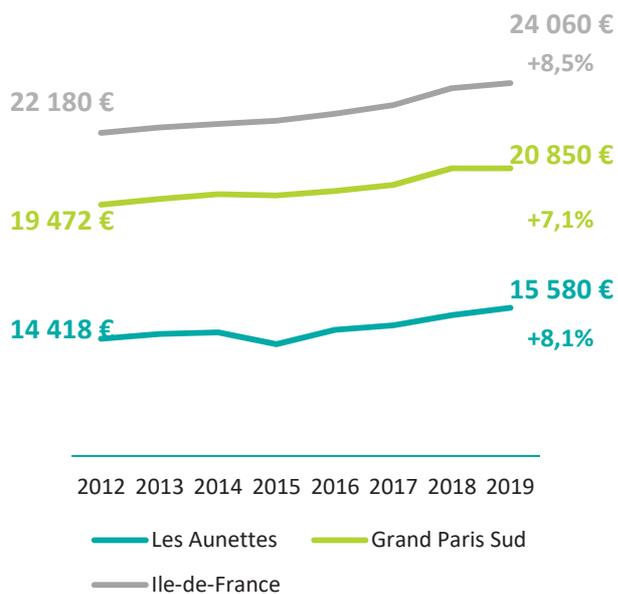
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Les Aunettes

31%

43%

13%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Les Aunettes

32%

18%

19%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

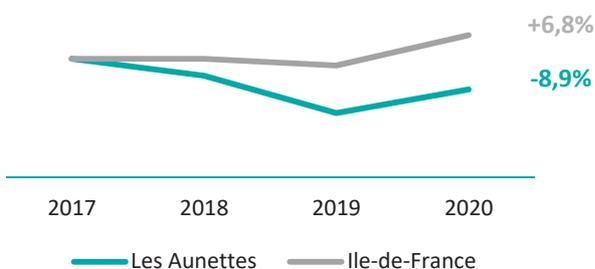
13%

12%

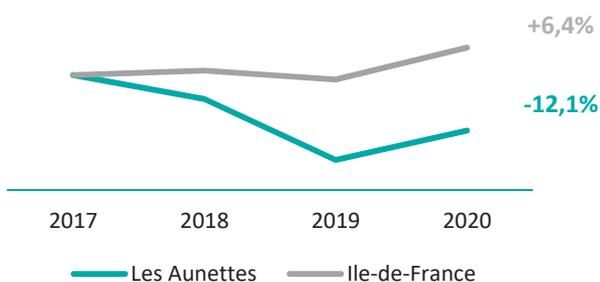


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Les Aunettes

86%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

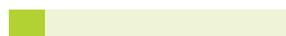
Les Aunettes

28%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

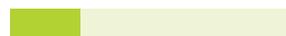
Les Aunettes

69%



Grand Paris Sud

25%



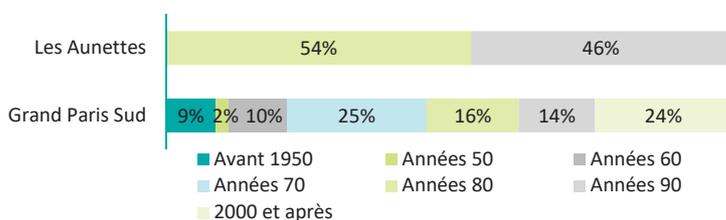
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Les Aunettes

3,8

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les Aunettes

57%

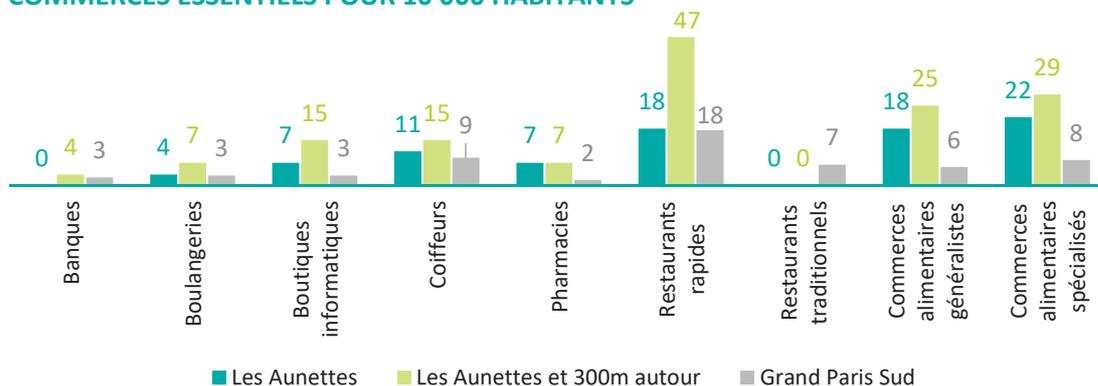


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LE CANAL



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Le Canal

4 890
habitants

en 2018

-5,6%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Construit en trois temps à partir des années 1980, ce morceau de ville à part entière est scindé en trois sous-ensembles autonomes, possédant chacun leurs propres équipements.

Le Canal souffrait de cette fragmentation et de l'absence d'un pôle de centralité. Si le départ de l'hôpital Louise Michel, voisin du quartier, a accentué cette perception, le projet de rénovation urbaine démarré il y a près de 10 ans a permis d'atténuer les coupures entre les différents sous-ensembles.

Le premier programme avait pour objectif d'offrir de nouvelles conditions de vie avec la réhabilitation de nombreux logements sociaux, de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier avec de nouveaux aménagements et créer des équipements publics fédérateurs.

Le nouveau projet permettra d'achever la transformation du quartier en poursuivant les nombreuses réhabilitations du parc social, en développant des opérations de diversification, notamment dans le cadre de la ZAC Les Horizons. De plus, la mise en service du TZEN 4 améliorera le lien entre le quartier du Canal et le reste de la ville.

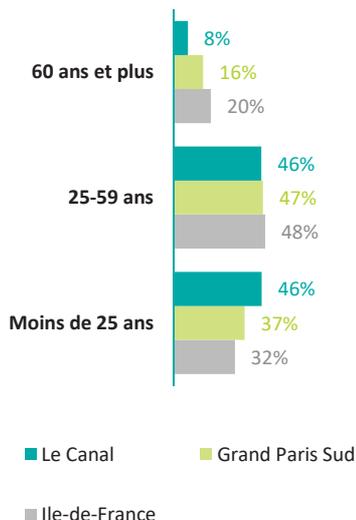
Surface du quartier : 22 ha
1696 Logements



© Angélique MIAN – Ville d'Évry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Le Canal

5,3

PART DES FEMMES

53%

PART DES ÉTRANGERS

24,2%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

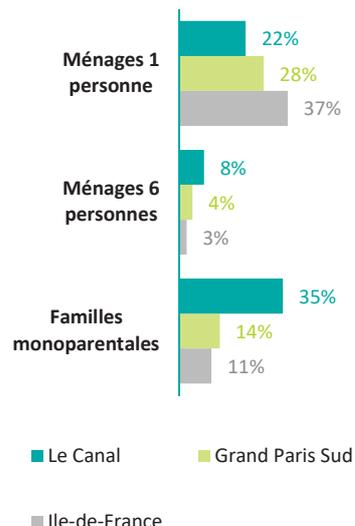
1,3

52%

13,9%



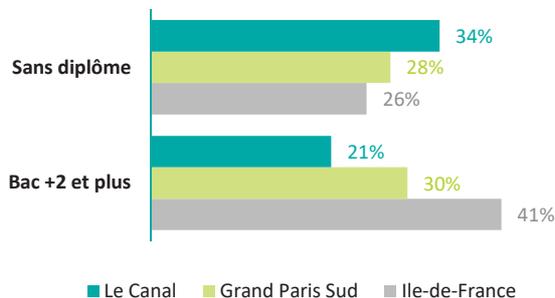
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

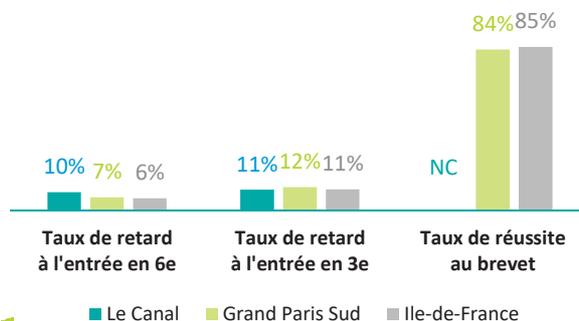
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Le Canal

63,3%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

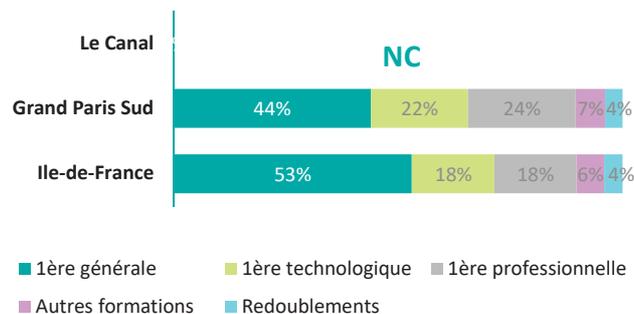
25,2%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

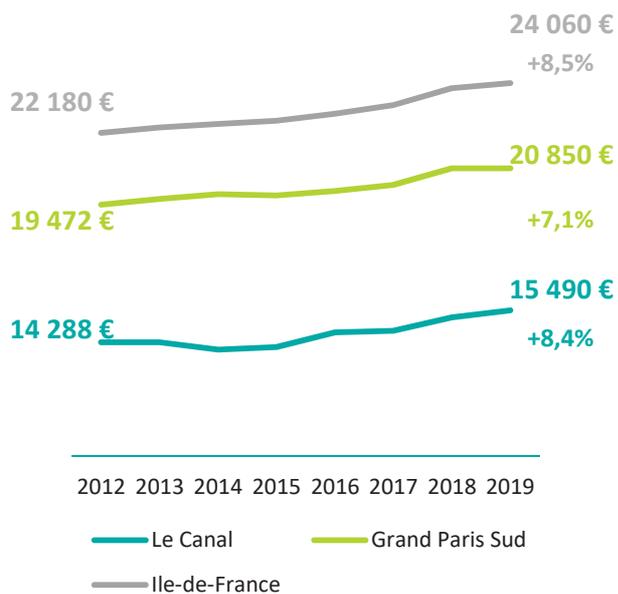
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Le Canal

32%

42%

15%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Le Canal

26%

25%

18%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

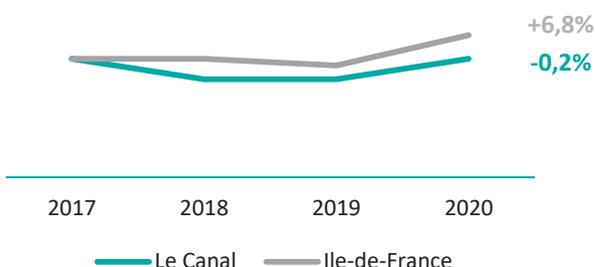
13%

12%

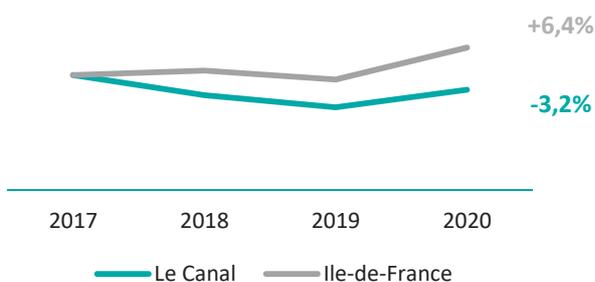


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



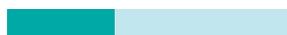
(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Le Canal

88%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

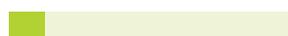
Le Canal

32%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

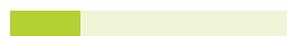
Le Canal

76%



Grand Paris Sud

25%



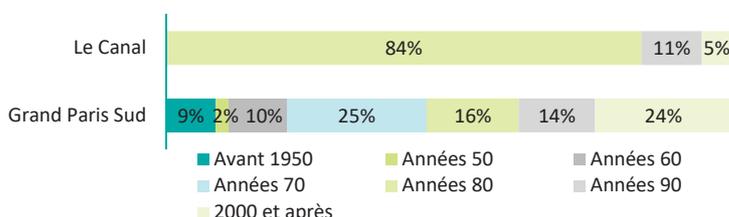
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Le Canal

5,7

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Le Canal

68%

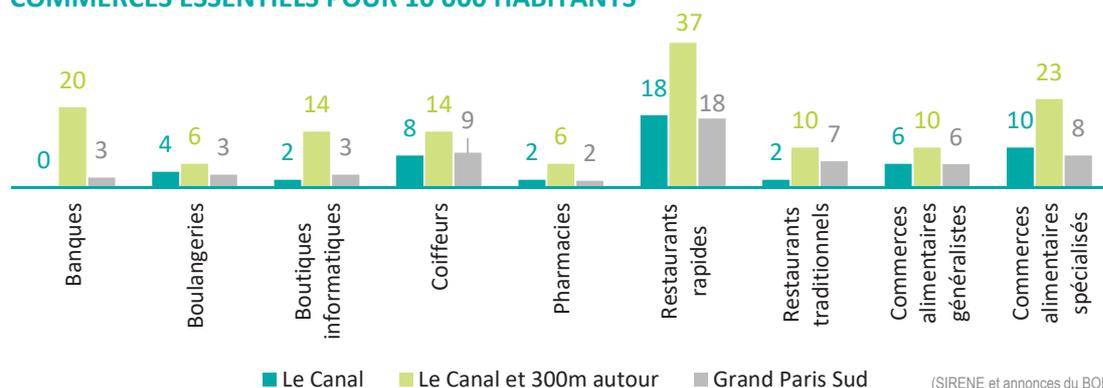


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



CHAMPS-ÉLYSÉES



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Champs Élysées

1 428
habitants

en 2018

-2,1%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Situé en limite de Ris-Orangis, entre l'avenue de la liberté au nord et la Nationale 7 au sud, le quartier des Champs Élysées a été pensé et conçu dans le prolongement de Champtier du Coq, avec l'arrivée des premiers programmes immobiliers dans les années 1974/1975 puis des suivants sur la fin des années 1970. Ce processus de constructions, étalé en deux temps principalement, se traduit sur le terrain par des formes urbaines variées et des hauteurs de bâtiments diversifiées.

À l'image d'autres quartiers d'Évry-Courcouronnes, l'organisation des Champs Élysées est marquée par une séparation des flux de circulation avec des voies essentiellement piétonnes ainsi qu'une centralité marquée autour de la place des Troisdorf où sont implantés quelques commerces de proximité et la maison de quartier.

Aujourd'hui, les enjeux majeurs de ce quartier, relativement enclavé, consistent à recréer du lien avec les autres zones géographiques de la ville et à redonner des fonctions à des espaces parfois délaissés.

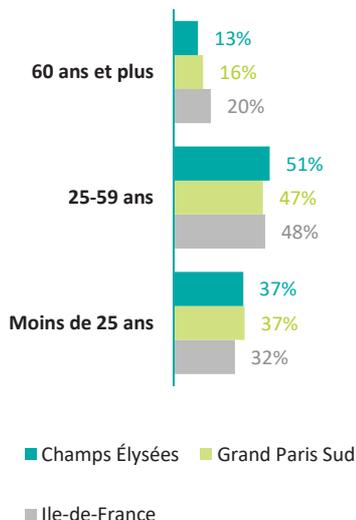
Surface du quartier : 7 ha
512 Logements



© Angélique MIAN – Ville d'Évry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Champs Élysées

2,5

PART DES FEMMES

46%

PART DES ÉTRANGERS

23,9%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

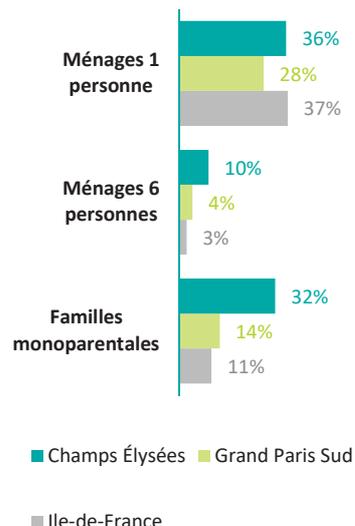
1,3

52%

13,9%



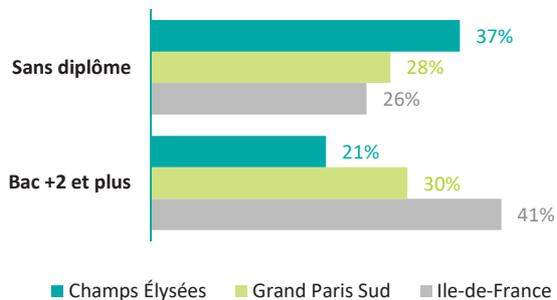
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

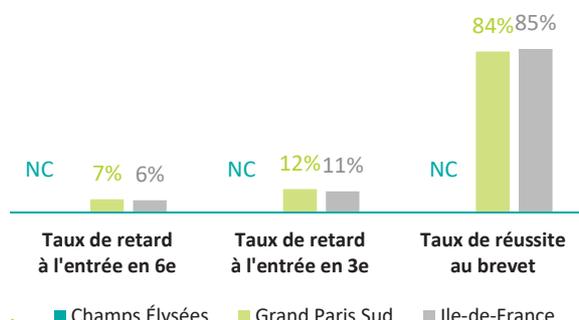
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Champs Élysées

65,9%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

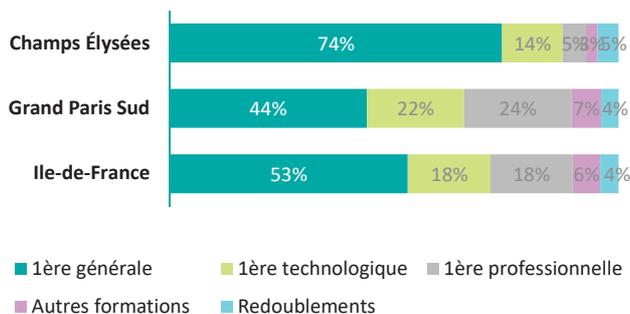
24,1%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

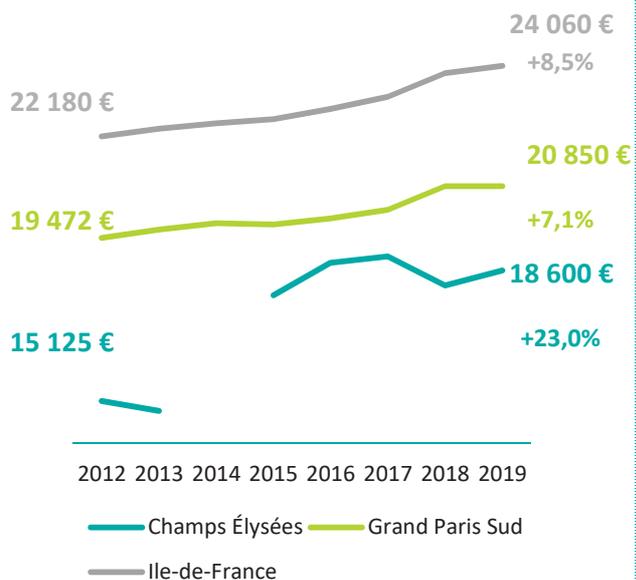
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Champs Élysées

22%

61%

15%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Champs Élysées

29%

17%

11%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

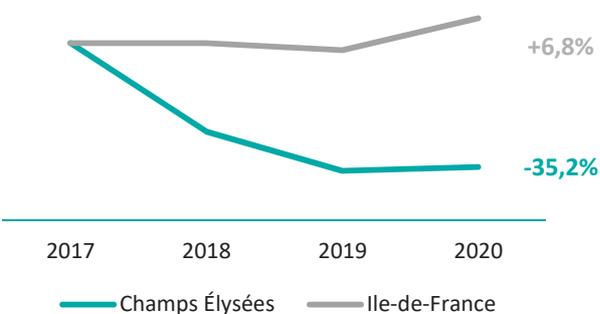
13%

12%

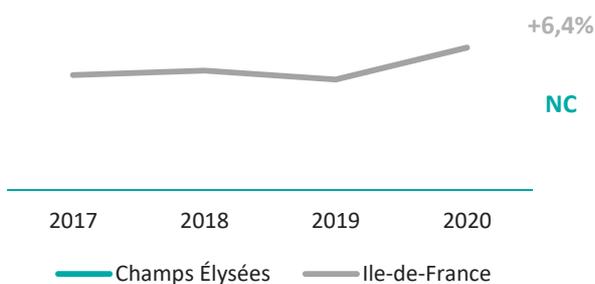


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Champs Élysées

48%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

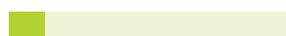
Champs Élysées

13%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

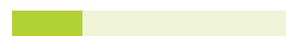
Champs Élysées

39%



Grand Paris Sud

25%



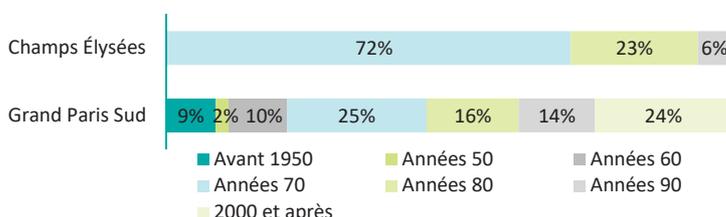
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Champs Élysées

1,5

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Champs Élysées

45%

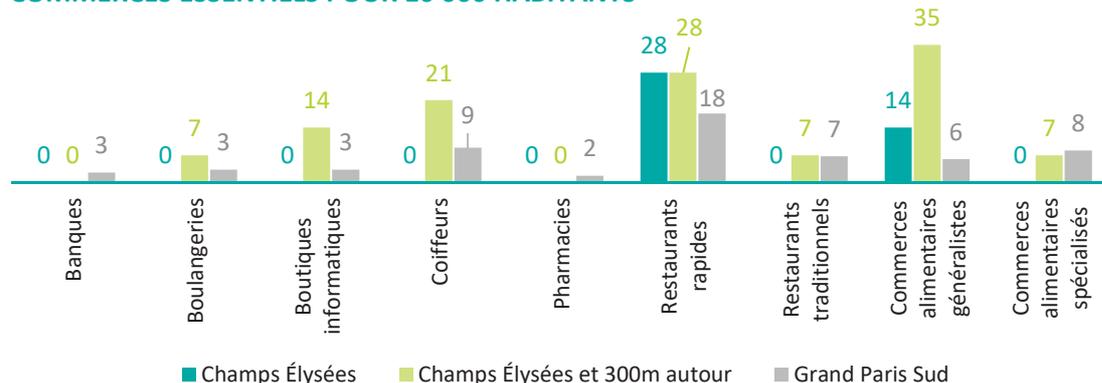


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



CHAMPTIER DU COQ



QPV



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Champtier du Coq

3 265
habitants

en 2018

-0,6%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Situé sur un lieu-dit Champtier du Coq dont la première apparition du nom remonte au cadastre napoléonien, le quartier du même nom a été construit au début des années 1970. Il s'agit de la première réalisation de l'Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry (EPEVRY).

La structure de ce quartier marque une volonté de « retour à la rue » : les bâtiments de type « grands ensembles » sont disposés autour de rues piétonnes, les commerces et équipements regroupés autour de la place centrale Victor Hugo.

Le collège Montesquieu au nord, le foyer de personnes âgées et le petit espace vert avec équipements sportifs au sud, constituent deux pôles d'attractivité.

Aujourd'hui, plusieurs places et logements collectifs du quartier sont jugés repliés sur eux-mêmes. L'animation de l'espace public et du lien social est un enjeu fort.

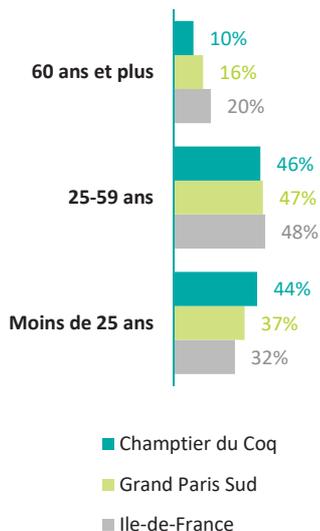
Surface du quartier : 10 ha
1359 Logements



© Angélique MIAN – Ville d'Evry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Champtier du Coq

3,6

PART DES FEMMES

53%

PART DES ÉTRANGERS

22,7%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

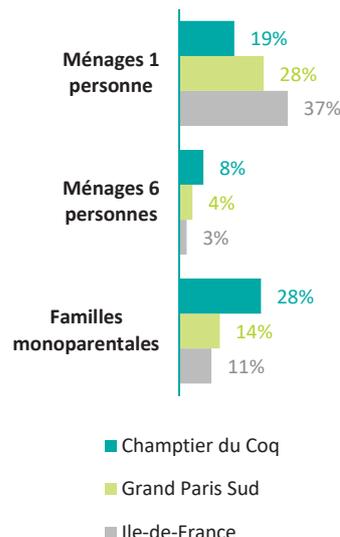
1,3

52%

13,9%



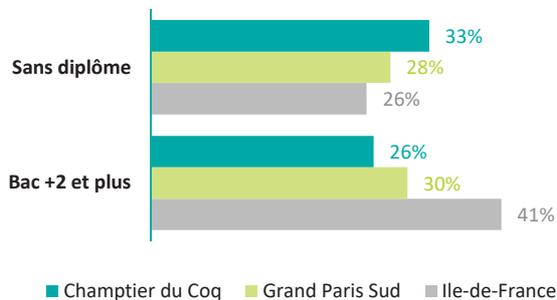
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

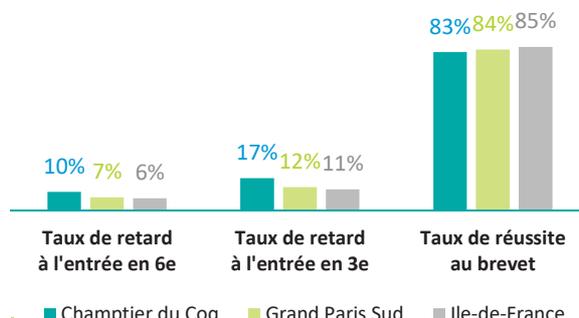
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Champtier du Coq

71,7%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

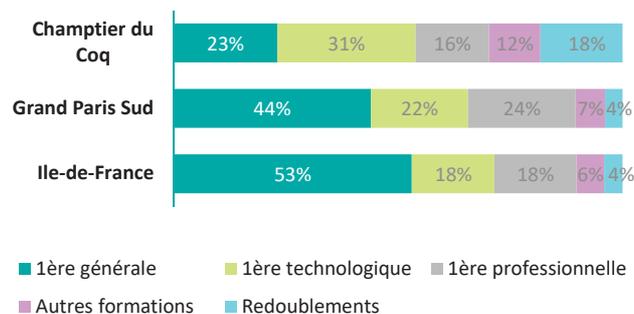
16,4%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

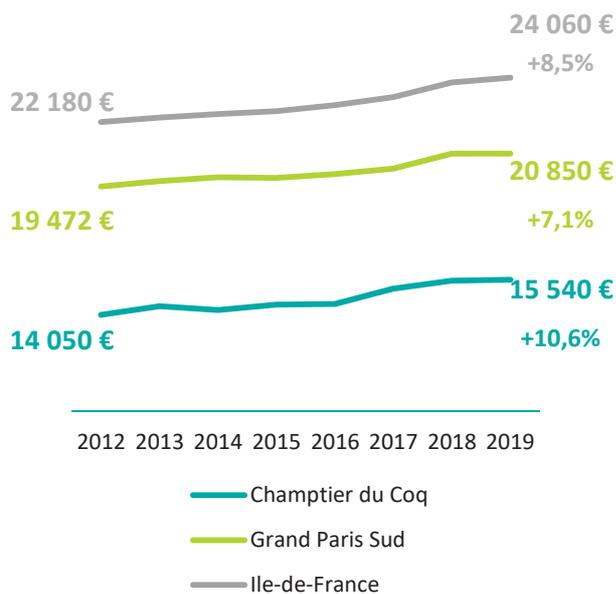
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Champtier du Coq

34%

43%

18%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Champtier du Coq

27%

23%

19%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

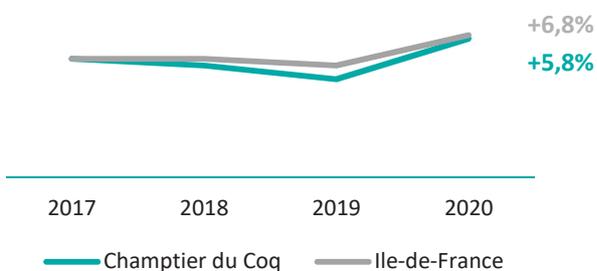
13%

12%

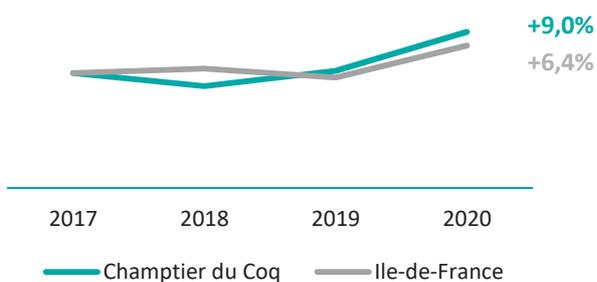


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Champtier du Coq

73%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

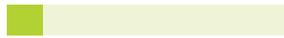
Champtier du Coq

17%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

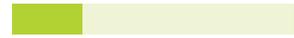
Champtier du Coq

57%



Grand Paris Sud

25%



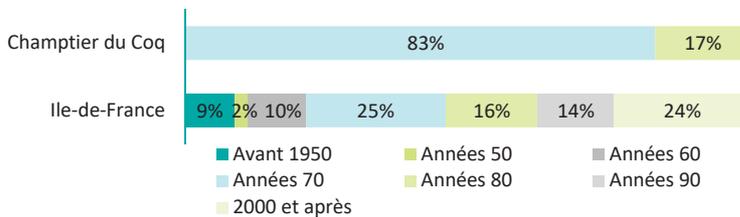
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Champtier du Coq

5,8

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Champtier du Coq

64%

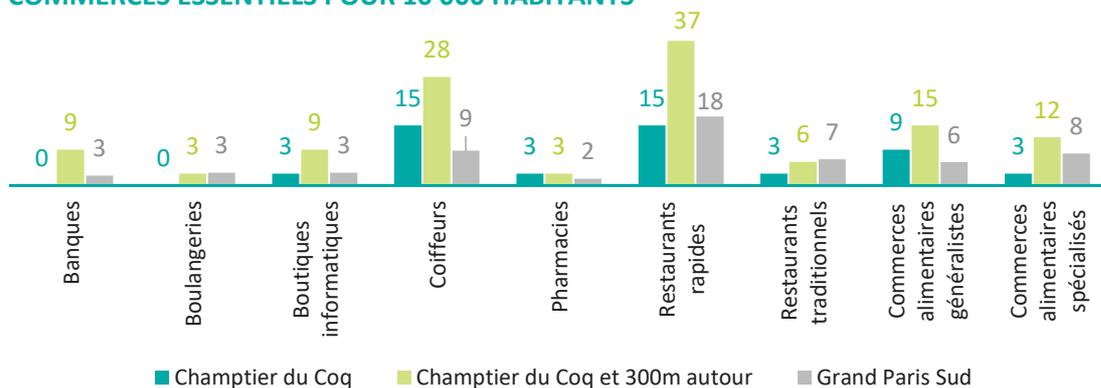


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LES ÉPINETTES



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Les Épinettes

2 475
habitants

en 2018

+3,1%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants**+2,1%**

Grand Paris Sud

352 123
habitants**+4,3%**

(INSEE, RP 2018)

Après le Champtier du Coq et les Pyramides, le quartier des Épinettes marque une étape plus avancée du retour à la rue qui s'inscrit dans les idées architecturales du moment, suite à la période d'urbanisme sur dalles.

Comme les Aunettes, le quartier des Épinettes fait partie du plan en X du centre d'Evry. Ce dernier permet de relier les quartiers périphériques au centre-ville avec des liaisons automobiles maintenues en bordure et organise des circulations douces à l'intérieur du quartier.

Les hauteurs des bâtiments sont limitées par une recherche d'architecture plus souple, plus flexible, comprenant des « maisons de ville », des terrasses privées et des formes d'habitat intermédiaires entre l'individuel et le collectif. Les façades sont toutes traitées en brique et les volets colorés dans les mêmes tons, donnant une homogénéité et une identité au quartier.

L'ouverture du quartier sur le parc des Coquibus comme les espaces publics est affirmée.

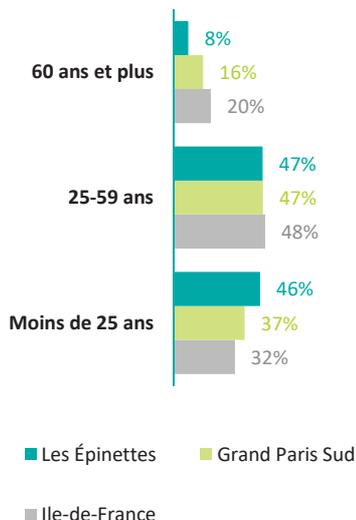
Surface du quartier : 10 ha
1149 Logements



© Gitka Olivier

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Les Épinettes

5,0

PART DES FEMMES

50%

PART DES ÉTRANGERS

21,0%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

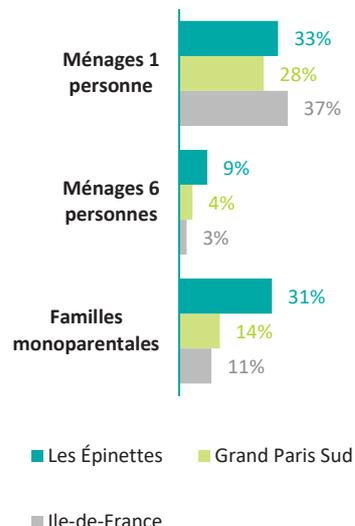
1,3

52%

13,9%



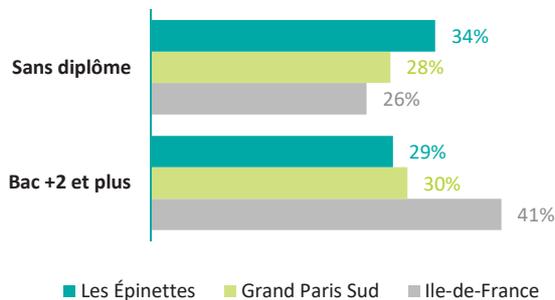
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

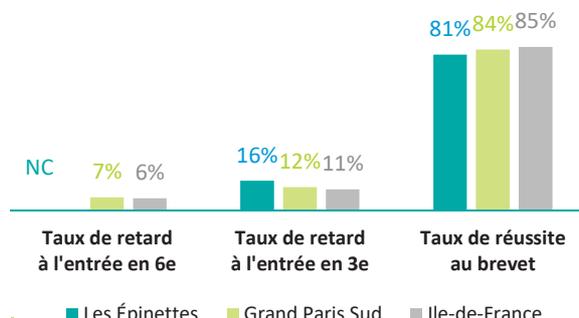
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Les Épinettes

67,5%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

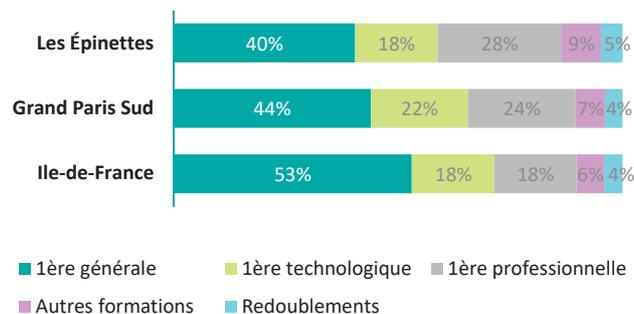
23,8%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

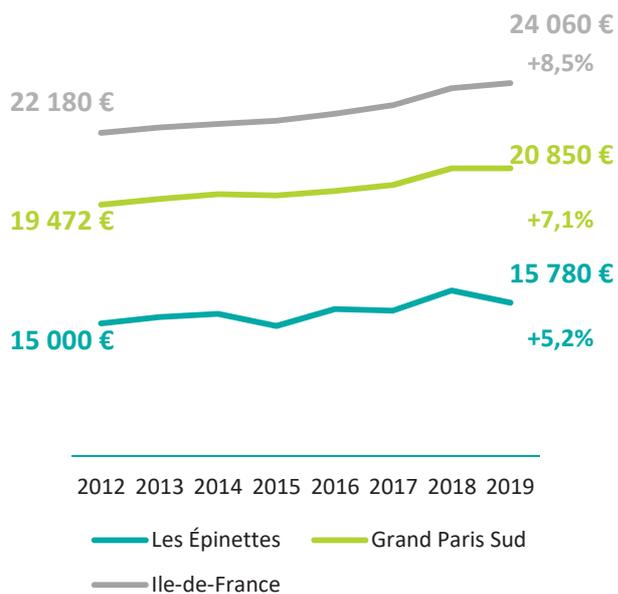
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Les Épinettes

29%

45%

25%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Les Épinettes

29%

27%

14%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

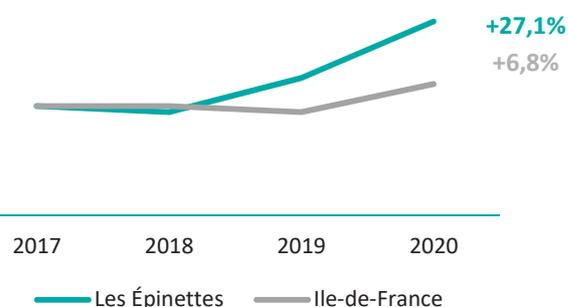
13%

12%

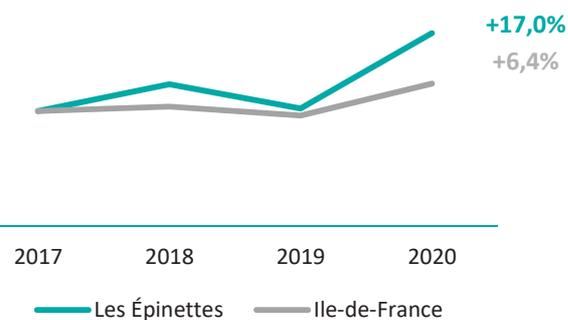


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Les Épinettes

84%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

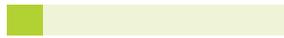
Les Épinettes

27%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

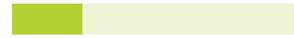
Les Épinettes

69%



Grand Paris Sud

25%



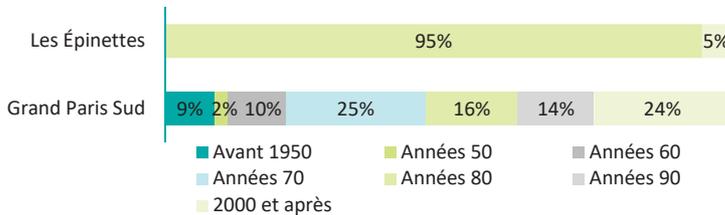
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Les Épinettes

4,0

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les Épinettes

51%

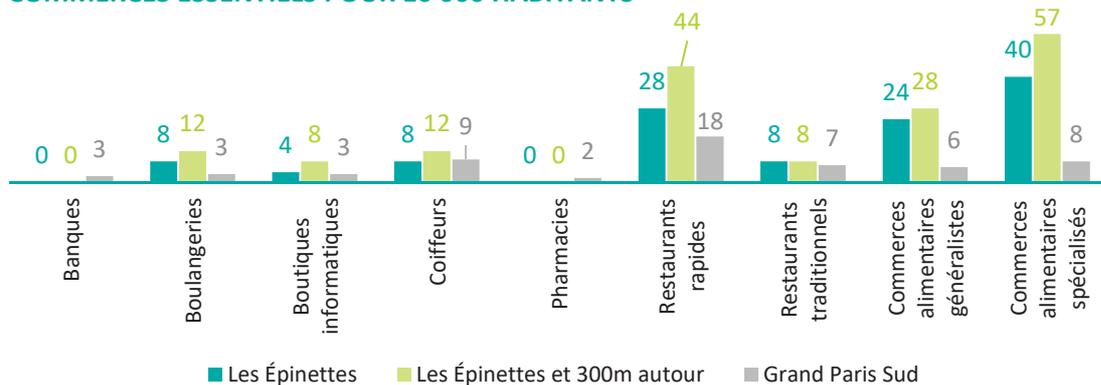


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LE PARC AUX LIÈVRES



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Le Parc aux Lièvres

2 189
habitants

en 2018

-3,7%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

Construit à la fin des années 1960, le Parc aux Lièvres est le premier quartier de la ville nouvelle à voir le jour. Il visait principalement à loger les employés de la préfecture et à créer, autour de la dalle, une vie interne au quartier.

Faisant partie du maillage piétonnier mis en place sur la ville, le quartier devait accueillir des commerces rayonnant au-delà de celui-ci. Cependant, leur accessibilité était rendue difficile notamment du fait de la hauteur de la dalle (8m au-dessus du sol naturel).

Le NPRU s'articulera autour de quatre objectifs majeurs :

- Désenclaver le quartier en réorganisant l'ensemble immobilier depuis le sol naturel, en restructurant le réseau viaire et les liaisons douces ;
- Développer la mixité sociale et améliorer les conditions d'habitat en démolissant une part significative du parc social et en rénovant le parc social conservé ;
- Rassembler, moderniser et développer l'offre en équipements publics du quartier ;
- Redimensionner les équipements scolaires et péri-scolaires.

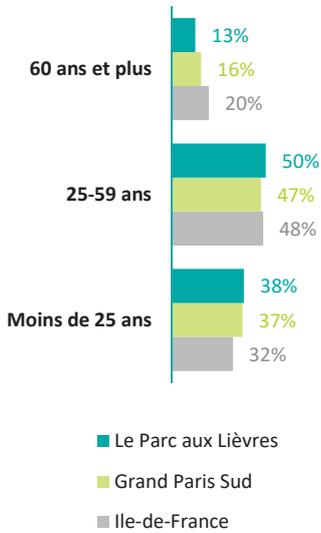
Surface du quartier : 10 ha
872 Logements



© Angélique MIAN – Ville d'Évry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Le Parc aux Lièvres

2,6

PART DES FEMMES

50%

PART DES ÉTRANGERS

18,2%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

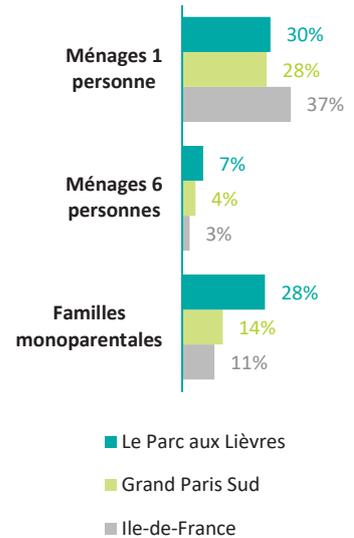
1,3

52%

13,9%



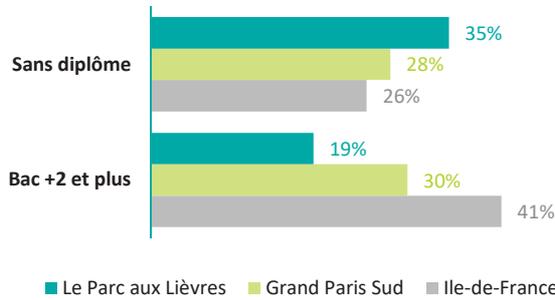
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

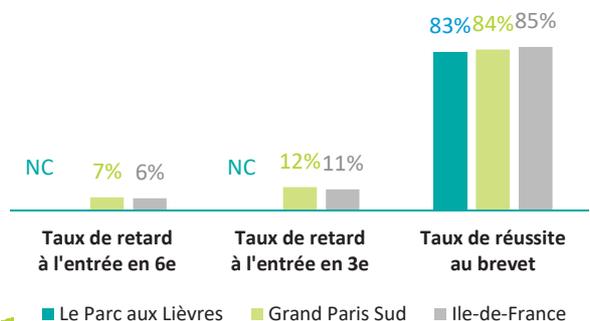
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Le Parc aux Lièvres

61,4%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

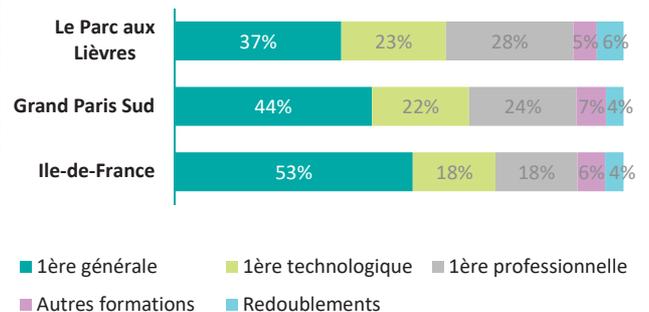
34,6%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

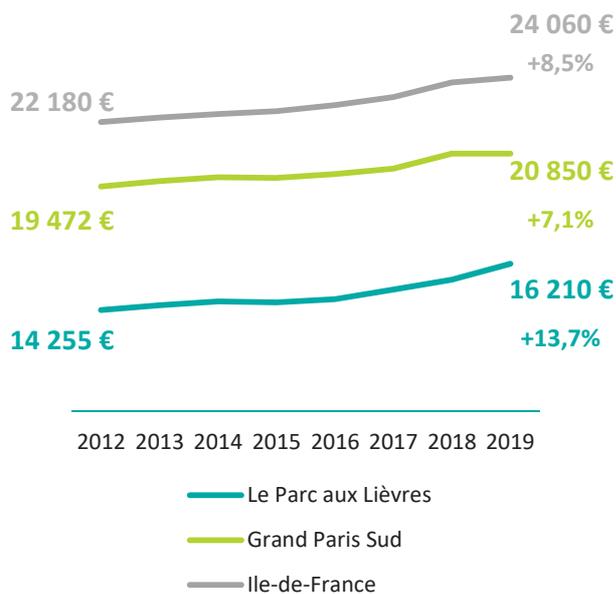
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Le Parc aux Lièvres

29% **43%** **19%**

Grand Paris Sud

19% **63%** **14%**

Ile-de-France

16% **69%** **NC**



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Le Parc aux Lièvres

35% **24%** **21%**

Grand Paris Sud

26% **14%** **13%**

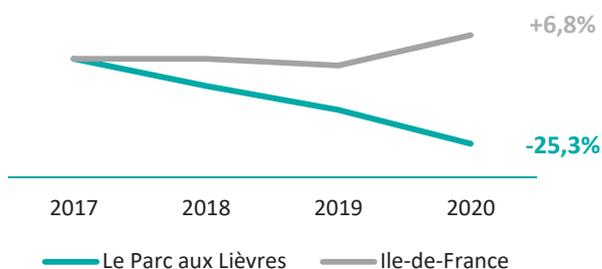
Ile-de-France

24% **13%** **12%**

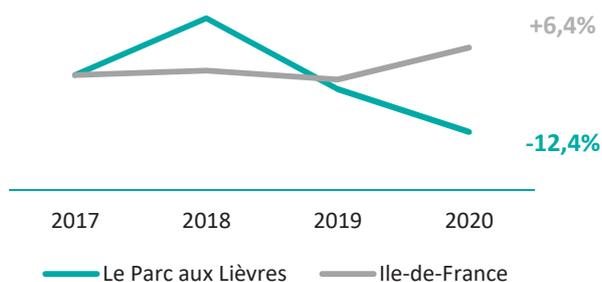


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Le Parc aux Lièvres

96%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

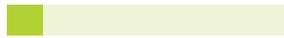
Le Parc aux Lièvres

16%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

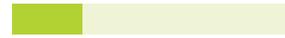
Le Parc aux Lièvres

97%



Grand Paris Sud

25%



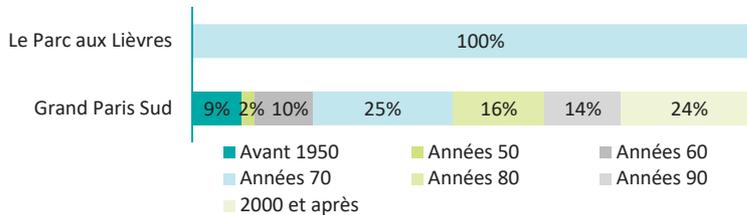
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Le Parc aux Lièvres

2,7

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Le Parc aux Lièvres

58%

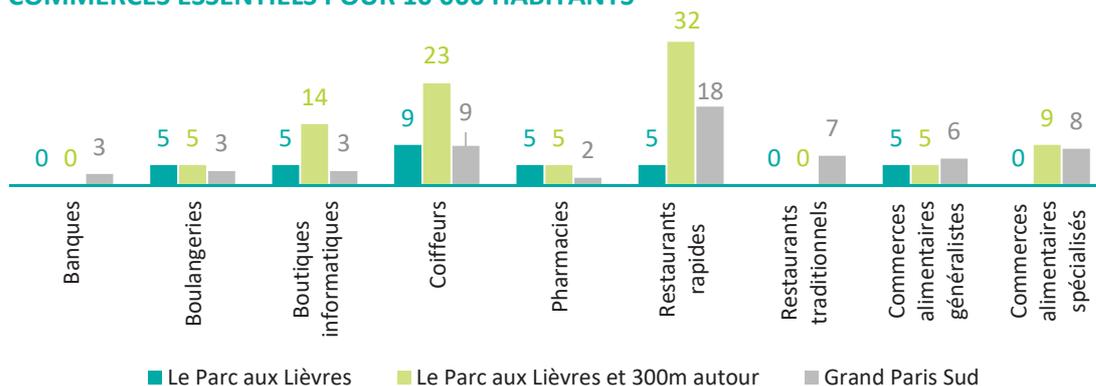


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



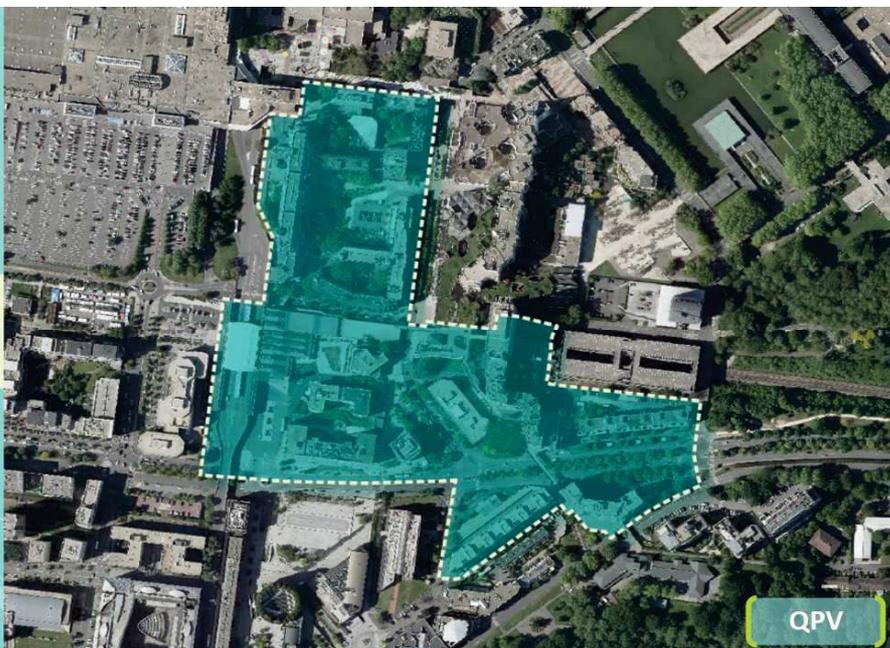
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LES PASSAGES



Les Passages

2 019
habitants

en 2018


+23,0%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4,3%

(INSEE, RP 2018)

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Fin 1975, la juxtaposition des trois programmes de commerce (Evry 2), d'animation culturelle (Agora) et administratif (préfecture) ne constitue pas un centre-ville. Le quartier des Passages sera conçu comme un trait d'union entre ces trois pôles.

Constitué d'établissements universitaires, d'artisanat, d'habitat, de commerces et d'ateliers d'artistes, le programme est riche de toutes les fonctionnalités et animations d'un véritable centre-ville.

Inspiré entre autre du système des traboules lyonnaises permettant la déambulation au sein d'un espace, le quartier est organisé sur une dalle située au niveau de la place des Terrasses et des terrasses de la gare (plus 5m au-dessus du sol naturel).

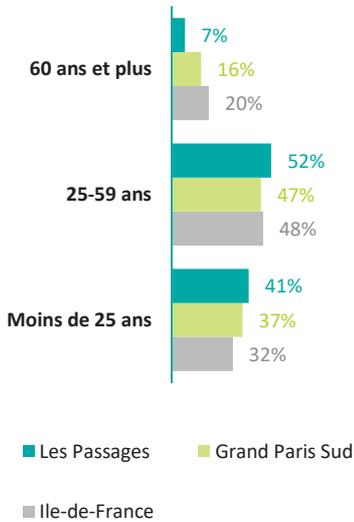
Surface du quartier : 9 ha
911 Logements



© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Les Passages

5,3

PART DES FEMMES

50%

PART DES ÉTRANGERS

19,9%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

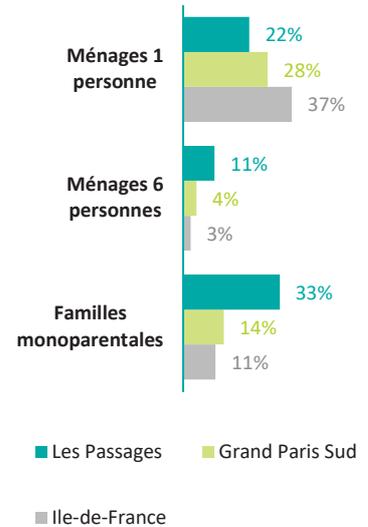
1,3

52%

13,9%



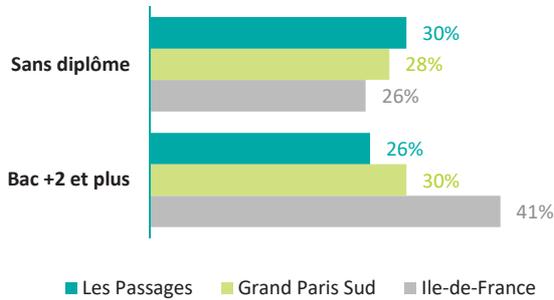
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

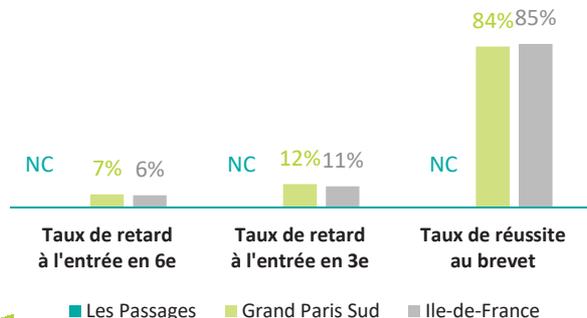
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Les Passages

81,6%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

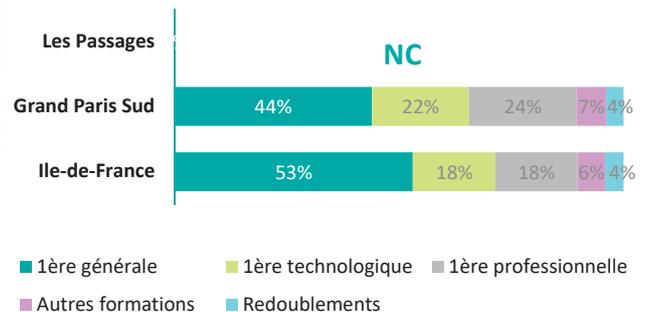
0,0%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

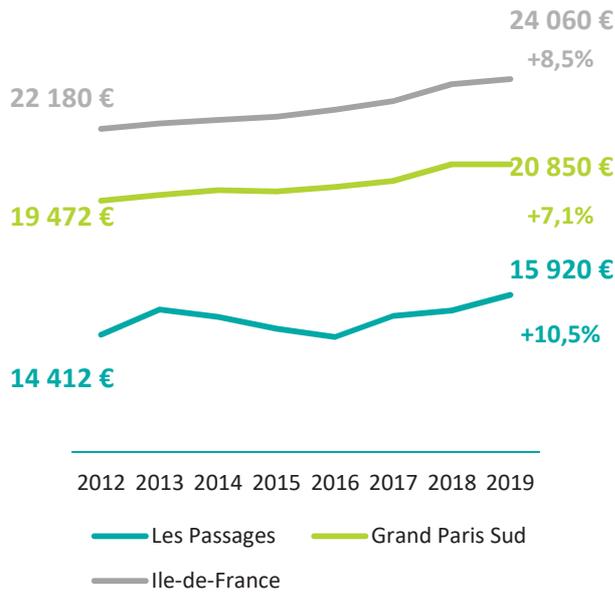
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Les Passages

31%

42%

19%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Les Passages

32%

23%

17%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

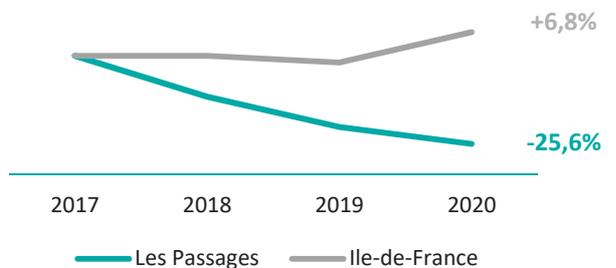
13%

12%

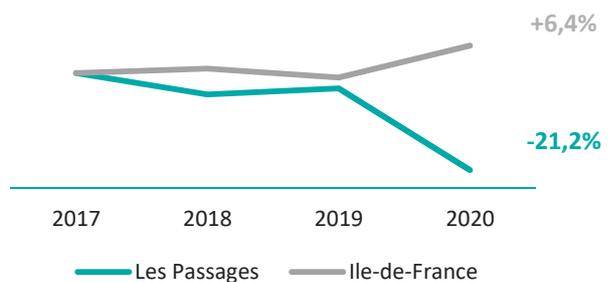


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)

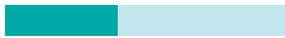


LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Les Passages

98%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

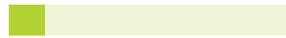
Les Passages

25%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

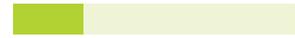
Les Passages

63%



Grand Paris Sud

25%



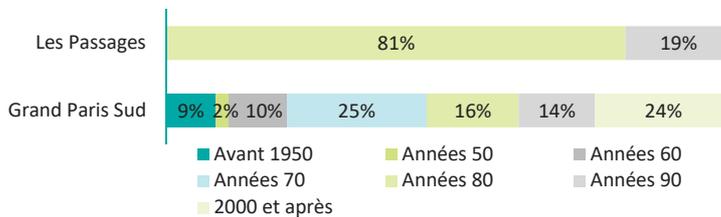
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Les Passages

13,0

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les Passages

41%

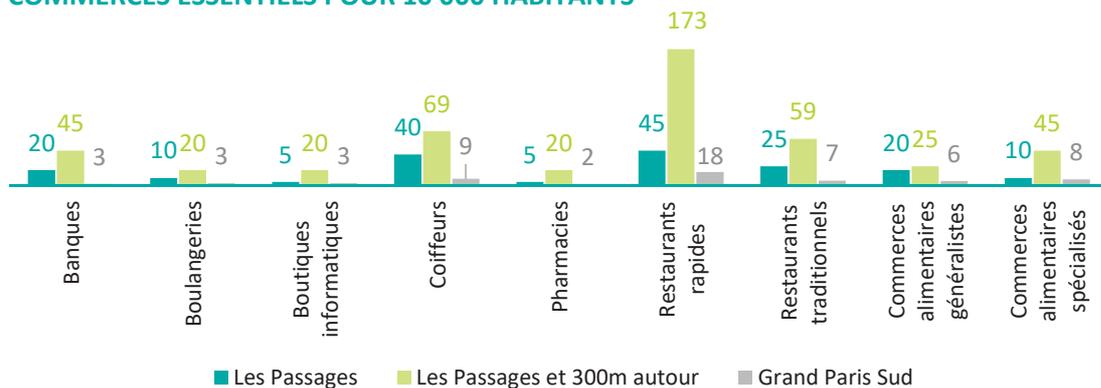


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



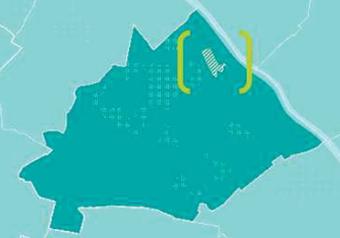
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



PETIT BOURG



Petit Bourg

1 288
habitants

en 2018

-17,9%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants**+2,1%**

Grand Paris Sud

352 123
habitants**+4,3%**

(INSEE, RP 2018)

PRÉSENTATION DU QUARTIER

La résidence du Petit Bourg a été construite en 1959 par des salariés de grandes entreprises de la région réunis en coopérative, sur les ruines d'un ancien château détruit lors de la seconde guerre mondiale.

Elle est composée de trois bâtiments, dont le plus imposant est constitué d'un front bâti de plus de 240 mètres de long et regroupe 502 logements presque entièrement privés. De ce fait, elle représente l'une des copropriétés les plus importantes de la ville d'Évry-Courcouronnes. Elle bénéficie par ailleurs d'un parc remarquable doté d'importants espaces verts longeant la Seine.

La pérennisation de cette copropriété aujourd'hui confrontée à des problématiques d'endettement fort est un objectif majeur. Le quartier est soutenu par différents programmes d'amélioration de l'habitat et de sauvegarde des copropriétés.

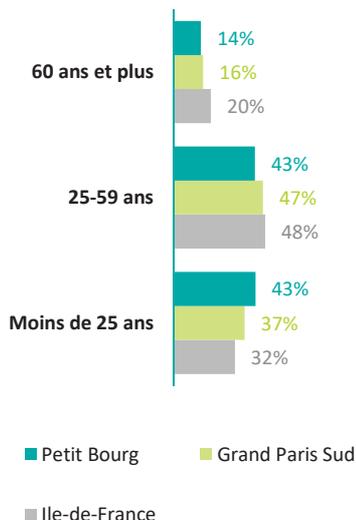
Surface du quartier : 9 ha
502 Logements



© Angélique MIAN – Ville d'Évry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Petit Bourg

2,4

PART DES FEMMES

51%

PART DES ÉTRANGERS

31,5%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

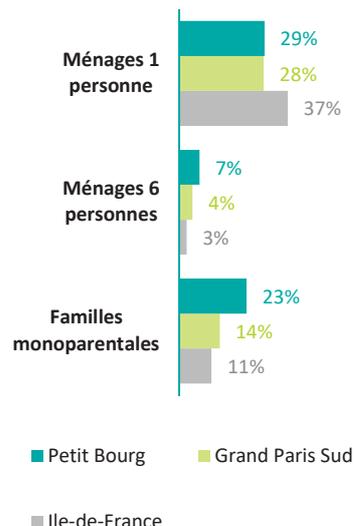
1,3

52%

13,9%



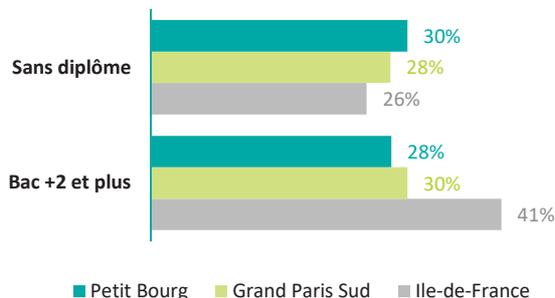
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

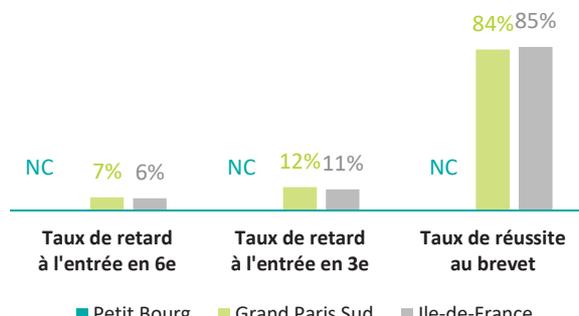
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Petit Bourg

69,7%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

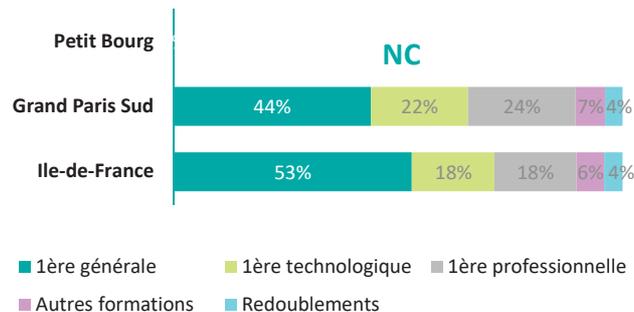
15,4%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

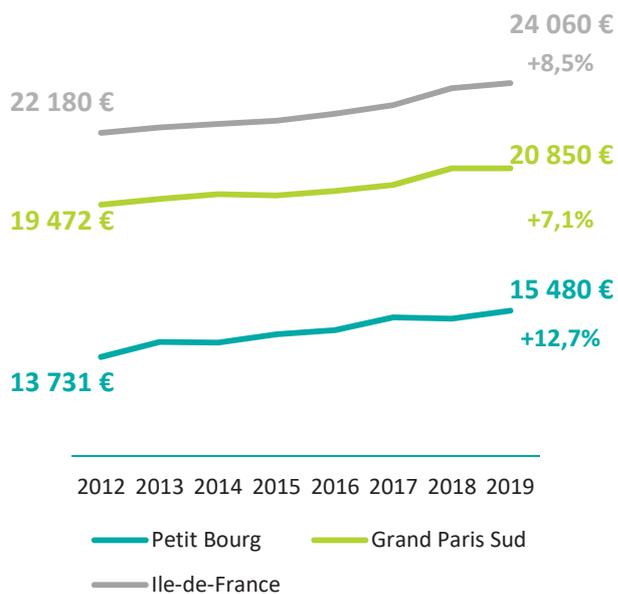
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Petit Bourg

36%

40%

17%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Petit Bourg

32%

19%

22%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

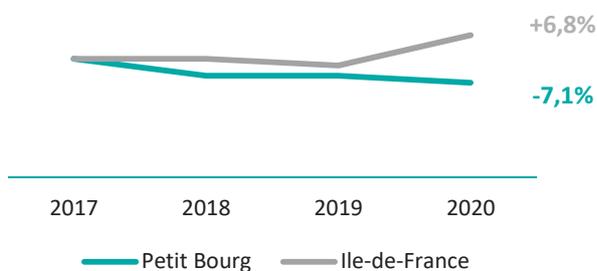
13%

12%

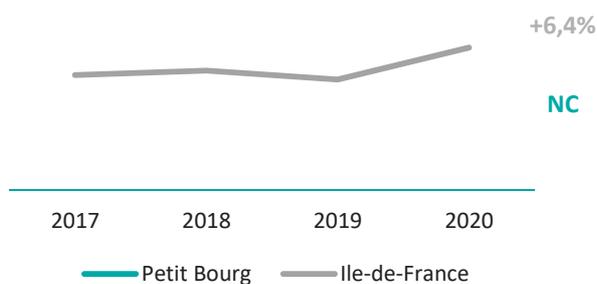


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Petit Bourg

26%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

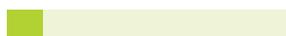
Petit Bourg

23%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

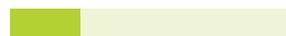
Petit Bourg

5%



Grand Paris Sud

25%



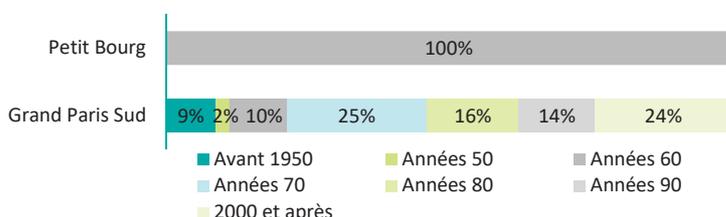
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Petit Bourg

1,2

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Petit Bourg

33%

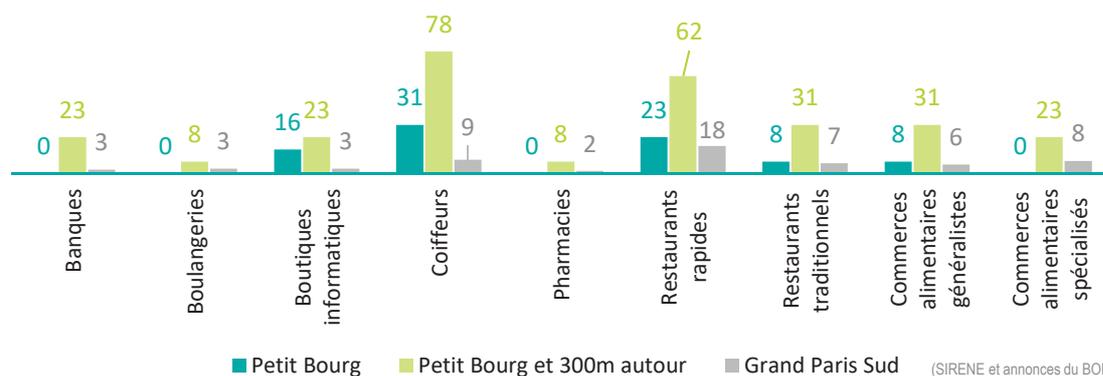


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



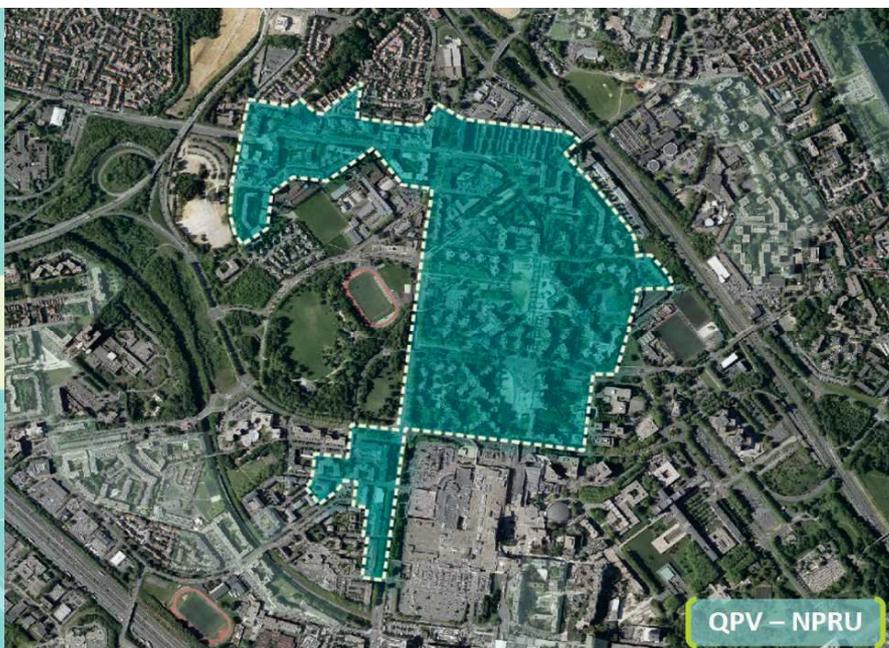
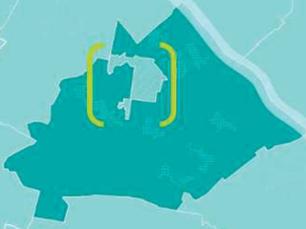
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



PYRAMIDES BOIS SAUVAGES



QPV – NPRU



Pyramides - Bois Sauvage

12 854
habitants

en 2018

+1,0%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

(INSEE, RP 2018)

+4,3%

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Le quartier des Pyramides a été créé sur la base d'un des plus grands concours d'architecture du 20^e siècle lancé en 1969. S'il portait sur 7 000 logements à l'origine, il en comptera finalement 2 500.

Il prévoyait une attention particulière au traitement des espaces libres, places, rues...

Il s'agit d'une architecture dite « de dalle » avec des parkings souterrains et des cheminements piétons à l'extérieur.

Le quartier du Bois Sauvage, créé en 1984 et rattaché à la ZAC d'Evry 1, comme le quartier des Pyramides sera, comme celui de Bois Guillaume, le dernier créé à Evry.

Aujourd'hui regroupés dans un unique périmètre, le programme du quartier Pyramides - Bois Sauvage a pour objectif de poursuivre le travail de rénovation urbaine amorcé en :

- Intervenant sur les secteurs non traités ;
- Créant des polarités associatives et commerciales autour d'équipements publics fédérateurs inter-quartiers ;
- Poursuivant les opérations de réhabilitations du parc social ;
- Accentuant l'accompagnement du parc privé dégradé.

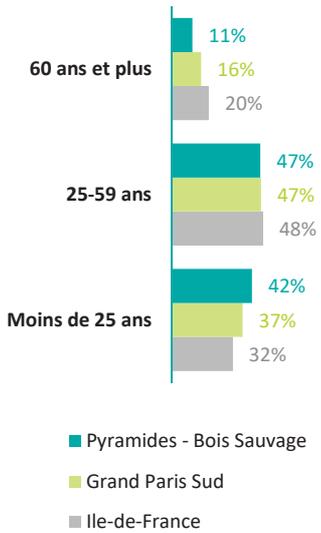
Surface du quartier : 57 ha
5478 Logements



© Angélique MIAN – Evry-Courcouronnes

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Pyramides - Bois Sauvage

3,1 **51%** **24,0%**

Grand Paris Sud

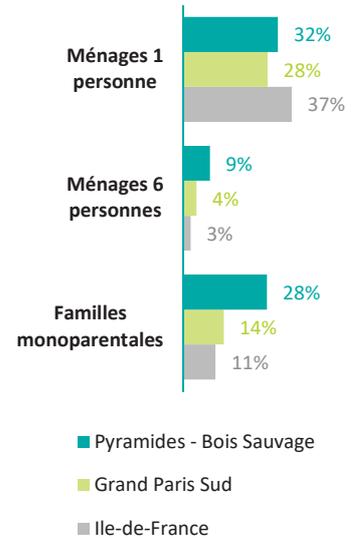
2,0 **51%** **15,1%**

Ile-de-France

1,3 **52%** **13,9%**



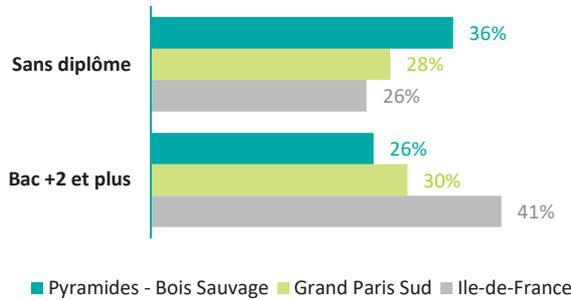
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

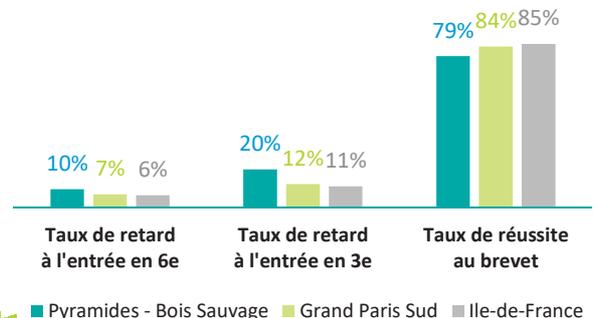
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Pyramides - Bois Sauvage

70,2%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

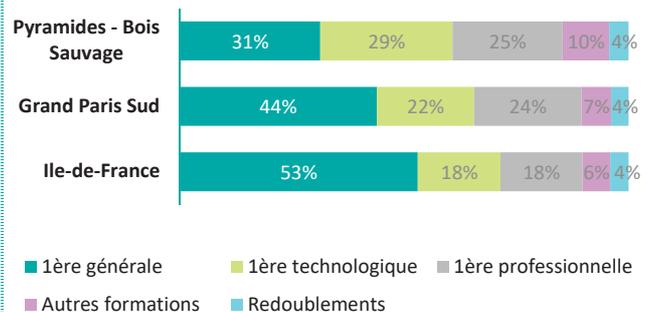
19,5%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

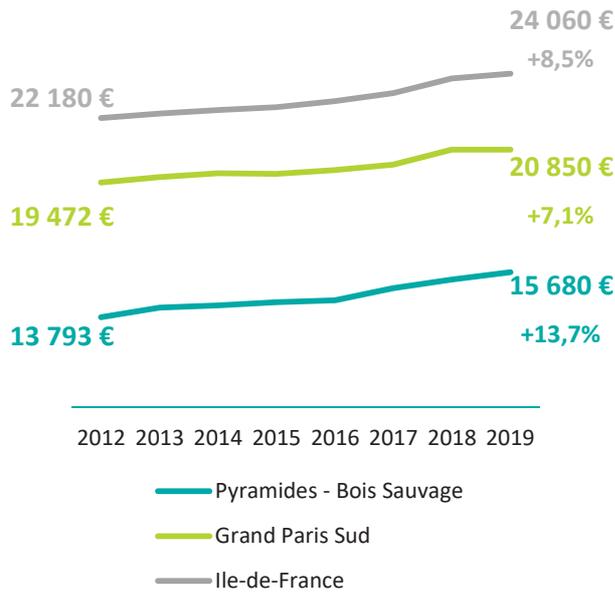
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE
PAUVRETÉ
À 60%

PART DES
MÉNAGES
IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF
DÉPENDANTS À
100% DES AIDES

Pyramides - Bois Sauvage

32% **46%** **16%**

Grand Paris Sud

19% **63%** **14%**

Ile-de-France

16% **69%** **NC**



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX
D'INACTIVITÉ
DES 15-64 ANS

TAUX DE
CHÔMAGE
DES ACTIFS

PART DES
EMPLOIS
PRÉCAIRES

Pyramides - Bois Sauvage

32% **24%** **19%**

Grand Paris Sud

26% **14%** **13%**

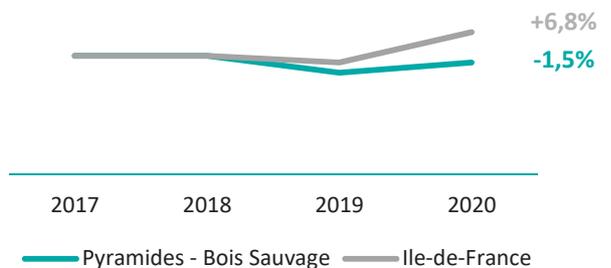
Ile-de-France

24% **13%** **12%**

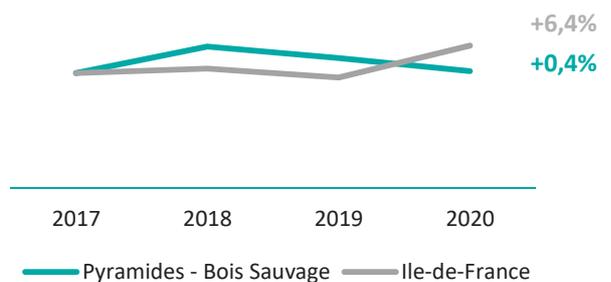


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Pyramides - Bois Sauvage

71%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

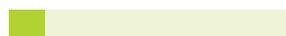
Pyramides - Bois Sauvage

25%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

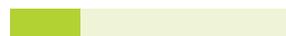
Pyramides - Bois Sauvage

44%



Grand Paris Sud

25%



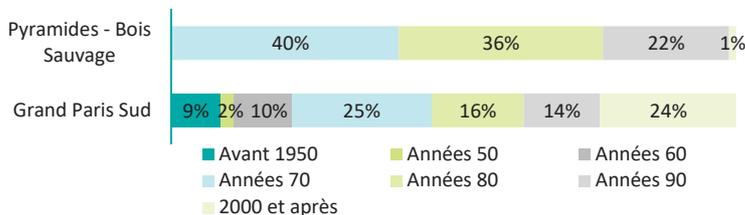
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema - DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema - source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Pyramides - Bois Sauvage

8,7

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Pyramides - Bois Sauvage

54%

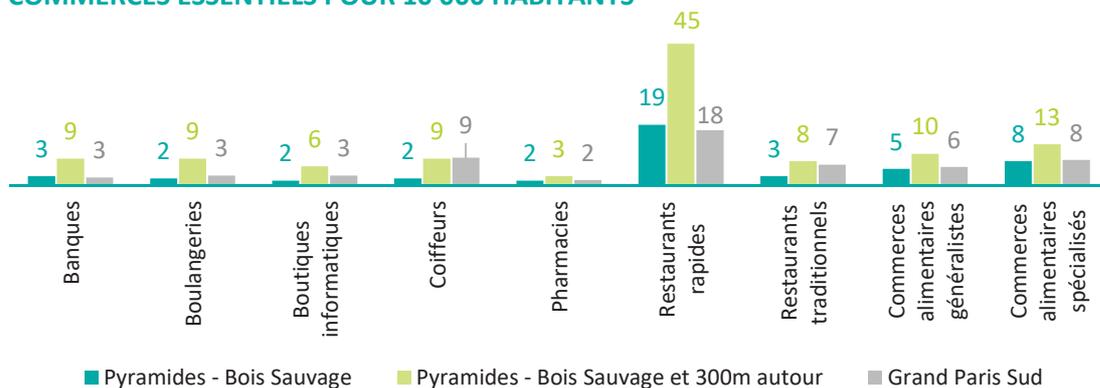


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

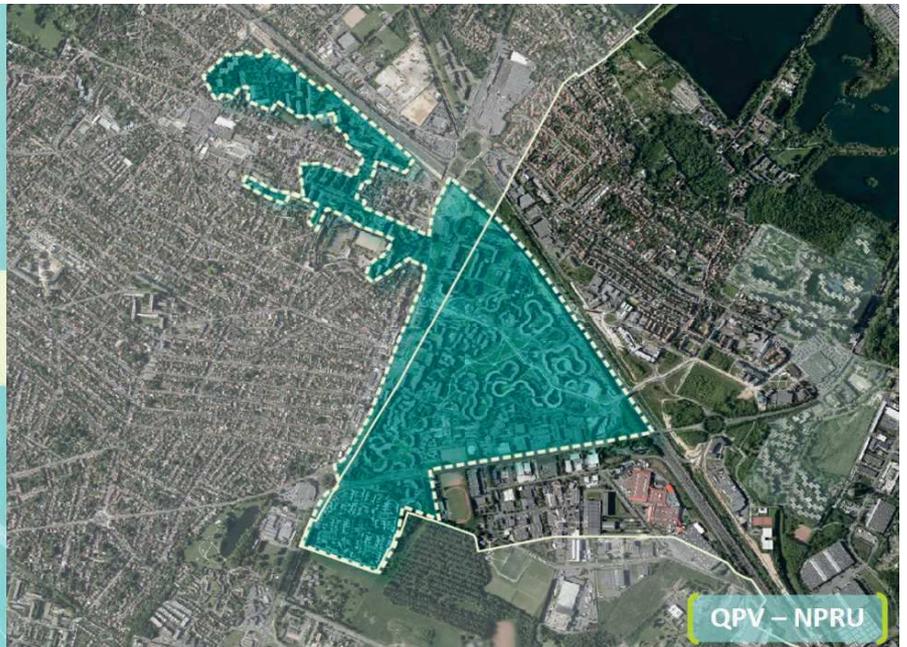
47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)

LA GRANDE BORNE
LE PLATEAU

La Grande Borne - Le Plateau

10 766
habitants

en 2018

+0,5%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants**+2,1%**

Grand Paris Sud

352 123
habitants

(INSEE, RP 2018)

+4,3%

PRÉSENTATION DU QUARTIER

Construit entre 1967 et 1971 par l'architecte Emile Aillaud, le quartier de la Grande Borne se situe à cheval sur les communes de Grigny et de Viry-Chatillon.

La Grande Borne fut bâtie à l'origine dans le cadre de la résorption des bidonvilles de la région parisienne afin de reloger les habitants du 13^e arrondissement de Paris notamment.

Édifiée alors que s'aiguissait la critique contre les premières opérations de construction de grands ensembles d'après-guerre, la Grande Borne se voulait une réponse humanisée et poétique au problème du logement social de masse en même temps qu'être la « Cité des enfants ».

Afin de rendre au quartier son attractivité et de promouvoir un changement durable de son image, un projet ambitieux en matière de rénovation urbaine a été concrétisé en 2007.

Il vise à :

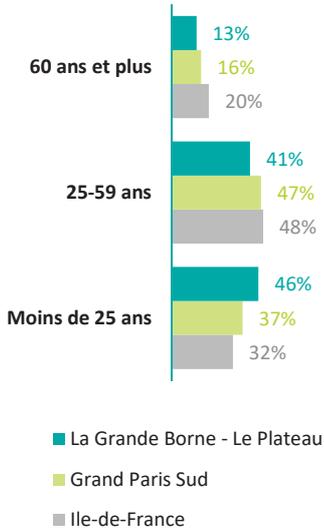
- Ouvrir le quartier, notamment via la frange ouest ;
- Structurer l'espace autour d'un pôle majeur et de pôles de proximité tout en préservant l'unité territoriale ;
- Favoriser la diversification de l'habitat et la mixité fonctionnelle et agir sur les secteurs qui n'ont pas bénéficié de l'ANRU1.

Surface du quartier : 123 ha
3377 Logements

© Ville de Grigny

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

La Grande Borne - Le Plateau

2,9

PART DES FEMMES

52%

PART DES ÉTRANGERS

24,3%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

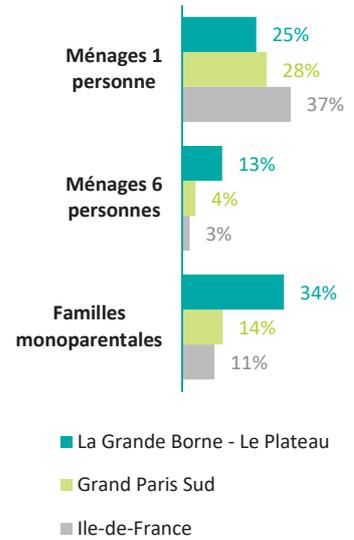
1,3

52%

13,9%



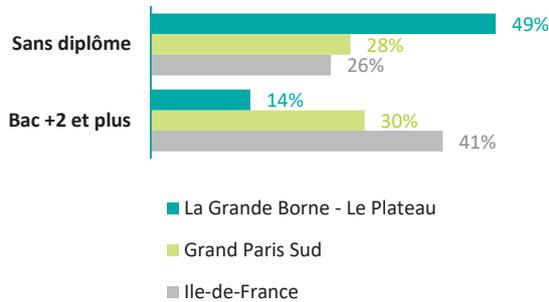
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

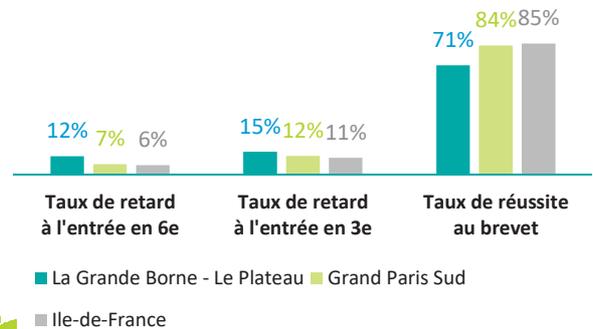
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

La Grande Borne - Le Plateau

61,7%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

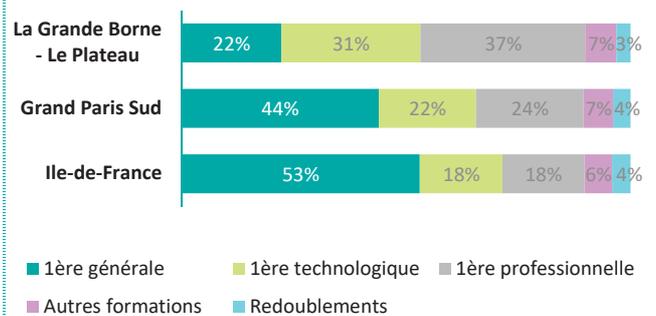
27,4%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

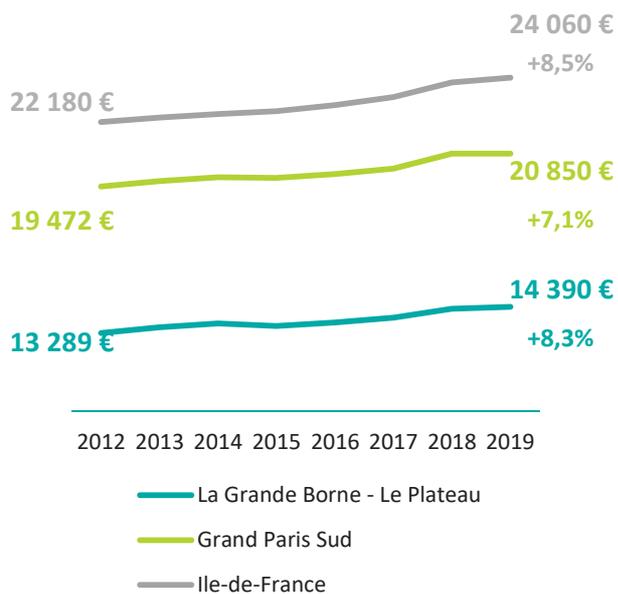
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

La Grande Borne - Le Plateau

41% **39%** **20%**

Grand Paris Sud

19% **63%** **14%**

Ile-de-France

16% **69%** **NC**



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

La Grande Borne - Le Plateau

35% **28%** **19%**

Grand Paris Sud

26% **14%** **13%**

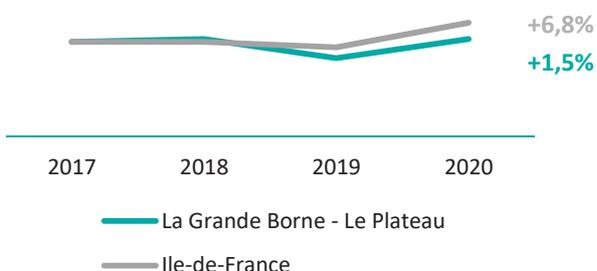
Ile-de-France

24% **13%** **12%**

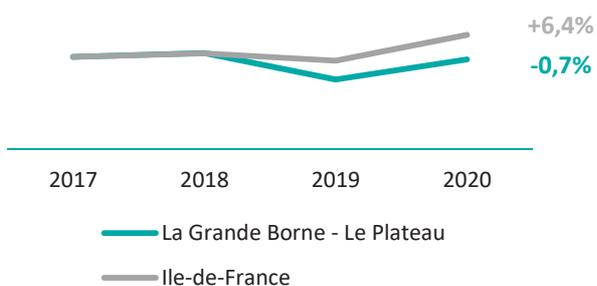


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

La Grande Borne - Le Plateau

88%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

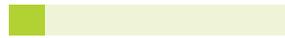
La Grande Borne - Le Plateau

21%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

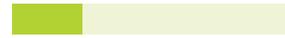
La Grande Borne - Le Plateau

89%



Grand Paris Sud

25%



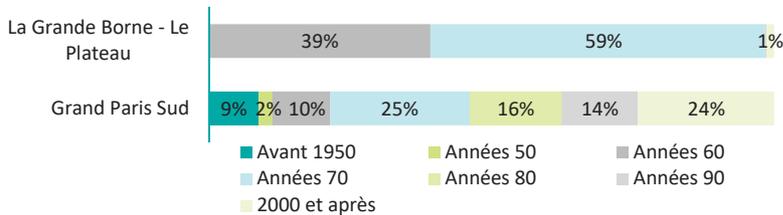
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema - DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema - source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

La Grande Borne - Le Plateau

4,7

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La Grande Borne - Le Plateau

43%

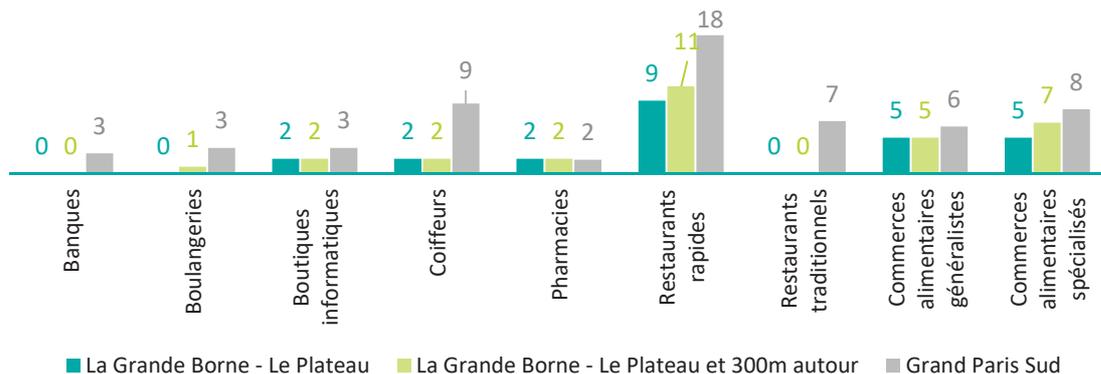


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

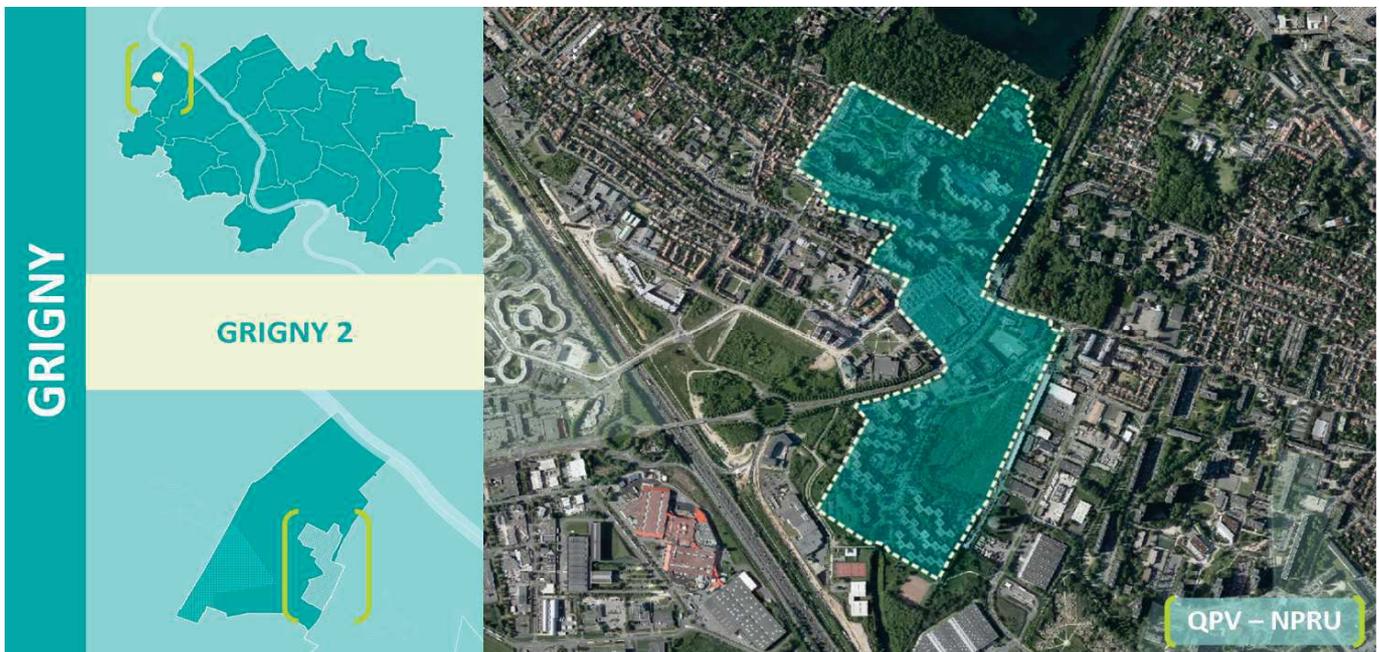
47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Grigny 2

13 337
habitants

en 2018

+1,1%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2,1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

(INSEE, RP 2018)

+4,3%

Situé sur le coteau surplombant la rive gauche de la Seine et à proximité des lacs de l'Essonne, le quartier Grigny 2 a été construit à la fin des années 1960 et est l'une des plus importantes copropriétés d'Europe.

Initialement peuplée de cadres et d'employés de l'aéroport d'Orly, la résidence s'est paupérisée au fil des années.

Couvert par une opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) portée par l'Établissement public foncier d'Île-de-France (Epfi), le quartier a bénéficié de 3 plans de sauvegarde (2001-2006 ; 2007-2011 ; 2014).

Le nouveau projet de renouvellement urbain vise à « raccrocher » Grigny 2 aux futures dynamiques du territoire. Stimulée par l'arrivée du TZEN 4, du T12 Express, la restructuration du pôle gare et la construction du cœur de ville permettront d'achever la transformation du quartier, d'améliorer son image et le confort de vie des habitants.

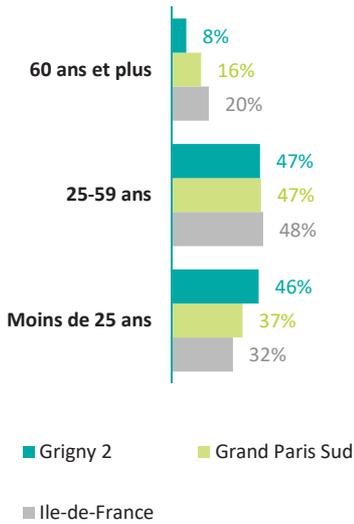
Surface du quartier : 47 ha
5002 Logements



© Ville de Grigny

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Grigny 2

5,1

PART DES FEMMES

49%

PART DES ÉTRANGERS

40,3%

Grand Paris Sud

2,0

51%

15,1%

Ile-de-France

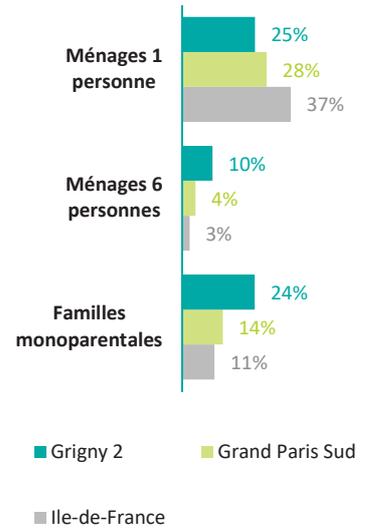
1,3

52%

13,9%



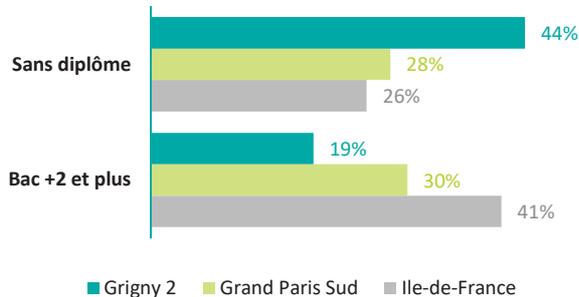
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

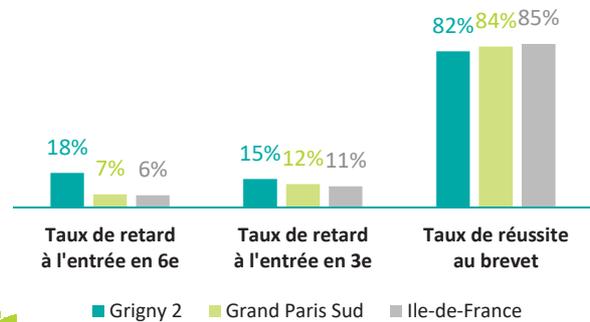
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Grigny 2

68,2%

Grand Paris Sud

68,1%

Ile-de-France

71,2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

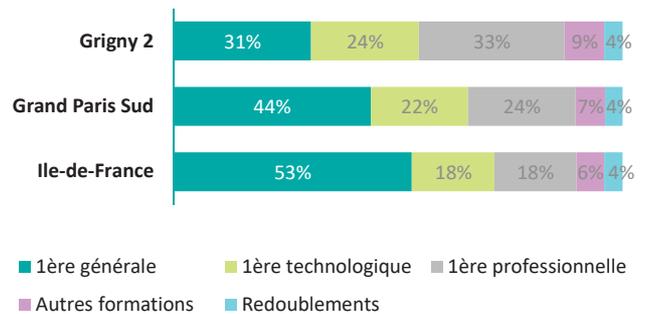
22,5%

16,6%

14,0%

(INSEE, RP, 2016)

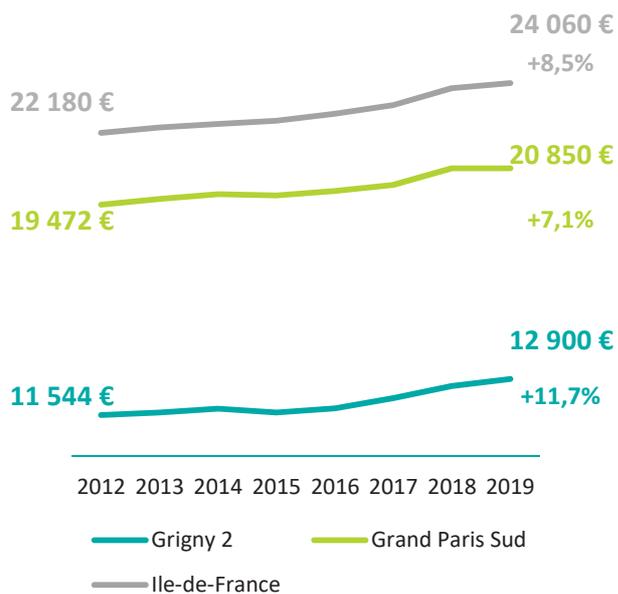
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Grigny 2

52%

35%

19%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Grigny 2

35%

23%

19%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

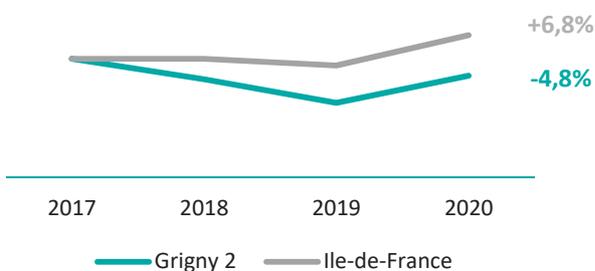
13%

12%

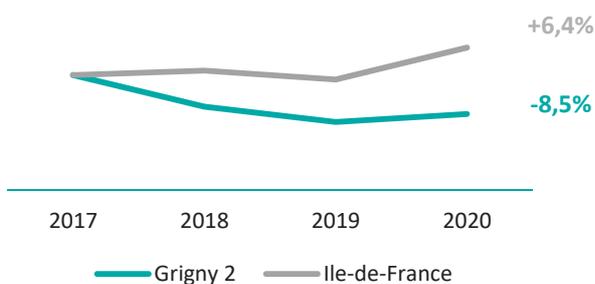


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Grigny 2

56%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

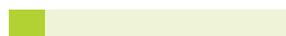
Grigny 2

37%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

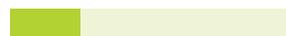
Grigny 2

6%



Grand Paris Sud

25%



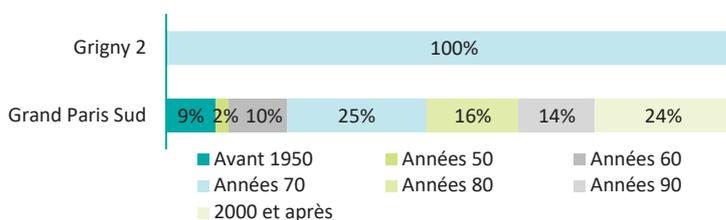
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Grigny 2

6,7

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9,7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Grigny 2

54%

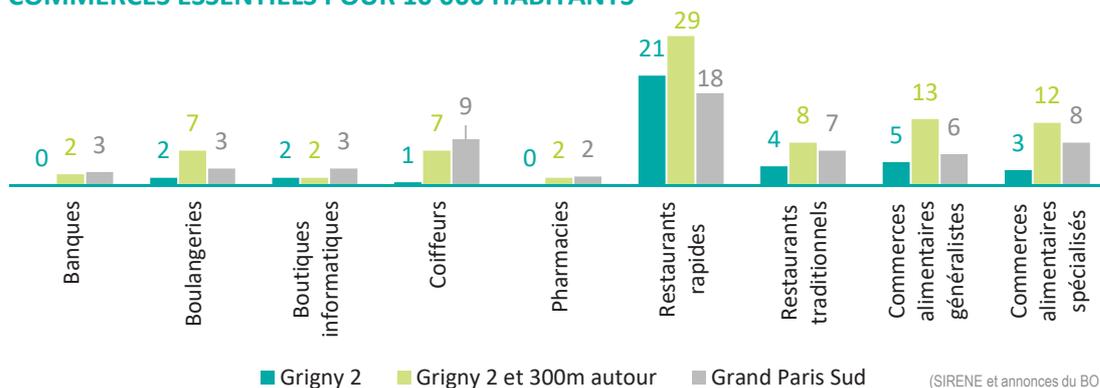


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



LUGNY MARRONNIERS
RÉSIDENTICE DU PARC



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Lugny-Maronniers - Résidence du Parc

3 753
habitants

en 2018

-2.9%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2.1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4.3%

(INSEE, RP 2018)

Le quartier Lugny-Marronniers – Résidence du parc fait l’objet d’un projet de renouvellement urbain.

Les enjeux consistent à renforcer l’attractivité résidentielle permettant de favoriser la mixité sociale, diversifier et rendre attractive l’offre commerciale de proximité, rendre les espaces publics lisibles et qualitatifs et enfin, faciliter l’accès à l’éducation, à la culture, aux services.

En effet, la commune de Moissy-Cramayel s’étant construite en deux étapes marquées (village-rue jusque dans les années 1970 puis ville nouvelle de Sénart), elle comprend deux « centres », situés à quelques centaines de mètres l’un de l’autre. L’objectif est alors de requalifier le centre-ville au puzzle mal ajusté, réaménager les espaces publics, créer des liaisons avec le nouvel éco-quartier de Chanteloup et la gare et aussi réhabiliter une partie du parc social, en passant notamment par la démolition de logements dégradés.

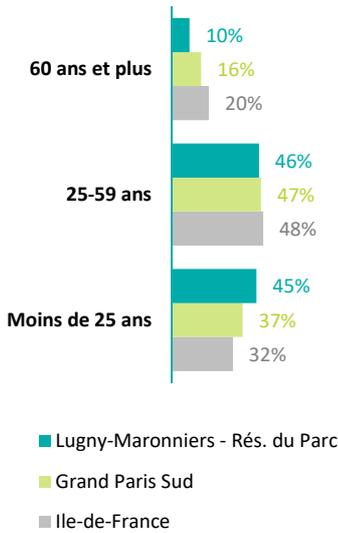
Surface du quartier : 22 ha
1535 Logements



© Grand Paris Sud - Eric Miranda

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

PART DES FEMMES

PART DES ÉTRANGERS

Lugny-Maronniers - Résidence du Parc

3.9 **51%** **18.2%**

Grand Paris Sud

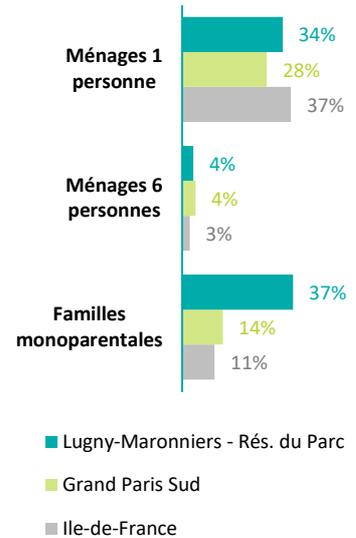
2.0 **51%** **15.1%**

Ile-de-France

1.3 **52%** **13.9%**



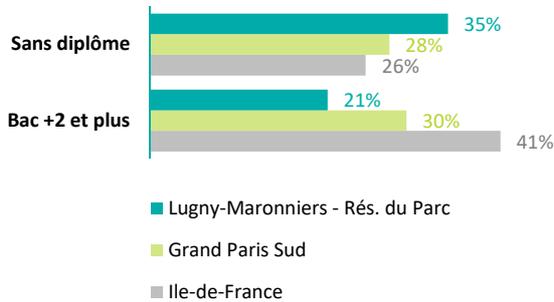
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

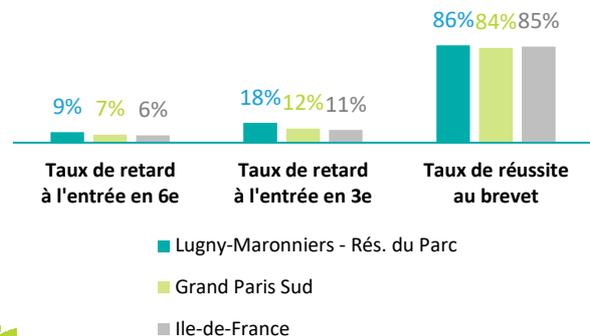
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Lugny-Maronniers - Résidence du Parc

64.7%

Grand Paris Sud

68.1%

Ile-de-France

71.2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

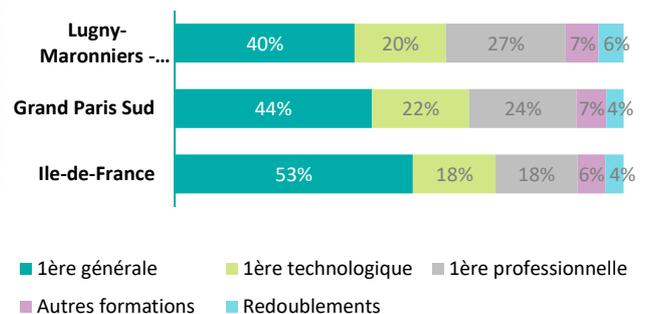
18.7%

16.6%

14.0%

(INSEE, RP, 2016)

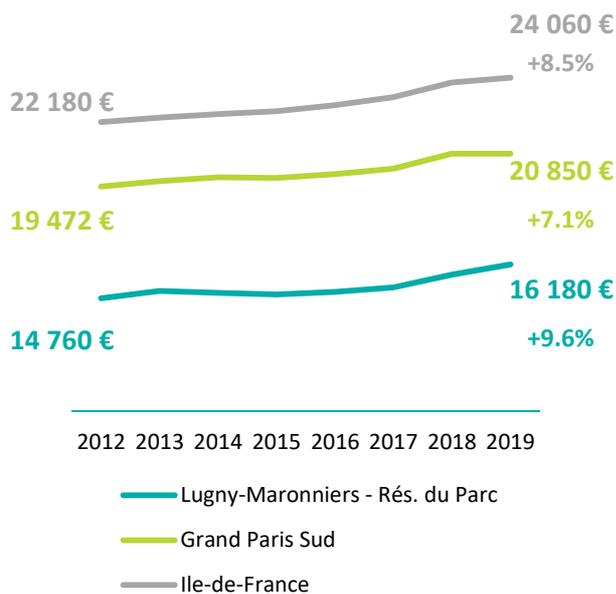
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE
PAUVRETÉ
À 60%

PART DES
MÉNAGES
IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF
DÉPENDANTS À
100% DES AIDES

Lugny-Maronniers - Résidence du Parc

30% **43%** **16%**

Grand Paris Sud

19% **63%** **14%**

Ile-de-France

16% **69%** **NC**



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX
D'INACTIVITÉ
DES 15-64 ANS

TAUX DE
CHÔMAGE
DES ACTIFS

PART DES
EMPLOIS
PRÉCAIRES

Lugny-Maronniers - Résidence du Parc

26% **20%** **19%**

Grand Paris Sud

26% **14%** **13%**

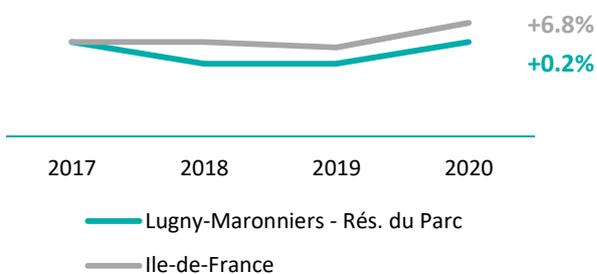
Ile-de-France

24% **13%** **12%**

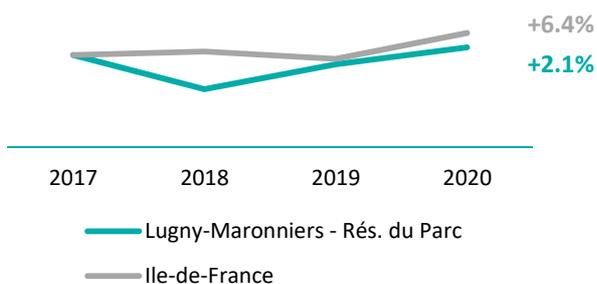


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc

77%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc

21%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc

70%



Grand Paris Sud

25%



Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema - DGFiP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc



Grand Paris Sud



■ Avant 1950 ■ Années 50 ■ Années 60
■ Années 70 ■ Années 80 ■ Années 90
■ 2000 et après



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema - source DGFiP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc

6.1

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9.7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Lugny-Maronniers - Rés. du Parc

55%

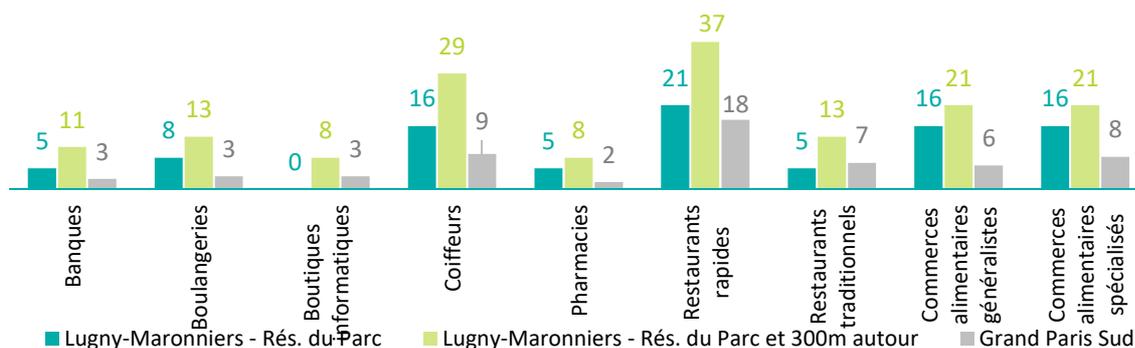


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Le Plateau

5 435
habitants

en 2018

+5.2%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2.1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4.3%

(INSEE, RP 2018)

Le quartier du Plateau est l'un des plus anciens grands ensembles de Grand Paris Sud. Il concentre la plupart des équipements de la ville dont une médiathèque et une école de musique à toute proximité.

Le projet de renouvellement urbain du Plateau s'inscrit dans le programme initié dans l'ANRU 1 avec l'objectif de faire de la place du Moulin à Vent une centralité à l'échelle du quartier, grâce à la construction de nouvelles cellules commerciales visibles et attractives, la relocalisation de la médiathèque et du conservatoire au cœur de la place. L'enjeu est de désenclaver le quartier, dont l'attractivité sera renforcée par l'arrivée du TZen 4, et d'améliorer la lisibilité des espaces.

Le projet s'attache également à répondre aux enjeux autour de l'habitat. Il vise à favoriser la diversification de l'offre de logement à proximité directe de la place. Il vise également à permettre la synthèse entre la population de ces ensembles et celle des nouveaux quartiers comme l'éco-quartier des Docks et celui de la Ferme d'Orangis.

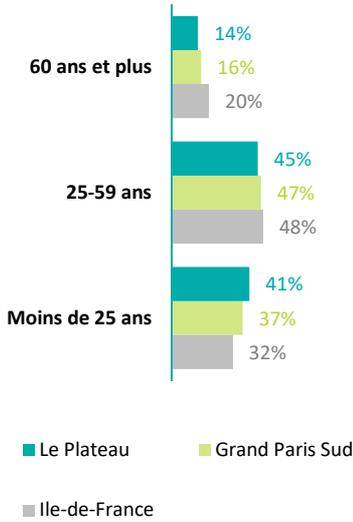
Surface du quartier : 26 ha
1968 Logements



© Lionel Antoni

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Le Plateau

2.6

PART DES FEMMES

54%

PART DES ÉTRANGERS

26.7%

Grand Paris Sud

2.0

51%

15.1%

Ile-de-France

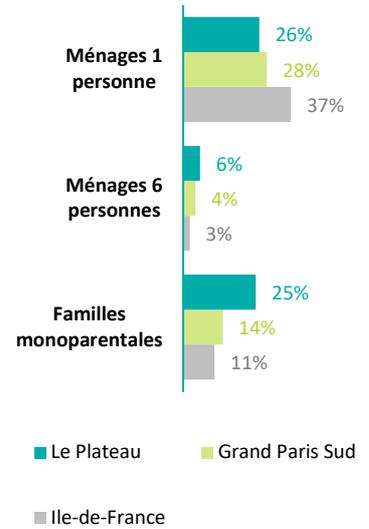
1.3

52%

13.9%



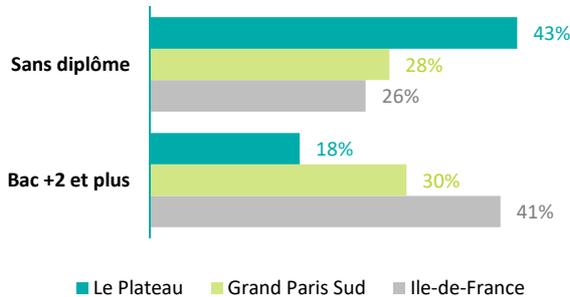
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

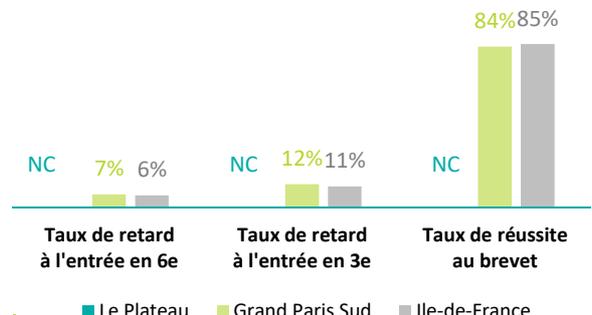
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Le Plateau

64.3%

Grand Paris Sud

68.1%

Ile-de-France

71.2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

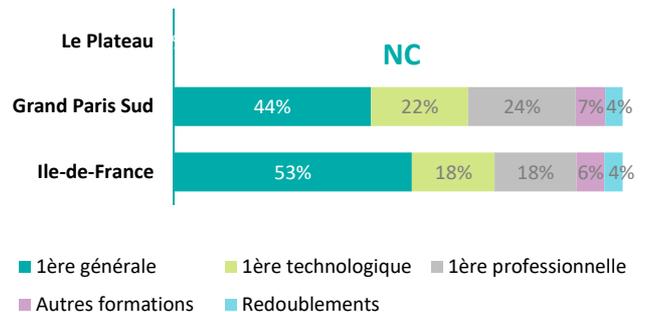
22.3%

16.6%

14.0%

(INSEE, RP, 2016)

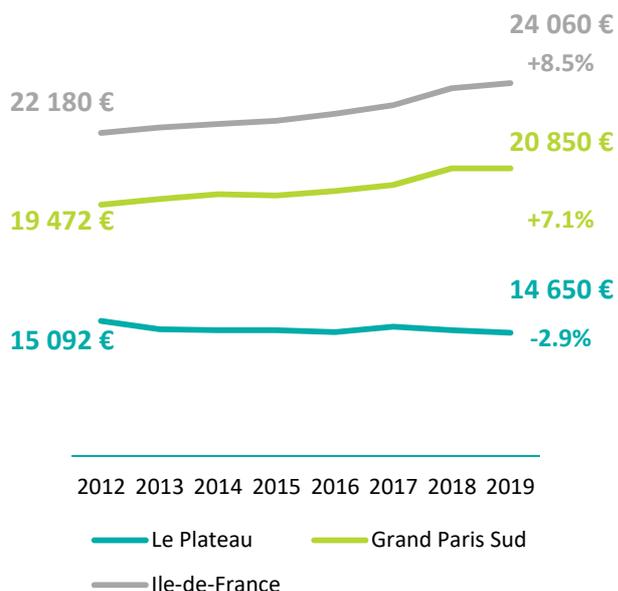
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Le Plateau

39%

43%

14%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Le Plateau

29%

22%

17%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

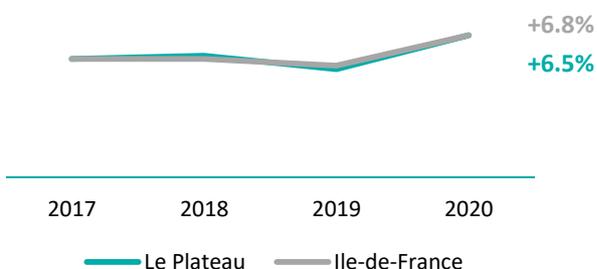
13%

12%

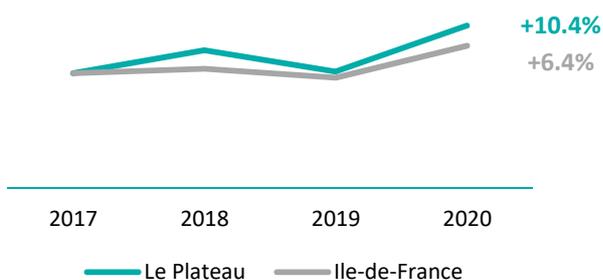


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Le Plateau

68%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

Le Plateau

14%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

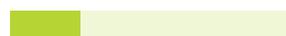
Le Plateau

76%



Grand Paris Sud

25%



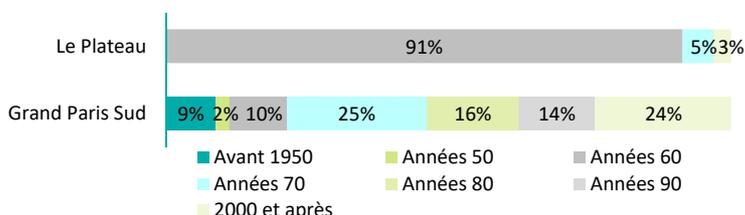
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Le Plateau

4.2

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9.7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Le Plateau

53%

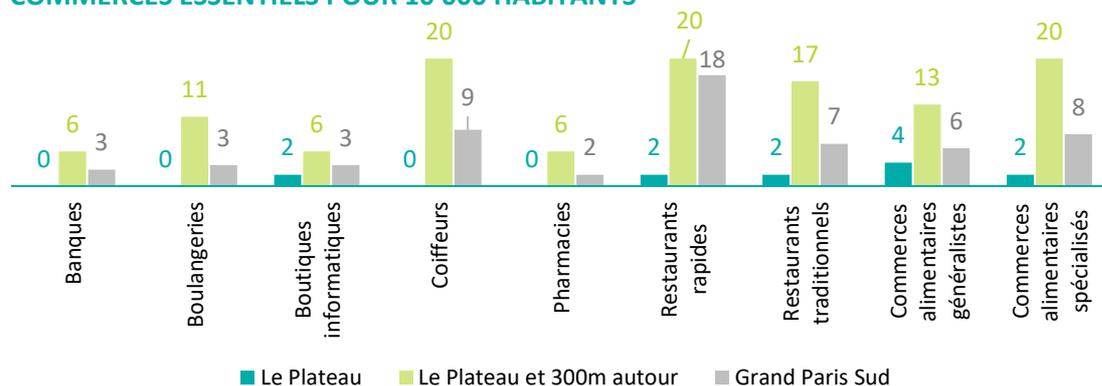


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



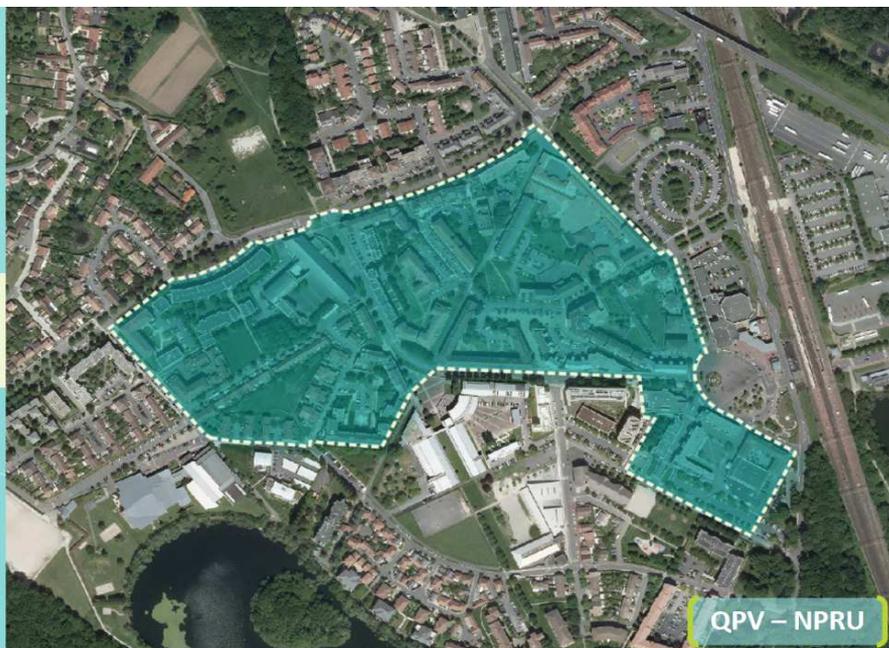
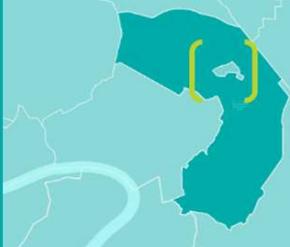
COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



CENTRE VILLE
QUARTIER DE L'EUROPE



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Centre Ville - Quartier de l'Europe

3 131
habitants

en 2018

+3.2%

entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2.1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4.3%

(INSEE, RP 2018)

Le quartier Centre-ville - Quartier de l'Europe s'est construit dans les années 1980 et 1990, de part et d'autre de la gare RER de Savigny-le-Temple, dans le cadre de la ZAC de la Grange au Bois et du quartier Villebouvét.

Il s'est établi selon les préceptes des villes nouvelles : une concentration d'équipements à proximité de la gare RER, renforcée récemment par l'arrivée de l'accueil du Trésor Public pour le territoire de Sénart, la création d'une résidence service seniors et d'une crèche municipale de 80 berceaux (livraisons fin 2022). L'arrivée du TZEN2 renforcera le rôle de centralité.

Le projet ANRU vise dans cette Zone de sécurité prioritaire (ZSP) à corriger le déficit d'image, traiter les zones d'insécurité, augmenter la mixité sociale, réduire et qualifier le linéaire commercial en partenariat avec l'ANCT.

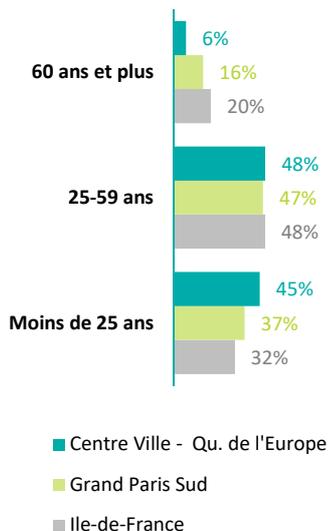
Lauréate de l'appel à projet « quartiers fertiles » de l'ANRU, la ville a mis en œuvre les 3 tiers lieux agricoles au printemps 2021.

Surface du quartier : 15 ha
1137 Logements



DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Centre Ville - Quartier de l'Europe

5.9

PART DES FEMMES

50%

PART DES ÉTRANGERS

26.3%

Grand Paris Sud

2.0

51%

15.1%

Ile-de-France

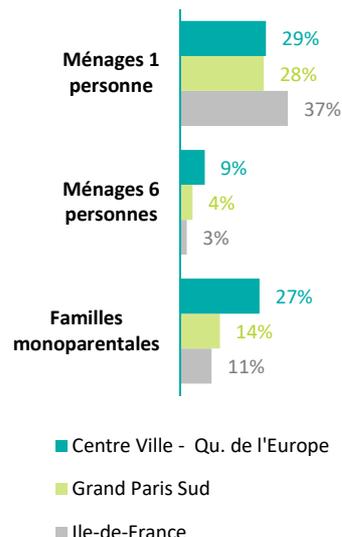
1.3

52%

13.9%



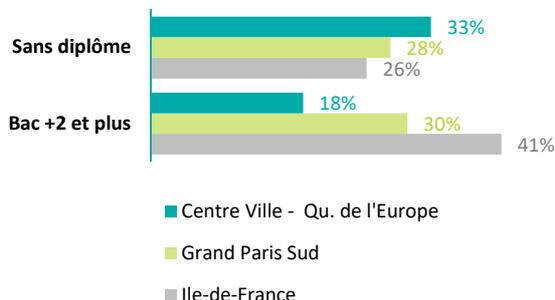
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

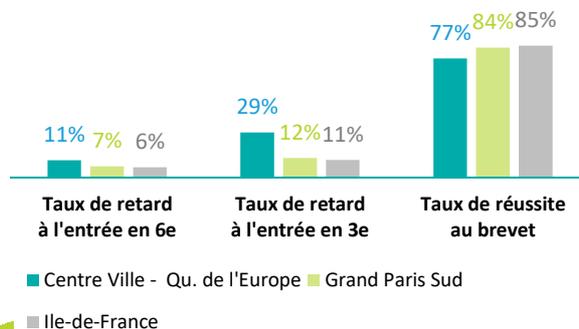
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Centre Ville - Quartier de l'Europe

66.3%

Grand Paris Sud

68.1%

Ile-de-France

71.2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

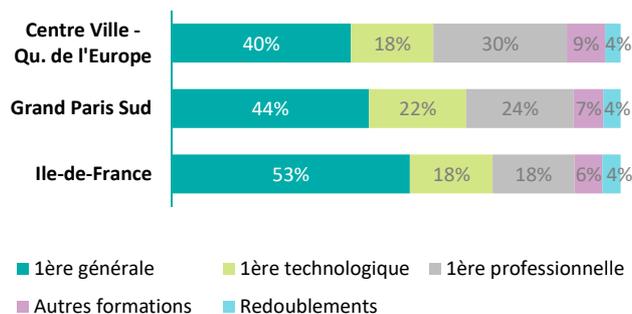
23.6%

16.6%

14.0%

(INSEE, RP, 2016)

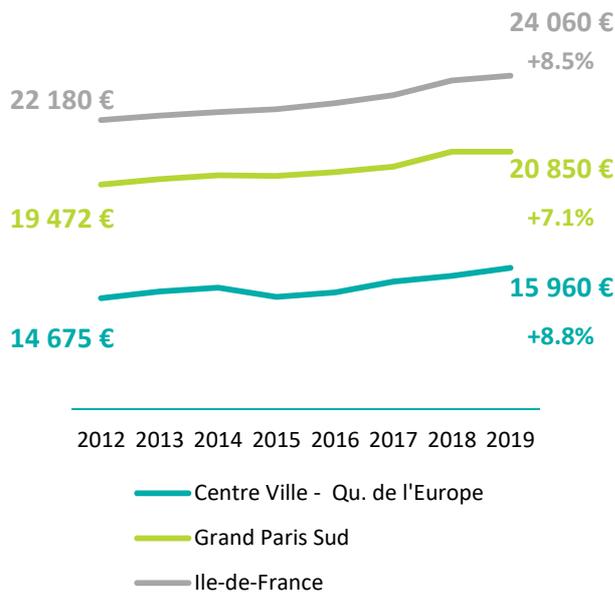
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



(INSEE, FILOSOFI, 2019)

TAUX DE PAUVRETÉ À 60%

PART DES MÉNAGES IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF DÉPENDANTS À 100% DES AIDES

Centre Ville - Quartier de l'Europe

32% **42%** **18%**

Grand Paris Sud

19% **63%** **14%**

Ile-de-France

16% **69%** **NC**



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX D'INACTIVITÉ DES 15-64 ANS

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Centre Ville - Quartier de l'Europe

24% **22%** **19%**

Grand Paris Sud

26% **14%** **13%**

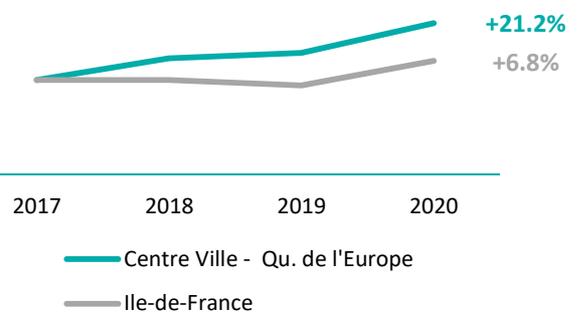
Ile-de-France

24% **13%** **12%**

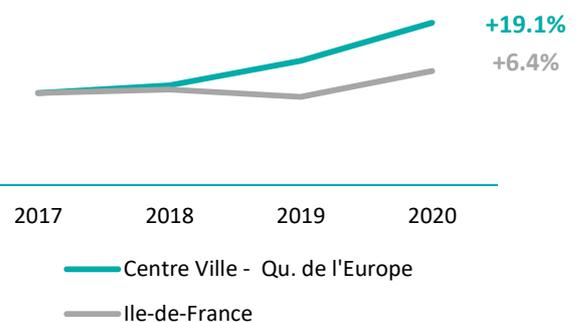


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



(INSEE, Pole Emploi-Dares, 2020)

LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Centre Ville - Qu. de l'Europe

73%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

Centre Ville - Qu. de l'Europe

22%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

Centre Ville - Qu. de l'Europe

69%



Grand Paris Sud

25%



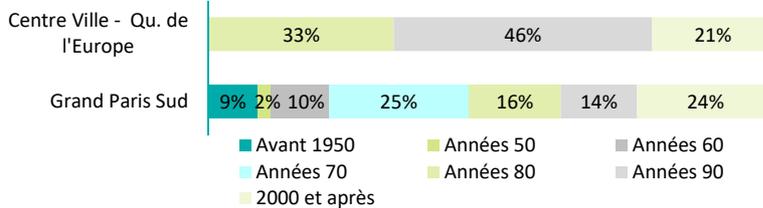
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema - DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema - source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Centre Ville - Qu. de l'Europe

6.0

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9.7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Centre Ville - Qu. de l'Europe

52%

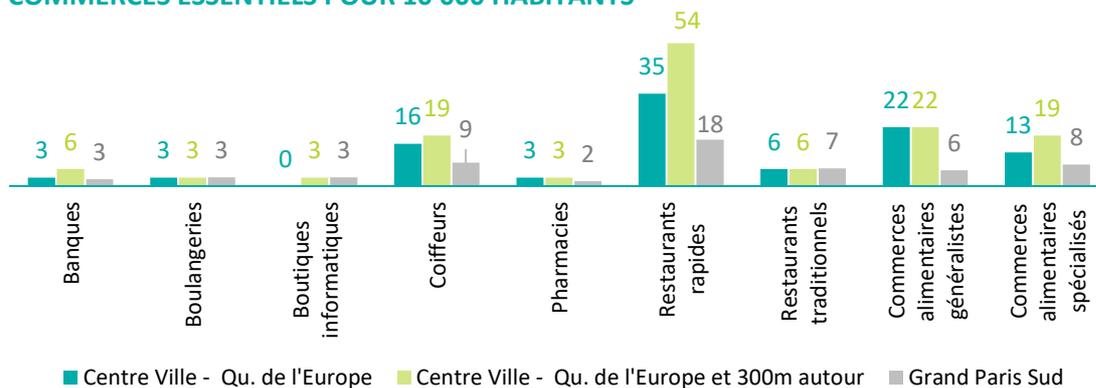


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



DROITS DE L'HOMME



QPV



PRÉSENTATION DU QUARTIER

Droits de l'Homme

1 137
habitants

en 2018

+11.3%
entre 2013 et 2018

QPV de Grand Paris Sud

86 256
habitants

+2.1%

Grand Paris Sud

352 123
habitants

+4.3%

(INSEE, RP 2018)

Compris entre l'avenue Jean Moulin, l'avenue Olof Palme et à l'Est de l'avenue du Clocher, le quartier des Droits de l'Homme forme avec le quartier de la Résistance un ensemble urbain homogène dédié uniquement à l'habitat.

Le quartier bénéficie de la proximité immédiate du parc urbain, espace vert de 12 hectares, lieu de détente et de loisirs en plein cœur de ville.

Afin de répondre aux objectifs d'amélioration du cadre de vie et d'attractivité du quartier, ont été initiés :

- Le réaménagement de la place des Droits de l'Homme (2019) pour en faire une vraie place urbaine, un lieu public capable de rassembler, d'accueillir des activités commerciales, publiques et festives ;
- L'ouverture en 2016 d'une maison de quartier municipale en pied d'immeuble qui a été enrichi fin 2021 par l'ouverture d'une Maison France Service ;
- La préfiguration d'un 3e centre social (ouverture au cours du mandat 2020-2026).

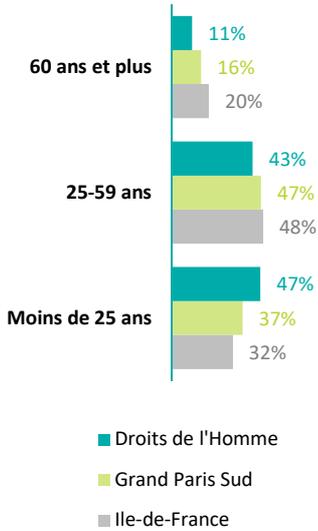
Surface du quartier : 7 ha
361 Logements



Riadh Krif

DÉMOGRAPHIE

POPULATION PAR ÂGE



INDICE DE JEUNESSE

Droits de l'Homme

0.0

PART DES FEMMES

55%

PART DES ÉTRANGERS

24.9%

Grand Paris Sud

2.0

51%

15.1%

Ile-de-France

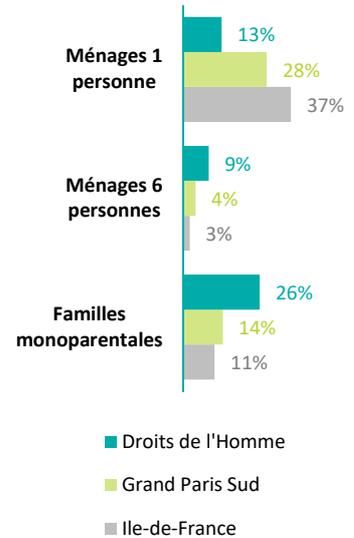
1.3

52%

13.9%



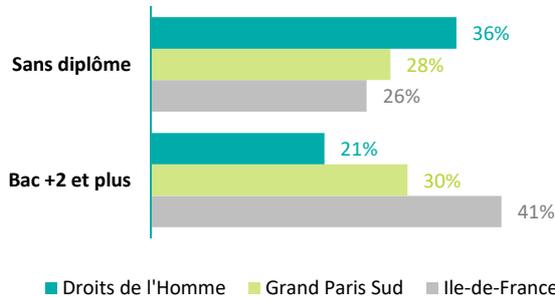
MÉNAGES



(INSEE, RP, 2016)

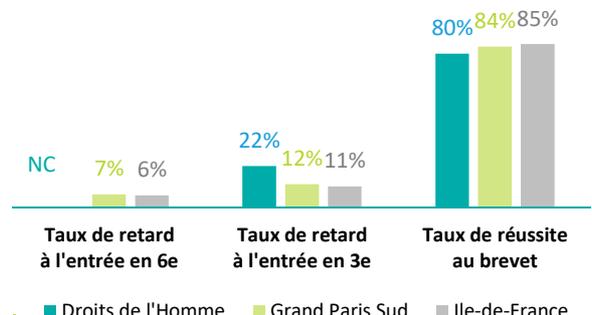
ÉDUCATION

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS ET + NON-SCOLARISÉS



(INSEE, RP, 2016)

RETARD ET RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



(DEPP, rentrée 2017)

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-24 ANS

Droits de l'Homme

71.7%

Grand Paris Sud

68.1%

Ile-de-France

71.2%

PART DES 16-25 ANS NON-SCOLARISÉS ET SANS EMPLOI

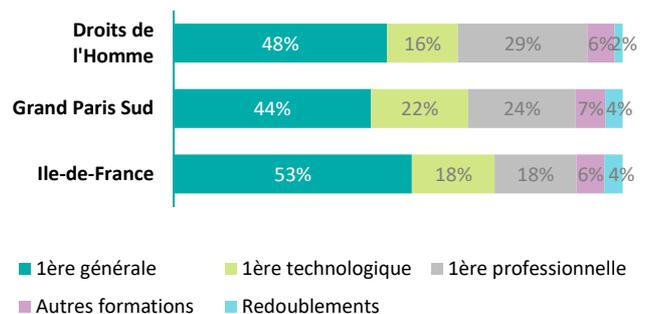
0.0%

16.6%

14.0%

(INSEE, RP, 2016)

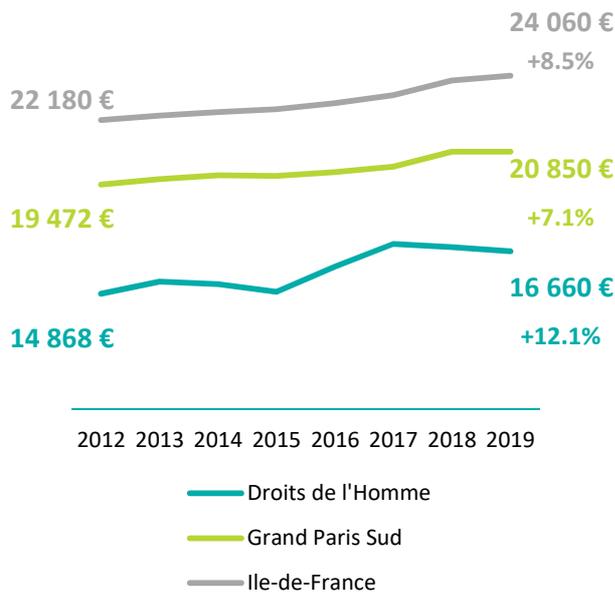
ORIENTATION 2 ANS APRÈS LA 3E DES ÉLÈVES QUI POURSUIVENT LEUR SCOLARITÉ



(DEPP, rentrée 2017)

NIVEAU DE VIE

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



TAUX DE
PAUVRETÉ
À 60%

PART DES
MÉNAGES
IMPOSÉS

ALLOCATAIRES CAF
DÉPENDANTS À
100% DES AIDES

Droits de l'Homme

30%

48%

11%

Grand Paris Sud

19%

63%

14%

Ile-de-France

16%

69%

NC



(INSEE, FILOSOFI, 2019)



(CAF, 2020)

EMPLOI

TAUX
D'INACTIVITÉ
DES 15-64 ANS

TAUX DE
CHÔMAGE
DES ACTIFS

PART DES
EMPLOIS
PRÉCAIRES

Droits de l'Homme

29%

20%

18%

Grand Paris Sud

26%

14%

13%

Ile-de-France

24%

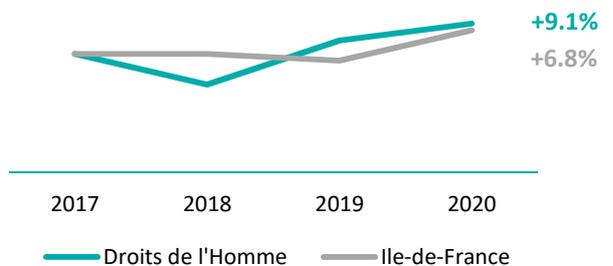
13%

12%

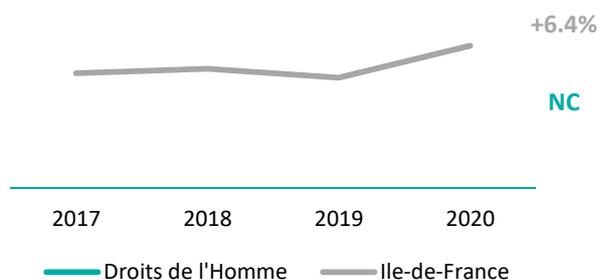


(INSEE, RP, 2016)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES (BASE 100 EN 2017)



LOGEMENT

PART DE MÉNAGES LOCATAIRES

Droits de l'Homme

65%



Grand Paris Sud

45%



Ile-de-France

50%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS SUR-OCCUPÉS

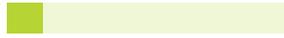
Droits de l'Homme

21%



Grand Paris Sud

13%



Ile-de-France

13%



(INSEE, RP, 2016)

PART DE LOGEMENTS RELEVANT DU PARC SOCIAL

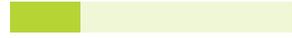
Droits de l'Homme

57%



Grand Paris Sud

25%



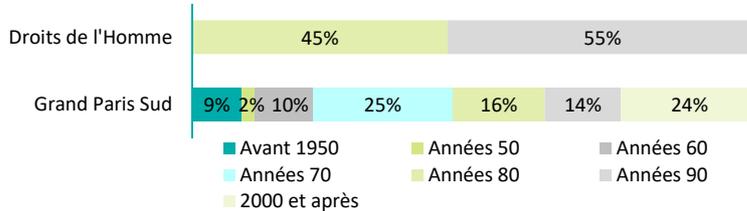
Ile-de-France

22%



(RPLS, Fichiers fonciers retraités par le Cerema – DGFIP DGALN, 2019)

PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS



(Fichiers fonciers retraités par le Cerema – source DGFIP DGALN, 2019)

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS POUR 100 HABITANTS

Droits de l'Homme

4.6

Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

9.7



PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Droits de l'Homme

69%

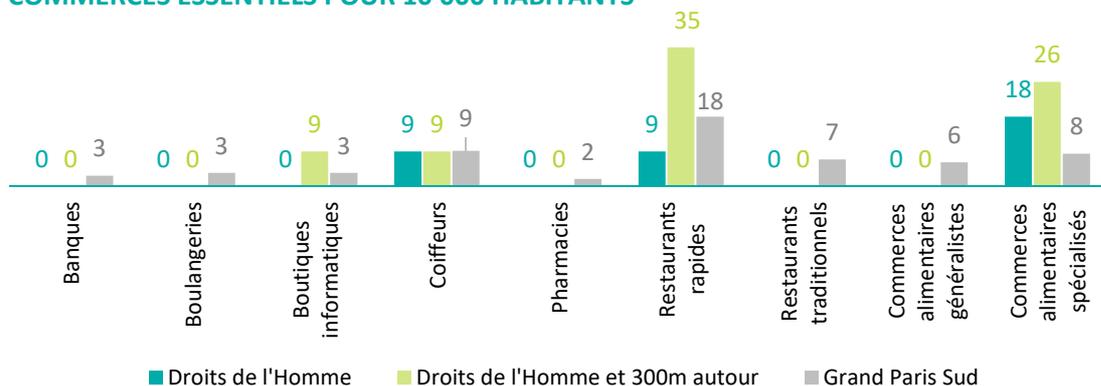


Grand Paris Sud (hors QPV et PAE)

47%



COMMERCES ESSENTIELS POUR 10 000 HABITANTS



(SIRENE et annonces du BODACC (AGDE), juin 2021)



Évry-Courcouronnes, Pyramides-Bois Sauvage
© Angélique Mian – Ville d'Évry-Courcouronnes



INSEE

Afin de mesurer l'impact des politiques sur les différents Quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'INSEE propose un ensemble de données, issues de divers fournisseurs et couvrant diverses thématiques.

La population des QPV est estimée à partir du recensement de la population, au 1^{er} janvier 2018 pour la plus récente.

Les estimations démographiques, regroupées en cinq thèmes (démographie, activité, formation, caractéristiques des ménages et des logements) sont des indicateurs calculés à partir du recensement de la population 2016.

Le niveau de vie, les inégalités et la pauvreté proviennent du dispositif FILOSOFI 2019.

Le nombre et les caractéristiques des demandeurs d'emploi sont issus de traitement du Pôle Emploi-Dares, STMT.

FICHIERS FONCIERS

Depuis 2009, le Cerema retraite, géolocalise et enrichit les Fichiers fonciers de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) pour le compte du ministère en charge du logement, des services de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), afin de permettre aux acteurs publics de réaliser facilement des analyses fines et comparables sur leur territoire.

Les Fichiers fonciers décrivent de manière détaillée le foncier, les locaux ainsi que les différents droits de propriété qui leur sont liés.

REPERTOIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement).

Le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires est chargé de la tenue de ce répertoire.

ANNONCES DU BODACC

Le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) assure la publicité des actes enregistrés au Registre du commerce et des sociétés (RCS) : créations, immatriculations, ventes et cessions, procédures collectives, de conciliation, de rétablissement professionnel, modifications, radiations et dépôt des comptes. À Grand Paris Sud, ces données font l'objet d'un suivi à l'observatoire du développement économique.



Moissy-Cramayel, Lugny-Maronniers
© Christelle Robiteau Grand Paris Sud

DÉMOGRAPHIE

Recensement de la population

Le recensement permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Tous les ans, il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques.

Depuis 2004, il repose sur une collecte annuelle d'informations et est fondé sur des estimations alors qu'il était auparavant exhaustif et organisé tous les huit ou neuf ans. En conséquence, tous les habitants ne sont plus recensés la même année :

- les communes de moins de 10 000 habitants recensent l'ensemble de leur population une année sur cinq, à raison d'un cinquième des communes chaque année,
- les communes de 10 000 habitants ou plus effectuent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % d'adresses.

Au bout de cinq ans, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants et plus sont pris en compte.

Aujourd'hui, la société évolue rapidement et pour mieux comprendre ses mouvements, le recensement a changé de rythme : grâce à cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes sont produites chaque année :

- les données sur les populations légales sont mises en ligne fin décembre de l'année N+2,
- les résultats détaillés du recensement de l'année N sont, eux, disponibles en juin de l'année N+3.

Concernant les QPV, la population est disponible au 1^{er} janvier 2013 et 2018.

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune (plus il est faible, plus elle est âgée).

Étranger

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Il n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Remarque : À la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

MÉNAGES

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, ...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Famille

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant).

Famille monoparentale

Les familles sont définies à partir des liens unissant les personnes qui partagent le même logement. Lorsqu'un parent vit avec ses enfants sans résider en couple, il s'agit d'une famille monoparentale.

HABITAT ET LOGEMENT

Surpeuplement

Une résidence principale est considérée comme suroccupée quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la situation d'occupation "normale" définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ou un couple, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

NIVEAU DE VIE

Revenu disponible des ménages

Le revenu disponible correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la «déclaration des revenus», abondé des revenus sociaux et déduction faite des impôts.

Revenu disponible par Unité de consommation

Le revenu disponible par Unité de consommation (UC) est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation,
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5,
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'INSEE et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Revenu fiscal médian

La médiane du revenu disponible par Unité de consommation (UC) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu disponible par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu disponible par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. On calcule également un taux de pauvreté au seuil de 50 % et un taux de pauvreté au seuil de 40 %.

Part des ménages fiscaux imposés

La part des ménages fiscaux imposés est le pourcentage des « ménages fiscaux » qui ont un impôt à acquitter au titre de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

Allocataires CAF dépendant à 100 % des aides

Les allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) sont les responsables de dossiers. La dépendance financière aux prestations est appréhendée à partir du calcul du poids que représentent les prestations dans les ressources des allocataires, qui comprennent les revenus et les prestations. Ici, il s'agit des allocataires dépendant financièrement uniquement des aides de la CAF.

ÉDUCATION

Réseau d'éducation prioritaire (REP)

La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas. Les enseignants y bénéficient de conditions particulières d'exercice permettant notamment de développer et faciliter le travail collectif et la formation continue.

La politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public.

Deux types de réseaux ont été identifiés : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

PRE et cités éducatives

Mis en place en 2005, le PRE est un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Il propose un suivi personnalisé de jeunes préalablement identifiés au travers la mise en place d'actions conduites hors temps et cadre scolaire.

Nées d'une expérimentation à Grigny en 2017, les Cités éducatives ont pour objectif de mieux coordonner et de renforcer les dispositifs éducatifs existants.

Ni en emploi, ni en études, ni en formation / NEET

Un NEET (neither in employment nor in education or training) est une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle).

EMPLOI

Emploi et activité

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail.

Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi.

Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution, depuis 1999, de la population active ayant un emploi peut être liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active.

Population inactive

Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le taux de chômage calculé sur la base des données du recensement est différent de celui calculé au sens du BIT. Le premier est basé sur la déclaration des personnes interrogées et le second sur des données administratives.

Halo du chômage

Le halo du chômage est défini par les personnes sans emploi qui soit ont recherché un emploi, mais ne sont pas disponibles pour travailler, soit n'ont pas recherché d'emploi, mais souhaitent travailler et sont disponibles pour travailler, soit souhaitent travailler, mais n'ont pas recherché un emploi et ne sont pas disponibles pour travailler.

ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

Codes NAF

La Nomenclature d'activités française (NAF) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises sont composées des commerçants, artisans, professions libérales et des agriculteurs.

Autres activités de poste et de courrier

Cette sous-classe comprend la levée, le tri, l'acheminement et la distribution (nationale ou internationale) de lettres et de colis et petits paquets (assimilés à du courrier) par des entreprises opérant en dehors de l'obligation de service universel. Il peut être fait appel à un ou à plusieurs modes de transport et l'acheminement peut s'effectuer par un moyen de transport détenu en propre (privé) ou par un moyen de transport public.

Cette sous-classe comprend aussi les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains et taxis-marchandises, la livraison de pizzas chaudes sans fabrication, le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers, le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final.

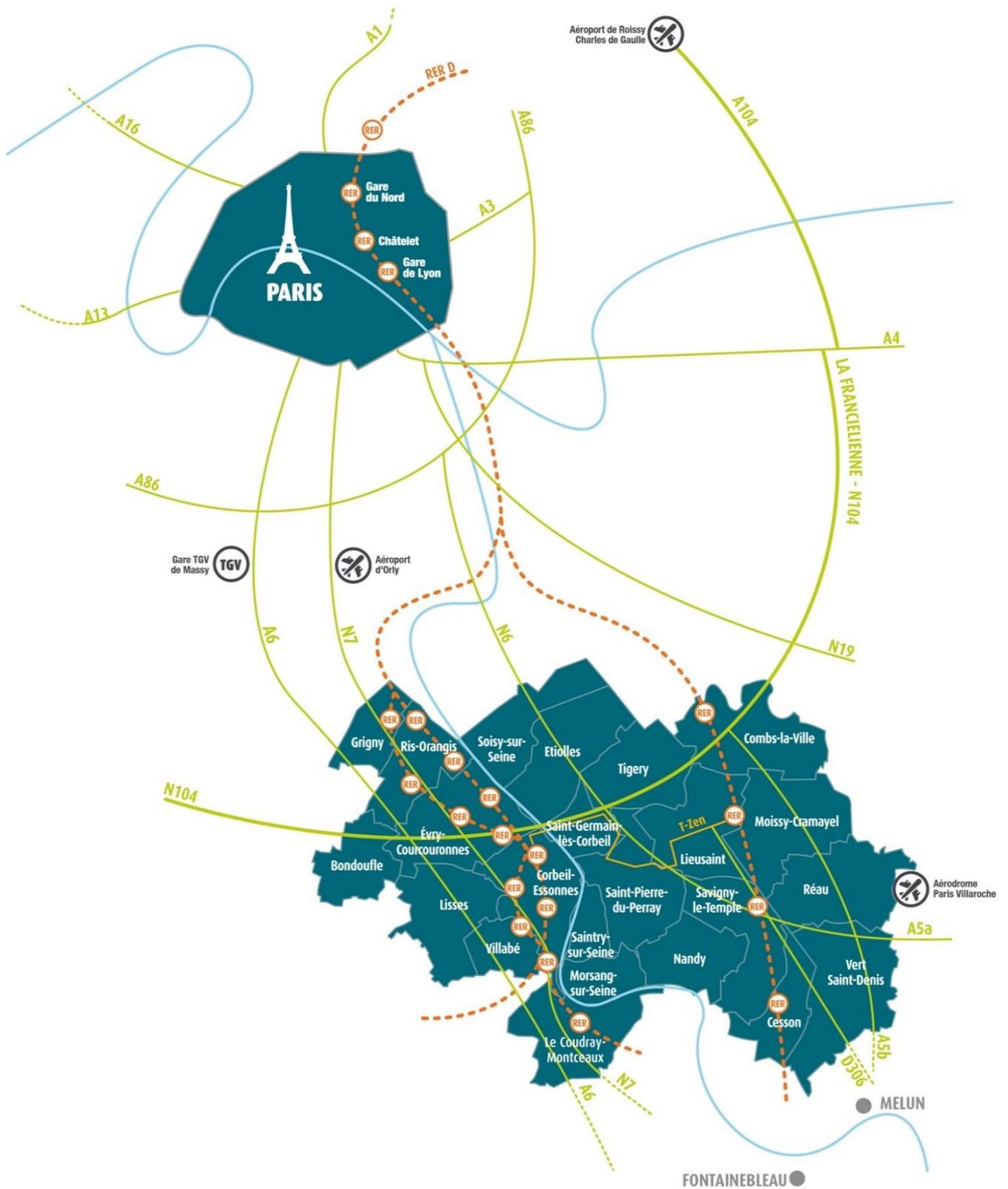
Elle ne comprend cependant pas le transport de fret, les activités de routage et la messagerie urbaine de la presse, la livraison associée à la fabrication de pizzas chaudes, le portage de journaux si desserte des revendeurs.

Transports de voyageurs par taxi

Cette sous-classe comprend le transport de voyageurs par taxi, y compris les services des centrales de réservation.

Cette sous-classe comprend aussi la location de voitures particulières avec chauffeur, le transport non médicalisé de personnes à mobilité réduite, les radio-taxis, le transport de voyageurs par moto-taxis.

Elle ne comprend cependant pas le transport par ambulance, l'exploitation d'avion-taxis et l'exploitation de taxis-marchandises



Grand Paris Sud, 500 place des Champs-Élysées, 91 054 Évry-Courcouronnes



2022 // Direction de la prospective, de l'observation territoriale et du SIG // Observatoire territorial



observatoire@grandparissud.fr



grandparissud.fr